l'unité

M 2805 - N° 583 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 14 décembre 1984

F.M.: ONDES LONGUES, IDEES COURTES

Il n'y aura pas de liberté sur les ondes si la situation à l'italienne continue son O.p.a....

T.U.C.: PAS SI TOC !

Moins de trois mois après leur lancement, les travaux d'utilité collective représentent déjà 3 000 projets concernant 37 000 jeunes. Preuve que les jeunes, qui se sont inscrits en masse dans leur mairie, ont pris l'affaire très au sérieux.

"LE MONDE": COMBINA-ZIONE, RUE DES ITALIENS

C'est le 20 décembre que l'assemblée générale de la S.a.r.l. « le Monde » désignera le nouveau directeur-gérant appelé à succéder à André Laurens, démissionnaire depuis que la société des rédacteurs a repoussé son plan de redressement financier. Mais y a-t-il une politique de rechange, et le « combat des chefs » qui se profile à nouveau va-t-il vraiment arranger les choses ?



Gamma

Lionel Jospin: "Sachons que c'est avec le P.s. tel qu'il est, qu'il faudra affronter 1986"

PLUS VITE, PLUS COURT, PLUS MODERNE... ET PLUS JUSTE

Les affaires civiles en première instance sont passées de 730 000 à 1 225 000 en dix ans. A ce rythme-là, on courrait à l'étouffement. Mais comment se débarrasser d'une justice-tortillard sans forcément souhaiter une justice-T.g.v. ? En simplifiant et en informatisant

HUGUETTE BOUCHAR-DEAU: UNE AUTRE MANIERE DE GOUVER-NER

Ministre à part entière, l'ex-secrétaire générale du P.s.u. se sent visiblement à l'aise au sein du gouvernement où elle fait du bon travail en ne négligeant pas de s'appuyer sur les institutions européennes et les associations. Pour une opinion alertée par la catastrophe de Bhopal, Huguette Bouchardeau dit clairement les limites et les pouvoirs d'une politique de l'environnement

Col. Fondation Jaurès

Politique au fil des jours

QUAI D'ORSAY

Le départ de Cheysson

Prévu depuis plusieurs semaines, le remplacement de Claude Cheysson par Roland Dumas à la tête du ministère des Relations extérieures constitue à la fois l'élément le plus important du dernier remaniement gouvernemental et une date dans l'histoire de la diplomatie française.

Si, sous la V[e] République, la politique étrangère représente une part essentielle du « domaine réservé » du président, il est certain que pendant les trois ans et demi qu'il a passés au Quai d'Orsay, Claude Cheysson, contrairement à la plupart de ses prédécesseurs, a imprimé sa marque dans l'action internationale de la France. Sa remarquable connaissance des dossiers et des hommes — il a parcouru le monde en tous sens et visité près d'une centaine de capitales — a fortement contribué à rétablir la présence française sur les différents secteurs de la scène internationale. La semaine dernière, dans les couloirs de l'O.n.u. à New York, son départ était unanimement regretté.

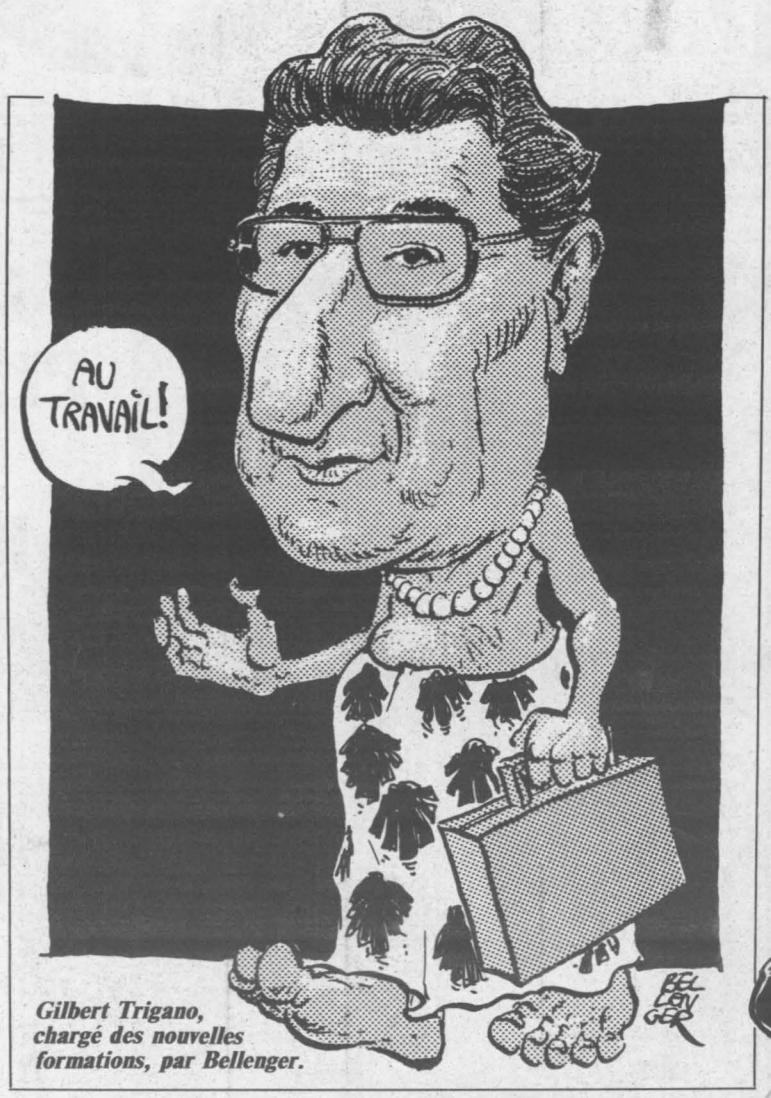
Depuis 1981, la presse n'a pas été tendre pour Claude Cheysson, constamment accusé de commettre des « gaffes » simplement peut-être en raison de son habitude de parler sans fioritures et avec un langage peu courant dans le monde diplomatique. Il a pourtant servi avec loyauté et efficacité la politique voulue par François Mitterrand, qui a toujours eu la plus haute estime pour sa capacité de travail et ses qualités de négociateur. Retournant à la Commission de Bruxelles qu'il avait quittée après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il va retrouver les problèmes du dialogue Nord-Sud et de la politique méditerranéenne qui lui sont particulièrement familiers. Il laisse à son successeur, dont les qualités ne sont pas moindres, un bilan particulièrement positif et reconnu comme tel presque partout dans le monde en dépit des sarcasmes d'une partie des journaux français qui préfèrent propager des idées reçues plutôt qu'analyser les faits.

HERSANT

Censure au « Figaro »

Sondage par-ci, sondage par-là, chaque jour en apporte un nouveau. Sans plus se donner la peine d'aller voir ce qui se passe sur le terrain comme le faisaient les reporters de naguère, les journaux vous disent ainsi chaque matin ce que les Français pensent sur les sujets les plus divers. Et les réponses de quelque 1 000 ou 1 500 « personnes interrogées » deviennent ainsi des vérités que seuls de mauvais esprits pourraient contester.

A condition bien entendu que ces réponses soient effectivement publiées, ce qui, malgré la loi qui oblige à le faire, n'est pas toujours le cas. Ainsi, par exemple, « le Figaro » a publié récemment un sondage effectué par la Sofres sur « les Français et la sécurité ». L'idée du quotidien d'Hersant était, bien entendu, de démontrer que le gouvernement était rendu responsable du climat d'insécurité, voire de l'assassinat de vieilles dames dans le XVIII[e] arrondissement. Seulement voilà : à l'une des principales questions posées, 67 % des interrogés répondaient que la sécurité est un problème général de civilisation et non de gouvernement ! Réponse embarrassante pour « le Figaro » qui, sans le moindre scrupule, l'a purement et simplement censurée !



Gilbert Trigano, chargé des nouvelles formations, par Bellenger.



GROS SOUS

Les cardiologues au bord de l'infarctus

Comment réviser la nomenclature qui sert de base à la rémunération des médecins spécialistes, en l'adaptant aux techniques modernes sans pour autant risquer l'inflation des dépenses de santé ? C'est un peu la quadrature du cercle.

Personne, ni au ministère des Affaires sociales ni chez les médecins, ne nie la nécessité de faire de temps à autre la toilette de la nomenclature où sont fixées ce qu'on appelle les « lettres clefs », dont certaines correspondent à des actes techniques. Mais comment ? Tout le problème est là. Il envenime actuellement les rapports, qui n'étaient déjà pas fameux, entre certains spécialistes et le ministère. C'est un décret ministériel signé Georgina Dufoix qui, cette fois-ci, ravive le contentieux.

Partant de la constatation que les actes cotés en K augmentaient ces derniers temps sans toujours être médicalement justifiés, le ministère a décidé de réviser — en baisse — certaines lettres clefs de la nomenclature. Autant mettre le pied dans une fourmilière. Aussitôt, la décision a provoqué un véritable branle-bas de combat chez certains spécialistes. Pour eux, le décret était une véritable entorse à l'esprit conventionnel qui lie la profession aux Caisses d'assurance maladie, même si, légalement, la définition de la nomenclature (et non pas sa valeur) dépend du pouvoir réglementaire et de lui seul. La décision est d'autant plus mal passée que des discussions se déroulaient, comme les y autorise la convention médicale, entre les deux parties contractantes pour revoir ladite nomenclature dans certaines disciplines, comme la cardiologie. Aussi les cardiologues sont-ils furieux d'être mis, selon eux, devant le fait accompli. Riposte immédiate, ils viennent de déposer un recours devant le Conseil d'État.

Derrière ces joutes juridiques, l'enjeu, on s'en doute, est financier. « Les revenus des cardiologues, affirme un ancien responsable de leur syndicat, vont baisser de plus de 10 %. »

Et il n'est pas impossible en effet que les cardiologues fassent les frais d'une certaine ambiguïté de l'ancienne nomenclature. Beaucoup de généralistes se sont mis à faire des électrocardiogrammes sans toujours les assortir d'un compte rendu détaillé, comme le feraient les cardiologues. Or, les uns et les autres partagent dans ce cas les mêmes lettres clefs et prennent le tarif le plus élevé. Dans un cas cela se justifie, dans l'autre non. Aujourd'hui, un examen coté autrefois K 16 est ramené à K 14. D'où la grogne des cardiologues qui persistent à appliquer l'ancienne nomenclature avec l'assentiment — au moins tacite — des caisses ulcérées d'avoir été tenues à l'écart de la réforme.

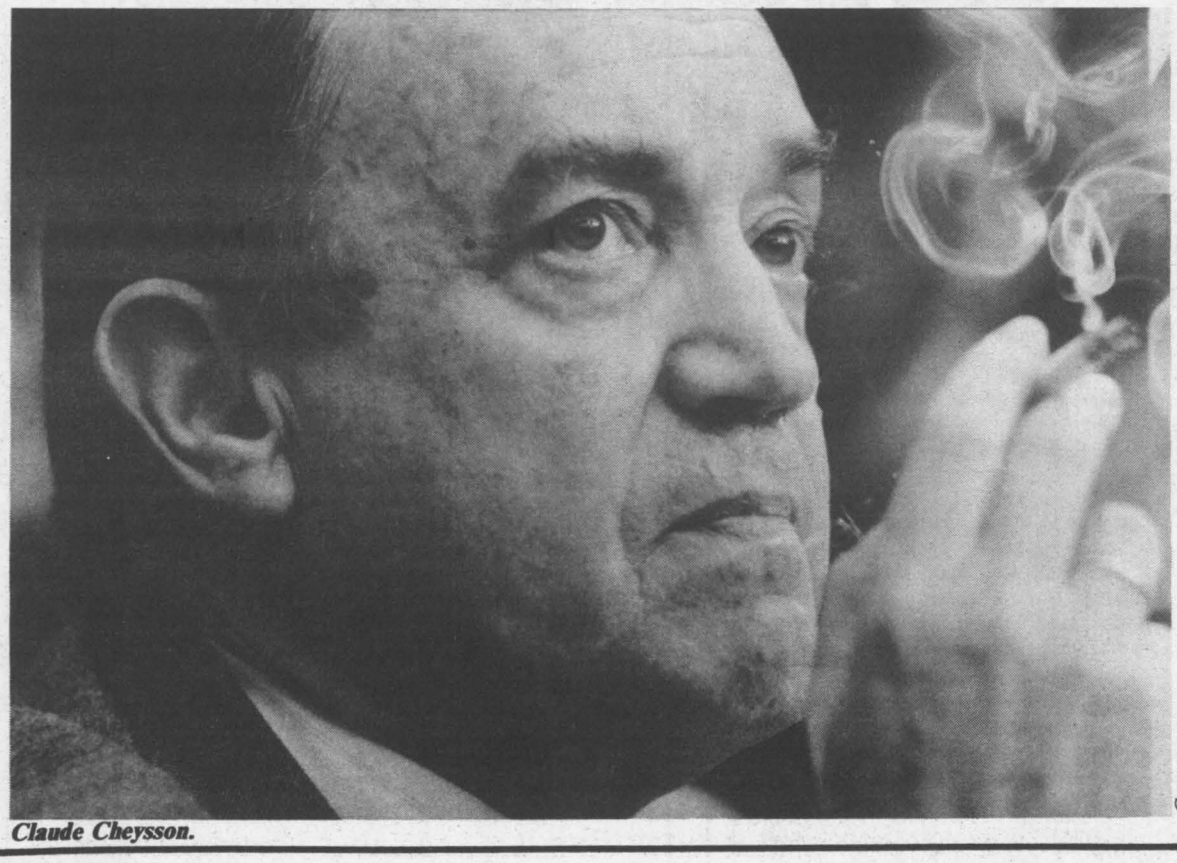
D'autres disciplines, cependant, ont pris les devants en négociant, directement avec le ministère, une nomenclature qui leur est plus favorable. Ainsi des chirurgiens. D'autres, comme les gastro-entérologues, ont trouvé un compromis qui leur agrée. D'autres encore, comme les gynécologues, sont dans l'expectative. C'est dire que cette histoire de nomenclature ébranle la solidarité du corps médical, beaucoup plus de façade que réelle lorsque des intérêts sont en jeu.

P.-Y P.

ONU

La ligne de partage des droits de l'homme

Après un débat qui a duré plusieurs jours, la 3[e] Commission de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté trois textes sur la situation des droits de l'homme au Salvador, au Chili et au Guatemala. L'intérêt du débat a été la très forte pression exercée par la délégation américaine pour faire obstacle au texte du Mexique, coparrainé notamment par la France, concernant le Salvador. En soutenant un contre-texte présenté par le Venezuela, les Etats-Unis se sont même efforcés de faire éclater le groupe de Contadora. L'opération a échoué grâce à la subtilité du représentant mexicain Porfirio Munos Ledo qui, au prix de quelques concessions de forme, a réussi à refaire l'unité du groupe, Les Etats-Unis n'ont entraîné que douze autres pays dans le vote contre dont la liste est significative : El Salvador, Bangladesh, Chili, Guatemala, Haïti, Honduras, Indonésie, Israël, Maroc, Paraguay, Philippines et Uruguay. Les mêmes, toujours avec les Etats-Unis, ont voté contre la dénonciation des violations des droits de l'homme au Chili et au Guatemala.



Claude Cheysson.

THIONVILLE

Concours jeunes 2000

Si vous avez entre 16 et 21 ans, si vous habitez, travaillez ou faites vos études dans le bassin de Thionville-Fensch, vous pouvez mieux faire connaître votre région et ainsi aider à son redressement économique en participant au « Concours jeunes 2000 » organisé par Robert Malgras, le député socialiste de Thionville.

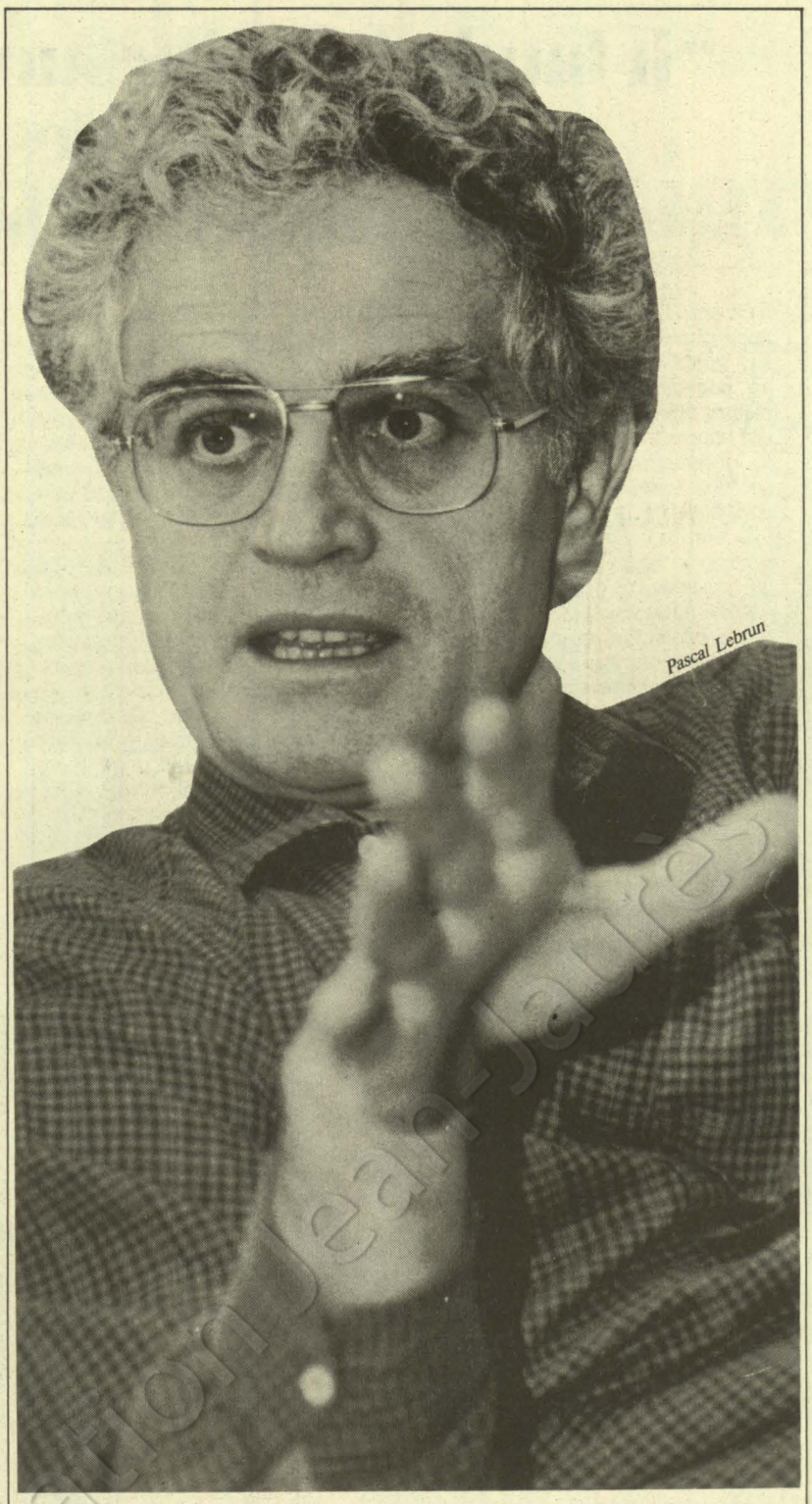
Il s'agit de préparer un projet d'affiche ou d'autocollant comprenant un logo et un slogan évocateurs du bassin Thionville-Fensch sur les plans économique, touristique, culturel ou humain. Pour plus de précisions, s'adresser à la permanence de Robert Malgras, 61, avenue Clemenceau à Thionville.

Fondation Gabriel Péri

EXCLUSIF

CONVENTION NATIONALE
SUR LA MODERNISATION
ET LE PROGRES SOCIAL

Lionel Jospin : "Sachons que c'est avec le P.s. tel qu'il est, qu'il faudra affronter 1986"


Pascal Lebrun

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

AXE central de la politique gouvernementale, la modernisation sera le thème de la convention du Parti socialiste qui se tient ce week-end à Evry (Essonne). Lancée à l'automne, cette initiative repose sur un questionnaire adressé aux sections. Malgré des délais de préparation et d'organisation assez réduits, deux mille sections, soit un tiers de l'effectif, ont fait parvenir leur réponse, nourrissant un projet de résolution présenté par le bureau exécutif unanime.

Ce texte a fait l'objet de quatre amendements soumis au vote et déposés par le courant A.g.i.r.s., ainsi que d'une contribution du Cérès non soumise au vote. Il est ensuite redescendu en direction de la base pour être discuté lors de conventions fédérales qui se sont déroulées en grande partie le week-end dernier. C'est donc un vaste débat qui s'est instauré au sein du P.s. et qui devrait se poursuivre samedi et dimanche à Evry par les interventions de nombreux ministres et de responsables du P.s.

Cette convention devrait dépasser son cadre originel pour permettre au gouvernement de développer sa politique et au Parti socialiste de préciser ses perspectives d'avenir, et de s'interroger sur lui-même en tirant ses leçons de la pratique gouvernementale. Deux interventions devraient dominer les débats : celles de Laurent Fabius et de Lionel Jospin « le socialisme est-il moderne ? » s'interrogeait déjà Laurent Fabius au congrès de Bourg-en-Bresse. Devenu Premier ministre il ne manquera pas de réaffirmer avec force les principes qu'il défendait, à l'époque : « Par les sciences et l'industrie, il s'agit de préparer systématiquement l'avenir, non pas par je ne sais quel souci de modernisme qui n'aurait pas de sens, mais parce que le retard industriel crée la dépendance économique et politique. »

Pour lui l'avenir passe également par une nouvelle conception de l'Etat que les socialistes s'efforcent de mettre en place, ainsi que par les relations avec le tiers monde, enjeu d'une modernisation à l'échelle planétaire. Il devrait également donner une dimension culturelle à ce projet en insistant sur le « partage du savoir ». Enfin tout en appelant au rassemblement, Laurent Fabius devrait se montrer très ferme dans le cadre du combat politique actuel et reprendre certains des thèmes qu'il a abordés lors du Congrès de la Fédération Léo-Lagrange, dimanche dernier : défense des acquis sociaux enregistrés depuis 1981, des valeurs de gauche, et dénonciation de l'influence de l'extrême droite sur la droite.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, Lionel Jospin définit la modernisation, évoque la mobilisation du Parti socialiste. Au moment où une partie de l'électorat de gauche doute, il réaffirme l'identité des socialistes en 1984, conteste la notion « d'abandon » ou de « trahison » dont ils sont accusés. Il reconnait les carences dont ont fait preuve les socialistes au pouvoir et explique comment y remédier dans la perspective des élections de 1986. Un tour d'horizon de la situation politique à un moment important de la vie du P.s.

« L'UNITE » : Quelle définition du concept de « modernisation » se dégagera-t-elle de la Convention d'Evry ?

LIONEL JOSPIN : La modernisation n'est pas une idée neuve. Rappelez-vous nos manuels d'histoire : les temps modernes commencent au XVI[e] siècle. Toute l'histoire de la société européenne est l'histoire d'une modernisation.

– Alors si ce n'est pas une idée neuve, pourquoi la reprendre ?

– Parce que la modernisation, thème historique, revient en force dans l'actualité par sa dimension économique.

La conjonction de trois éléments explique ce phénomène. Tout d'abord, depuis une dizaine d'années, on assiste à une nouvelle poussée de progrès scientifiques et technologiques qui ont un impact très fort sur l'économie, sur les rapports de puissance à l'échelle internationale et sur l'emploi. Ensuite, il y a une crise mondiale, et dans cette crise, un risque de déclin de l'Europe. D'où un sentiment de peur à l'égard d'une modernisation si bien acceptée dans les années de croissance.

Enfin, si est posé actuellement le problème de la modernisation de notre appareil de production, c'est parce que la France a pris du retard pendant les dix dernières années et notamment pendant le dernier septennat de droite. Il faut donc rattraper ce retard.

– Mais pourquoi une Convention du P.s. sur ce thème ?

– Je l'ai proposée pour deux raisons. La première est que le parti, ses militants avaient besoin de discuter. J'ai préféré qu'ils le fassent sur un des axes essentiels de la politique gouvernementale plutôt que sur un thème académique. La deuxième est que cette question de la modernisation a besoin d'être clarifiée pour l'opinion. Entre le P.c. qui l'approuve dans les mots et la nie dans les faits, le patronat et la droite qui n'y voient que prétexte à licenciements et à remises en cause de la législation sociale, à côté et pour le gouvernement qui doit gérer au jour le jour les réalités contradictoires de la modernisation, il était indispensable que le Parti socialiste prenne le temps de la réflexion et, si besoin est, de la proposition. C'est ce que nous faisons.

– Quelles différences faites-vous entre modernisation de gauche et restructurations industrielles de droite ?

– La droite conçoit la modernisation, non pas comme un projet global pour l'ensemble de la société, mais comme une façon d'ajuster un certain nombre de branches aux conditions du marché mondial. Elle passe donc par des restructurations sectorielles avant tout pour assurer des profits. Pour cela, elle est prête à procéder aux réajustements nécessaires : elle concentre, elle liquide, elle licencie. Le projet de la gauche est de conduire l'ensemble de la société française autour de valeurs et d'un modèle acceptés par la collectivité nationale, à poser le problème de la modernisation de l'économie française et de sa confrontation avec les autres économies.

– Modernisation ou restructuration qu'est-ce que cela change pour le salarié qui subit les effets immédiats de l'une ou de l'autre, c'est-à-dire le licenciements ?

– C'est vrai que le licenciement est souvent bien davantage l'indice d'une modernisation non faite que la preuve d'une modernisation en train de s'opérer. Ce n'est pas parce qu'on licencie qu'on modernise. Lorsque les rénovations technologiques n'ont pas été apportées, les modes de gestion n'ont pas été changés, la qualification des travailleurs n'a pas été améliorée – c'est le cas notamment de Talbot – alors les licenciements arrivent. Nous voulons rappeler que les sureffectifs, dont nous admettons qu'ils puissent exister dans tel ou tel endroit, ne peuvent se concevoir qu'à la marge. Nous voulons montrer que la modernisation se joue dans d'autres domaines que la suppression des emplois. Notamment dans les modes de gestion, dans l'inventivité et l'agressivité à l'exportation, dans de nouvelles relations de travail à l'intérieur de l'entreprise, dans de nouvelles méthodes de management, dans la capacité de créer de nouveaux produits, dans l'intégration de la recherche aux progrès économiques, et pas seulement dans la vieille méthode du « dégraissage ».

– Le texte qui sera discuté à la Convention prend aussi en compte de nombreuses préoccupations remontant de la base socialiste et touchant aux problèmes de société. Quels sont ceux qui vous apparaissent les plus significatifs ?

– Les militants ressentent bien que ce n'est pas seulement la machine industrielle qu'il faut changer, mais ce sont aussi des éléments accompagnant la production comme les relations sociales dans les entreprises, ou la manière de vivre la vie en ville. Pour eux le phénomène de la modernisation ne passe pas seulement dans les chaînes de production mais aussi dans les têtes.

D'ailleurs, on doit avoir une vision large de ces problèmes. Il serait paradoxal, voire choquant de poser le problème de la modernisation dans les sociétés développées sans dire que les techniques modernes ne nous permettent pas d'être suffisamment efficaces pour

(suite en page 4)

(suite de la page 3)

résoudre le problème de la famine en Ethiopie. La modernisation, c'est aussi la modernisation de la planète, celle des structures rurales et de la production vivrière. Sinon on risque de vivre, nous, les problèmes d'une minorité en passant à côté de ceux du monde.

– Cette Convention a aussi pour but de remobiliser un parti qui est loin d'avoir réalisé l'objectif qu'il s'était assigné à Bourg-en-Bresse : celui de la reconquête de l'opinion.

– Il ne faut pas identifier la mobilisation du parti qui est réelle, et se situe à un niveau habituel en dehors des périodes d'élection, et la reconquête de l'opinion. Celle-ci relève bien sûr du parti mais aussi du gouvernement. Le parti est mobilisé. Il est engagé dans la campagne « Faire face » qui explique notre politique. Il s'est mobilisé pour la Convention : toutes les sections ont débattu et un tiers d'entre elles a en plus donné son point de vue par écrit. Un tiers des sections, c'est un taux assez exceptionnel. Le Parti socialiste est le seul parti capable de mener cette discussion interne en questionnant ses propres militants et, d'autre part, d'obtenir un tel résultat sur un questionnaire.

– Mais la mauvaise perception par l'opinion publique de l'œuvre accomplie par le gouvernement ne démontre-t-elle pas que le P.s. n'a pas joué à plein son rôle de relais de l'action gouvernementale ?

– Nous avons forcément une part de responsabilité. Mais il serait injuste de penser que la part de responsabilité du parti est primordiale.

– Actuellement la base et l'électorat socialiste sont un peu troublés, désorientés. Qu'est-ce qu'être socialiste à la fin de l'année 1984 ?

– Etre socialiste actuellement c'est être acteur d'un mouvement historique qui est un des plus permanents et des plus profondément enracinés dans la société française depuis deux siècles. Contre un Jacques Toubon qui s'était permis de déclarer que « les idées socialistes n'étaient pas françaises », il faut rappeler qu'avec Proudhon, Saint-Simon, Guesde, Jaurès, Blum, avec la masse des militants, des élus qui ont animé les luttes ouvrières ou plus largement l'action politique pour la démocratie et la justice, le socialisme fait partie intégrante de notre société. Il existait bien avant que le gaullisme ne naisse et se perpétuera bien après que le gaullisme ait été liquidé par ceux qui sont supposés être ses héritiers.

Le socialisme, c'est aussi une action gouvernementale de plus de

"Il faudra des mesures réelles et des gestes significatifs d'ici à 1986

trois ans. Tout n'est pas parfait et, apparemment, l'électeur nous le fait savoir. Nous sommes arrivés au pouvoir en pleine crise, en pleines difficultés. Nous avons fait des réformes : les nationalisations, la décentralisation, des progrès sociaux (cinquième semaine de congés payés, la retraite à 60 ans, lois Auroux). Cette action doit se poursuivre dans l'année et demie qui nous sépare de 1986, afin de resaisir notre électorat et d'affronter au mieux l'échéance. Elle doit être fondée sur les idées de justice et d'égalité, même s'il s'agit de les faire vivre au travers de nouveaux enjeux. Enfin être socialiste aujourd'hui, c'est se reconnaître dans le Parti socialiste, y militer ou voter pour lui. Je suis bien placé, puisque je le dirige, pour savoir qu'il est un instrument imparfait. Améliorons-le collectivement. Mais sachons que tel qu'il est, sans miraculeux accès à l'état de perfection, c'est avec lui qu'il faudra affronter 1986. Le Parti socialiste occupe une place décisive sur l'échiquier politique français. Et tout nouveau progrès à gauche passera par lui.

En effet, dans la mesure où le Parti communiste, à travers sa direction, a renoncé aux responsabilités gouvernementales, où il reste attaché à un modèle d'organisation interne, de discussion, de démocratie et à un modèle international ancien, il est en train de manquer son nouveau rendez-vous avec l'Histoire et le monde du travail. C'est donc en rassemblant autour du P.s. qu'on peut faire avancer les idées de liberté sociale, d'égalité, de liberté.

– Quels sont pour vous le plus grand succès et le principal échec de la gauche depuis qu'elle est au pouvoir ?

– Le grand succès de la gauche est d'avoir commencé à démontrer que les socialistes et la gauche pouvaient venir au pouvoir et assumer pleinement les responsabilités, notamment économiques. Nous avons prouvé que nous n'étions pas seulement un parti d'opposition, mais que nous pouvons être un parti de gestion et de gouvernement. La contradiction, c'est que ce réalisme économique entraîne pour le moment un désenchantement dans une partie des forces de gauche. Mais si on regarde les choses non plus en termes de sondages ou de popularité immédiate mais en termes historiques – dans une histoire, qui est d'ailleurs en train de se vivre – je crois que ce sera le succès le plus important.

Notre plus grand échec ? Nous qui avons été portés au pouvoir par les milieux populaires, qui représentons ces couches sociales, nous n'avons pas su, justement, conserver le soutien de l'ensemble de cette base populaire. Or c'est la question décisive pour 1986. Face à la démagogie de la droite nous n'avons pas su conduire un discours qui parle suffisamment aux gens. Nous avons tenu sur un certain nombre de questions un langage parfois un peu trop intellectuel et qui n'a pas pénétré suffisamment l'ensemble de l'opinion. C'est mon regret, aujourd'hui. Mais nous pouvons encore modifier cela d'ici à 1986.

– On entend beaucoup parler d'abandon, de trahison de la part des socialistes. Qu'ont-ils perdu depuis qu'ils sont au pouvoir ?

– Fondamentalement, nous n'avons pas renoncé à nos valeurs. Simplement, certains nous jugent en fonction de caricatures. Lorsque nous assumons un certain nombre de réalités, on nous accuse de trahison. Quand nous réaffirmons nos principes, on nous accuse de durcir le ton ou de revenir à de vieilles lunes sectaires. En fait, nous nous efforçons d'affirmer nos valeurs en tenant compte des réalités. Le problème qui nous est posé dans l'opinion, particulièrement de gauche, n'est pas celui de l'abandon des valeurs mais celui de l'insuffisante efficacité des politiques que nous avons conduites, particulièrement dans le domaine du chômage. Mais sur ce terrain, j'attends les faiseurs de miracles.

– Comment cette carence peut-elle être résolue d'ici à 1986 ?

– En ce qui concerne la politique économique, le temps peut nous y aider. En un an et demi, la lutte pour le rétablissement des grands équilibres peut progresser. Mais il est essentiel que nous réalisions aussi des progrès réels sur un point capital : l'emploi. Les T.u.c. sont un pas en ce sens. Mais je pense qu'il faudra que nous fassions un effort massif afin d'obtenir des résultats tangibles pour 1986. Pour le reste, si nous voulons retrouver une confiance plus grande dans une partie des milieux populaires qui s'est réfugiée pour le moment dans l'abstention, nous devons, à l'intérieur de nos contraintes financières, infléchir sur plusieurs points notre politique afin de tenir compte d'un certain nombre de préoccupations de ces milieux. Il faudra des mesures réelles et des gestes significatifs d'ici à 1986 pour modifier l'état d'adhésion de ces catégories sociales.

– Plus précisément dans quels domaines ?

– En matière fiscale, en ce qui concerne les chômeurs en fin de droit, dans le domaine de la sécurité. Bref, un certain nombre de grandes questions concrètes qui concernent les gens.

– Vous avez déclaré que si la droite reprenait le pouvoir elle effacerait les acquis obtenus depuis la Libération. De son côté François Mitterrand dit que la droite ne pourrait pas revenir sur les réformes accomplies depuis 1981. Ces deux jugements ne sont-ils pas contradictoires ?

– Ces contradictions ne sont pas celles des socialistes ; elles n'opposent pas le discours du président de la République et celui du Premier secrétaire du P.s. ; elles prennent en compte les discours de l'opposition. La droite oscille. Tantôt elle se fait raisonnable et calme, déclarant qu'elle ne toucherait pas aux mesures sociales positives prises par la gauche, même si elle ne craint pas, elle, de se contredire en affirmant que ces mêmes mesures ont déréglé l'économie. Tantôt, elle se fait dogmatique et revancharde et affiche un programme clairement réactionnaire. J'ai plus tendance à la croire dans le second cas que dans le premier.

– Pensez-vous que le renouvellement de la direction du R.p.r. avec l'arrivée de jeunes cadres autour de Jacques Toubon, et dont certains ont apprécié en partie les réformes de la gauche, soit de nature à modifier le débat politique et le discours du R.p.r. ?

– Ce qui caractérise le changement d'équipe ce n'est pas le strapontin de Séguin, c'est le fauteuil de Toubon. Le rajeunissement au R.p.r. marque symboliquement un changement de génération entraînant une rupture avec les valeurs gaullistes de 1945. La nouvelle équipe ne doit son présent et son avenir politique qu'à Chirac. Ses références au gaullisme sont purement formelles. Sa pensée est politiquement autoritaire et répressive, économiquement ultra-libérale, et socialement irréaliste.

– Jugez-vous irréalistes les propositions et l'attitude de la droite dans l'affaire de la Nouvelle-Calédonie ?

– Heureusement que la gauche est au pouvoir ! Car avec elle on peut espérer une issue politique négociée pour la Nouvelle-Calédonie. Si la droite était au pouvoir et conformait son action à ses discours elle aurait déjà engagé une petite guerre coloniale. Dans mes propositions récentes à l'Assemblée nationale, j'ai voulu mettre en lumière les difficultés et les moyens de faire face à une situation de décolonisation non classique, puisque le peuple qui pose le problème est minoritaire dans son propre pays. Je crois qu'il revenait au Parti socialiste de le faire.

– Que pensez-vous de « l'apolitisme » de façade et du mépris des partis affiché par Raymond Barre qui lui permettent de trouver une large popularité auprès d'une fraction de l'opinion publique de plus en plus hostile au discours et à la pratique politique ?

– Actuellement beaucoup de gens expriment une certaine déception à l'égard de l'action et du discours politique. Même si c'est assez injuste. Raymond Barre fait sa pelote sur la critique des partis – vieille tentation en France – et affiche comme une vertu le fait de ne pas avoir de programme. Il bénéficie par un effet paradoxal mais provisoire d'une popularité qui est le symétrique de cette attitude de rejet des promesses ou des engagements. C'est un phénomène en grande partie psychologique. Je ne suis pas sûr qu'il pèse de façon déterminante sur l'avenir de la politique en France. Actuellement, Barre joue au personnage gaullien. Mais, n'est pas De Gaulle qui veut et quand il veut. Celui-ci a été le produit d'une histoire bien particulière. M. Barre devra bien un jour faire connaître ses propositions. Il sera aussi confronté inévitablement au problème du soutien d'une formation politique. A ce moment-là il deviendra un facteur de crise à droite. Et il cessera de planer dans le ciel des sondages.

– Alors que depuis 1981 on a demandé beaucoup de sacrifices aux travailleurs, pensez-vous que le patronat ait fait, lui aussi, beaucoup d'efforts pour combattre la crise ?

– Le patronat français, c'est un problème, et pas seulement pour la gauche. Qu'il se sente plus à son aise avec un gouvernement de droite, c'est logique. Le problème qu'il pose à la France dépasse le clivage droite/gauche. Après tout il investissait plutôt moins sous Chirac ou Barre qu'il n'investit sous Mitterrand. Nous ne disposons pas d'une classe d'entrepreneurs suffisamment audacieuse. Si un certain nombre de nos patrons mettait autant d'imagination à conquérir les marchés ou à moderniser leur gestion qu'ils en mettent à tourner la fiscalité ou à contraindre les travailleurs de leurs entreprises, l'économie française se porterait mieux. Une partie du patronat aurait besoin d'une bonne modernisation. Les propositions faites par le C.n.p.f. aux syndicats sur la « flexibilité » constituent un contresens historique et se résument à une conviction : pour aller de l'avant sur le plan économique, il faut faire marche arrière sur le plan social.

– Que pensez-vous de ces négociations sur la flexibilité ?

– Pour le moment, c'est l'échec. Je crois qu'il convient que le gouvernement ne tranche pas par décret ce que les syndicats n'ont pas accepté.

– Ces dernières semaines la gauche semble avoir durci son discours. N'aurait-il pas fallu commencer plus tôt pour remobiliser son électorat ? Le débat sur la décrispation n'était-il pas un faux débat qui a fait perdre du temps ?



Pascal Lebrun

L'éditorial

Les professionnels du dénigrement

PAR CLAUDE ESTIER

AU risque de me répéter — mais l'actualité n'est-elle pas elle-même répétitive — je voudrais revenir sur l'incroyable entreprise de dénigrement menée par l'opposition et une partie de la presse contre l'action du président de la République et du gouvernement. Les domaines auxquels elle s'applique sont si nombreux qu'on ne peut qu'en citer quelques exemples.

Prenons le sommet franco-africain qui s'est achevé mercredi à Bujumbura. Pendant plusieurs jours, la plupart des journaux l'ont présenté comme la réunion d'une sorte de tribunal où la France allait être mise en accusation pour sa politique au Tchad. Et, sous prétexte que le président ivoirien Houphouet-Boigny était absent — alors qu'il y avait cette année au Burundi pratiquement autant de chefs d'Etat ou de gouvernement et de pays représentés que l'an dernier à Vittel —, les mêmes ajoutaient que la rencontre de François Mitterrand avec le colonel Kadhafi avait entraîné la défiance des Africains.

Les débats du « sommet » ont prouvé tout le contraire. Le président de la République n'a consacré que deux minutes de son intervention au problème du Tchad, pour rappeler que la France y avait tenu ses engagements et qu'elle était hostile à la partition de ce pays. Cela a suffi à rassurer les dirigeants africains qui étaient donc beaucoup moins inquiets qu'on le prétendait et qui savent fort bien que sans l'action énergique menée par la France depuis l'été 1983, les Libyens seraient à nouveau à N'Djamena comme ils y furent sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Ayant ainsi remis les choses au point, François Mitterrand a pu consacrer l'essentiel de son discours à ce qui lui tient le plus à cœur à savoir la nécessité de mettre en œuvre au profit des pays les plus déshérités un nouvel ordre économique mondial. Les Africains présents — et pas seulement les francophones — ont vite compris, si jamais ils en doutaient, que face à la crise économique qui les accable plus que tous autres et à l'égoïsme international auquel ils se heurtent, la France est aujourd'hui leur principal soutien. En ce sens, le sommet de Bujumbura aura été un événement important et positif. Comptons sur les doigts d'une seule main les journaux qui l'auront souligné !

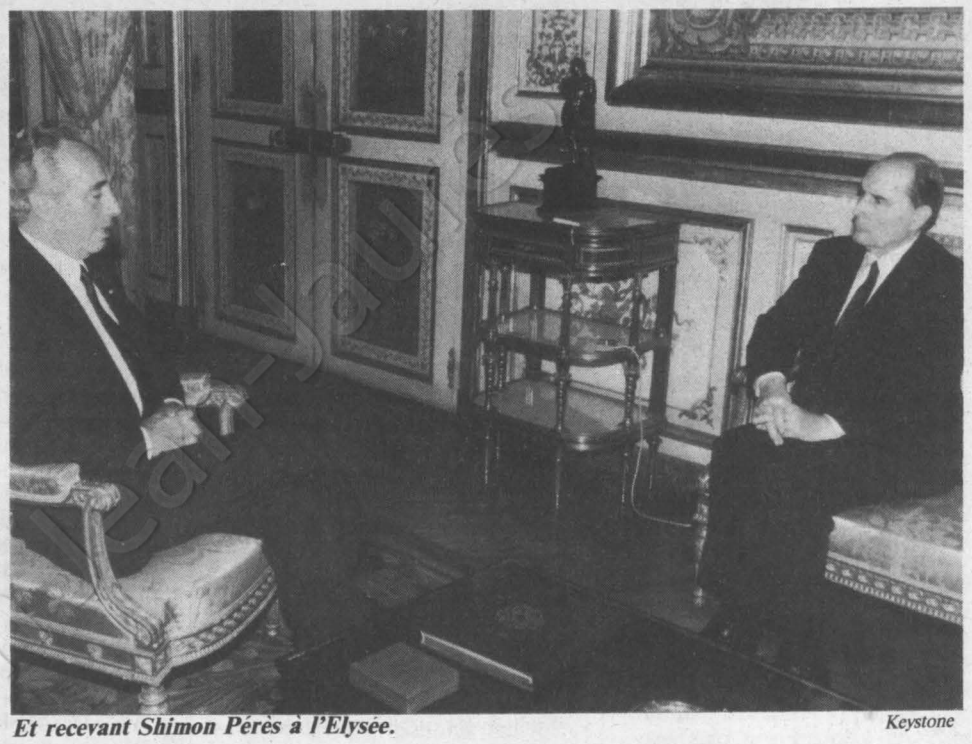
Autre exemple : le récent voyage du président de la République en Syrie. A combien de critiques et de sarcasmes n'a-t-il pas donné lieu depuis l'affirmation que c'était un voyage pour rien jusqu'à cette absurde intervention de Jacques Toubon, secrétaire général du R.p.r. accusant François Mitterrand de rencontrer des personnages « peu fréquentables ». J'ai sous les yeux une note officielle traduisant les réactions des milieux diplomatiques de Damas après la visite présidentielle. Ces milieux sont unanimes à considérer celle-ci comme un succès dont l'ambassadeur des Etats-Unis comme celui de l'U.r.s.s. ont tenu l'un et l'autre à féliciter personnellement notre représentant en Syrie. Ne comptons pas sur la presse française pour rapporter ces faits pas plus qu'elle n'aura souligné que, quelques jours seulement après la rencontre de François Mitterrand avec le président Hafez el Assad, le Premier ministre israélien Shimon Pérès en visite officielle à Paris a rendu hommage au président français « personnalité extraordinaire qui connaît peut-être plus que les autres l'histoire du monde juif, un homme qui témoigne de beaucoup d'amitié et de dignité envers Israël ».

Confirmation éclatante donc que la politique conduite par François Mitterrand depuis trois ans et demi a permis à la France de renouer le dialogue avec l'ensemble des pays du Proche-Orient et de pouvoir y jouer un rôle que chacun désormais lui reconnaît. C'est un succès remarquable sauf, bien entendu, aux yeux de ceux pour qui le gouvernement français, parce qu'il est dirigé par des socialistes, a toujours tort !



A.f.p.

François Mitterrand au sommet franco-africain de Bujumbura.



Et recevant Shimon Pérès à l'Elysée. Keystone

Prenons encore l'exemple de la Nouvelle-Calédonie. Là c'est le R.p.r. qui monte en première ligne et fait donner ses caciques Claude Labbé et Bernard Pons — ce dernier reconverti en « représentant personnel » de Chirac à Nouméa — pour accuser le gouvernement de ne rien faire pour rétablir l'ordre sur le territoire. Quelle impudence ! Alors qu'il y a une semaine on pouvait craindre le pire, surtout après l'assassinat de dix Canaques par des colons métis qui sont maintenant arrêtés, les premières démarches d'Edgard Pisani ont ramené le calme, convaincu les militants du F.l.n.k.s. de lever tous les barrages, rendu possible dès cette semaine une reprise du dialogue avec les différentes communautés calédoniennes.

Sans doute, le R.p.r., qui avait tout fait pour jeter de l'huile sur le feu, souhaitait-il des affrontements qui lui auraient permis d'accuser le gouvernement. Sans savoir de quoi demain sera fait on peut constater aujourd'hui que les choses tournent autrement. Ce qui n'empêche pas les amis de Chirac d'accuser quand même et d'entretenir sur place une agitation qui ne peut que compliquer la tâche du représentant du gouvernement.

Sans doute, je le redis encore une fois, le rôle de l'opposition est-il de critiquer et de contester. Il ne s'agit plus ici de critique ou de contestation mais de mensonge pur et simple, de mensonge conscient qui ne nuit pas seulement au gouvernement mais aux intérêts de notre pays dans le monde. Ceux des journaux, écrits, parlés ou télévisés qui rapportent complaisamment ces mensonges ont-ils seulement conscience qu'ils trahissent leur mission la plus élémentaire d'information et que, sous prétexte de combattre un gouvernement socialiste, ils commettent, jour après jour, une mauvaise action contre la France ?

— Je ne crois pas que la gauche ait durci son discours. Mais à partir du moment où la presse avait développé le thème de l'abandon du socialisme et où, pendant quelques semaines, a été mis en exergue une certaine neutralité du discours gouvernemental, le rappel de notre identité de socialistes y compris par le gouvernement a été présentée par les observateurs comme un durcissement. En fait il s'agissait bien d'un rappel de notre identité.

— Comment gagner les élections de 1986 avec une union de la gauche rompue par le P.c. ?

— Actuellement le P.c. fait un contresens fondamental. Avec ses orientations, il pousse l'électorat de gauche et donc aussi le sien au vote négatif ou à l'abstention. Or, s'il veut obtenir un résultat correct, il faut qu'il redonne un sentiment de confiance et des perspectives aux travailleurs. Il ne pourra le faire en tenant un discours abstrait et à long terme sur un nouveau « rassemblement populaire majoritaire », dont personne ne voit comment il pourrait se faire. Redonner la confiance ne peut s'opérer qu'à partir de la prise en compte de l'existence en France d'un gouvernement de gauche. Que la direction du P.c. critique ce gouvernement et propose des modifications à sa politique, je peux le comprendre. Mais avec la stratégie de rupture développée par le P.c., sur les thèmes purement négatifs développés par Georges Marchais à la Mutualité, les travailleurs qu'il influence concluront qu'on ne peut pas avancer avec la gauche. Le P.c. desservira la gauche et se desservira lui-même.

C'est donc autour du P.s. que s'effectuera le rassemblement. Son score en 1986 permettra de déterminer l'avenir. S'il est suffisant, il permettra de continuer à avancer, s'il est bon, il entraînera les communistes et la direction du P.c.

— Est-ce en vertu de cette analyse que les socialistes ne répliquent pas aux attaques quotidiennes du P.c. contre le P.s. et le président de la République ?

— Le P.c. ne donne pas l'impression d'une force qui a confiance en elle. Et sa direction ne semble pas plus assurée. Quant à la critique du pouvoir personnel, venant d'où elle vient, elle ne manque pas d'humour. Je regrette ces critiques excessives. Elles sont perçues souvent comme une réaction défensive d'une formation politique affaiblie et d'une direction contestée. Le P.c. me paraît souvent, dans le débat actuel, plus préoccupé de lui-même que des problèmes de la société française. C'est pourquoi je ne me mêle pas de ses débats internes, même si je les suis.

— Remobiliser la gauche est un objectif primordial pour 1986 mais ne sera-t-il pas également indispensable de rallier un électorat centriste ? Comment tenir ces deux fronts ?

— Je ne suis pas sûr qu'on puisse mettre des petits drapeaux sur les « territoires électoraux ». Et je ne sais pas s'il y a un électorat centriste au sens précis du terme. Je pense que nous aurons une majorité si des centaines de milliers de gens qui existent individuellement et non collectivement, qui se motivent au moment du vote et qui actuellement ne penchent pas pour nous, pensent qu'il vaut mieux, compte tenu de l'effort réalisé et malgré les difficultés, poursuivre avec les socialistes, que de confier leur sort à des dirigeants de droite risquant de bouleverser l'équilibre économique et social de la France. En faisant comprendre à ces gens le sens de notre action, la menace représentée pour la société par une droite influencée considérablement par les théories de Le Pen en faisant de nouvelles propositions pour la nouvelle législature, nous pourrons rallier ceux qui hésitent et gagner les élections de 1986.

— Pouvez-vous délimiter les contours du nouveau contrat que les socialistes proposeront au pays en 1986 ?

— Ce « nouveau contrat » devra unifier deux discours et deux pratiques : le discours d'avant 1981 et les inflexions d'après 1981 à la pratique d'avant 1986, et celle que nous proposerons pour après 1986. C'est au parti dans le cadre d'un congrès qui aura lieu, selon moi, à l'automne 1985, de proposer ce nouveau contrat avec lequel nous devrons franchir l'étape de 1986. On nous a accusés d'avoir eu un discours avant 1981 et une pratique après 1981. Le Congrès de 1985 et la campagne de 1986 seront très importants pour les socialistes parce que ce qu'ils devront proposer devra être crédible compte tenu de ce qu'ils ont fait depuis qu'ils sont au pouvoir : en même temps ce qu'ils proposeront devra dépasser ce qui a été leur pratique jusqu'en 1986. Ce rendez-vous du parti avec lui-même en 1985 sera très important, pas seulement à cause de l'échéance, mais aussi parce que jamais un congrès socialiste ne se sera tenu en France depuis un siècle après une expérience de cinq ans au pouvoir. Pour la théorie et l'action socialiste il s'agira du premier vrai congrès du pouvoir. Plus important que Valence qui a été une grand-messe ratée et que Bourg-en-Bresse qui a été un congrès utile, puisqu'il a préservé l'unité des socialistes, mais qui fut un congrès défensif. Le congrès de 1985, lui, devra être offensif, tout en étant celui de la synthèse de la théorie et de la pratique gouvernementale socialiste. Mais vous me faites bien trop anticiper. Pour le moment, contentons-nous de réussir notre Convention sur la « modernisation » et le « progrès social ».

(propos recueillis par JEAN-PIERRE BEDEI)

DOUBLE JEU PATRONAL

Utilisant les négociations sur la flexibilité de l'emploi, les dirigeants du C.n.p.f. s'efforcent de remettre en cause certains des acquis sociaux de ces dernières années.

PAR CLAUDE JADOUL

LA quatorzième séance des négociations sur la « flexibilité » de l'emploi sera-t-elle la bonne ? Patrons (C.n.p.f., C.g.p.m.e.) et syndicats tomberont-ils d'accord dans la nuit de samedi à dimanche ? Une chose semble sûre : les chances d'un mini-accord ont augmenté après la dernière réunion, celle de lundi dernier. La question reste maintenant de savoir si F.o. et la C.f.d.t. obtiendront suffisamment de garanties à leurs yeux pour parapher un texte car, du côté de la C.g.t., il est clair que l'on s'achemine vers un refus.

Cette négociation qui se termine confirme en tout cas l'impression qui prévalait au départ : les patrons avaient délibérément placé la barre très haut — les fameux Enca (emplois à contraintes allégées) — pour négocier en position de force. Gattaz et Chotard se sont bien réparti les rôles sur ce terrain des Enca, le premier affirmant qu'ils étaient générateurs d'emplois, l'autre étant plus sceptique, en privé et en public, sur l'efficacité réelle de cette mesure. Cela ne veut pas dire qu'Yvon Chotard soit plus « social » que son patron. En clair, le C.n.p.f. a mis deux fers et deux hommes au feu... Une vieille tactique qui a largement fait ses preuves...

Sur le fond, le texte présenté au siège du C.n.p.f. lundi dernier — « inacceptable » pour l'ensemble des syndicats — est en train de subir une toilette de forme et un « gommage » de certaines propositions parmi les plus outrancières de façon à arracher la signature de F.o.

Mais l'on ne peut s'empêcher de douter que les motivations des syndicats pour s'asseoir à la table des négociations — les « nouvelles technologies » et une réduction du temps de travail — soient véritablement prises en compte. F.o. et C.f.d.t. risquent en tout cas de signer avec une crainte dans la tête : le recours à des décrets gouvernementaux en cas d'échec.

L'attachement de F.o. à la politique contractuelle l'incitera-t-elle à apposer sa signature, même du bout du porte-plume ? C'est l'une des principales questions. Pour ce qui est de la C.f.d.t., il est loin d'être prouvé que la proposition patronale « d'« annualisation » du temps de travail » à 1 770 heures l'année soit un pas, même petit, vers une authentique diminution. Il est clair aussi qu'une telle mesure de « flexibilité » (qui permettrait de moduler la charge de travail au gré du carnet de commandes des entreprises) ne favorisera pas, ipso facto, des créations d'emplois. La preuve est loin d'être faite, c'est le moins que l'on puisse en dire. On peut même se demander si ladite « annualisation » ne favorisera pas les mesures de chômage technique. Le texte patronal précise d'ailleurs bien — à propos de la réduction du temps de travail — qu'elle devra être « sans incidence sur le coût par unité produite ».

En tout état de cause, la solution du problème risque fort d'être renvoyée au niveau des branches et des entreprises. Pour être clairs, le C.n.p.f. et la C.g.p.m.e. précisent, si besoin en était, que les « gains de productivité » ne peuvent être affectés, en aucun cas, à une réduction du temps de travail...

Des fruits amers

Ce texte, en l'état, suscite encore d'autres inquiétudes. Notamment en ce qui concerne les procédures de licenciements, le véritable cheval de bataille patronal dans cette affaire. Lorsque MM. Gattaz et Chotard, en revanche, bien d'accord là-dessus, exigent que le contrôle de l'administration ne porte plus, désormais, que sur la « régularité de la procédure » de la part de l'administration en matière de licenciements économiques, cette prétention suppose évidemment que le principe de l'autorisation préalable est proprement évacué. Y compris pour les comités d'entreprise ! C'est tout de même un sérieux pas en arrière, non ? En clair, on revient, par la bande et pour plusieurs points, sur des mesures législatives de 1982.

Même inquiétude à propos des seuils sociaux et parafiscaux. L'adoption des propositions patronales marqueraient, dans cette matière comme pour les autres, un sérieux recul. La C.f.d.t. est en train de concocter à cet égard des contre-propositions de « lissages » qui animeront sans doute la nuit de samedi à dimanche. Une nuit au cours de laquelle les partenaires syndicaux vivront dans la crainte que le gouvernement n'impose ce que la vie contractuelle n'aura pas permis de négocier. Un vrai dilemme.

Cette affaire illustre, une fois de plus, une évidence : la difficulté des organisations syndicales à être de véritables « acteurs du changement » depuis 1981. Pourquoi le nier : la vague actuelle n'est plus porteuse pour la gauche. Et ce n'est pas un hasard si toutes les négociations, depuis quelques années, se sont soldées par des reculs. L'affaire de l'Unédic est, à cet égard, présente dans tous les esprits. Au-delà, c'est bien évidemment la question de la mobilisation populaire, trop faible, qui est en cause. De ce point de vue, les syndicats récoltent aussi les fruits amers d'une certaine inadéquation par rapport à la société de 1984. Il serait donc trop facile de tirer sur un seul pianiste : le gouvernement. ●





Pascal Lebrun

TUC.: PAS SI TOC !

Moins de trois mois après leur lancement, les Travaux d'utilité collective représentent déjà 3 000 projets concernant 37 000 jeunes. Preuve que les jeunes, qui se sont inscrits en masse dans leur mairie, ont pris l'affaire très au sérieux.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LES Tuc en toc ? Contrairement à ce que d'aucuns prétendent (1), les Travaux d'utilité collective apparaissent, moins de trois mois après leur lancement, comme une affaire extrêmement sérieuse. Les jeunes ne s'y sont pas trompés, qui se sont inscrits en masse dans leur mairie. Et leurs élus non plus qui, quelle que soit leur appartenance politique, ont déposé des dossiers auprès des commissaires de la République. Déjà 3 000 projets touchant 37 000 jeunes, l'objectif étant de 60 000 à la fin de 1985.

Ce qui prouve que la pertinence de l'idée sait lever les réserves politiques, malgré quelques discours fracassants tenus nationalement...

L'environnement sera le domaine par excellence où les Tuc trouveront à s'exercer. Parce que l'aménagement du cadre de vie quotidien, l'entretien de l'espace public dans les villes et celui des espaces naturels appartiennent à l'évidence à cette zone de travail « invisible » que l'organisation sociale actuelle ne satisfait plus, maintenant que les habitants ne gèrent plus eux-mêmes leur environnement immédiat et puisque ces activités ne dégagent pas de marges de rentabilité suffisantes pour intéresser le privé.

Le secteur de l'environnement intéresse également le gouvernement, parce qu'il concerne l'ensemble du territoire, qu'il peut toucher tous les jeunes Français, même ceux qui vivent dans de très petites communes. Et parce qu'il implique l'ensemble des responsables des collectivités locales en permettant la mobilisation de tout le tissu associatif.

L'administration a, en effet, une démarche très décentralisée, en cette matière. « L'Etat ne vend pas des Tuc clés en main », explique Huguette Bouchardeau. Il souhaite seulement faciliter toutes les initiatives en leur apportant l'aide technique et financière nécessaire. Et en regroupant et diffusant l'information.

Ainsi, associations et collectivités locales montent au front. Comme à Angers où sont proposés 92 stages Tuc, pour entretenir les espaces verts, nettoyer les berges d'un lac, piéger les ragondins... Les personnels communaux participent pleinement à l'opération, en assurant l'encadrement et la formation.

« Les Tuc doivent être un tremplin pour les jeunes, pas une parenthèse », dit-on aussi à Rennes, où la ville travaille en collaboration étroite avec son bassin d'emploi et ses associations pour proposer des formations de bonne qualité.

Utilité collective signifie évidemment utilité pour la collectivité, mais aussi pour les jeunes eux-mêmes. Ainsi à Millau, les Tuc participeront au reboisement du Larzac et à protéger la région contre les crues. Bel exemple de ces « nouveaux besoins » de cette « nouvelle façon d'y répondre » dont les Tuc peuvent être l'occasion. Comme l'enquête sur la qualité de l'eau que va gérer l'agence de l'eau Artois-Picardie, travail de recherche très formateur qui devrait proposer des actions de lutte contre la pollution et d'aménagement des berges.

Qualification sociale

A l'occasion de ces stages pas comme les autres, les jeunes entreront en contact avec le milieu associatif, « des gens passionnés qui veulent obtenir des résultats », résume Huguette Bouchardeau. Soit un élément de qualification sociale extrêmement précieux à l'heure où sortir les jeunes de leur inactivité et de leur marginalisation est devenu vital pour la société.

Sur ce thème, le ministère du Travail lance une campagne nationale d'information expliquant la nature des mesures prises le 26 septembre dernier pour l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes. Pour que l'objectif du gouvernement soit atteint, c'est-à-dire que tous les jeunes se voient proposer avant la fin 85 un emploi, un stage de formation ou un stage Tuc, une mobilisation générale est bien sûr nécessaire. Mobilisation de tous, administrations, élus, chefs d'entreprise, syndicats... Réussir est indispensable, car assurer l'insertion de la jeunesse dans ce pays est sans doute l'ardente obligation de notre fin de siècle. Qu'est-ce qu'une société qui ne prépare pas sa relève ? Quel avenir a-t-elle ? ●

(1) Notamment Georges Marchais au dernier meeting du P.c.f.

L'économie en bref

PAR STEPHEN GÉRE

BOURSE

Bérégovoy prend des risques

En ma qualité de ministre des Finances, je dois prendre des risques, annonçait Pierre Bérégovoy cette semaine. C'est chose faite : un nouvel instrument va faire son apparition – très progressivement – sur le marché monétaire dans les premiers mois de 1985. Il s'agit d'un certificat de dépôt identique à celui qui existe dans la plupart des grands pays industriels et dont notre système bancaire était encore démuni. Ce certificat de dépôt sera réservé aux entreprises et facilitera la gestion de leur trésorerie à très court terme. Compte à terme rémunéré au taux du marché monétaire – donc moins que les obligations – il pourra être revendu si l'entreprise a un besoin urgent de trésorerie. Il constituera une sorte de marché monétaire interentreprises. Les milieux de la finance ont accueilli très favorablement la nouvelle.

Trop favorablement même, puisqu'un « vent de panique », selon la presse spécialisée, a soufflé sur la Bourse, faisant tomber jeudi 6 décembre les obligations à leur cours plancher autorisé. Krach boursier très modeste du reste, puisque les obligations ont regagné en deux jours les deux points qu'elles avaient perdus au cours de ce jeudi noir. Toutefois Pierre Bérégovoy a été obligé de rassurer la corbeille en précisant que le certificat de dépôt serait créé progressivement et « dans les mois à venir », et qu'enfin il ne se substituerait pas au placement en obligations des S.i.c.a.v.

Il s'agira plutôt d'un produit venant compléter le marché obligataire. Pour les experts de la Rue de Rivoli, il s'agissait surtout de faire baisser le taux d'intérêt moyen en faisant passer quelques milliards d'un marché financier à 13 % vers un marché monétaire à 11 %. Ainsi dynamisé, le trop petit marché monétaire deviendra un vrai marché déterminé par l'offre et la demande. En rappelant qu'une baisse d'un point du taux de base bancaire revient à un point d'allègement de charges sociales pour les entreprises (soit 8 milliards au total), Pierre Bérégovoy avoue son intention de faire de Paris une place aussi vivante que les Bourses de Francfort ou de Londres. On comprend dès lors son agacement lorsque ceux qui ne cessent de déplorer qu'on vive dans une « économie sans risques » poussent des cris d'orfraie chaque fois qu'il entreprend de moderniser les finances de notre pays.

COOPERATION

Lomé III : c'est parti !

Les accords de Lomé III ont été signés samedi dernier entre les dix pays de la C.e.e. et les soixante-quatre Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (A.c.p.). Cette troisième convention de Lomé qui règle les rapports Nord-Sud entre l'Europe et ces pays parmi les moins développés entrera en application le 1er mars 1985 pour une durée de cinq ans. L'enveloppe globale de cette convention s'élève à 8,5 milliards d'Ecu (environ 58 milliards de francs) en faveur des A.c.p. L'accent sera mis sur la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, ainsi que les investissements privés.

SECU

Toujours excédentaire

Pour l'ensemble des années 1984 et 1985, le solde des régimes de Sécurité sociale sera largement excédentaire. Après l'excédent dégagé l'an dernier, la Sécurité sociale sortira des comptes positifs, pour la seconde année consécutive, en 1984 : le régime général sera positif de 18,1 milliards de francs, l'ensemble de 18,6. Conséquence de la suppression du 1 % supplémentaire de cotisation l'an prochain, la Sécurité sociale sera déficitaire en 1985 de 3,2 milliards pour le régime général et de 5,2 milliards pour l'ensemble des régimes. L'ensemble des deux années restera donc bénéficiaire.

ETHIOPIE

900 000 tonnes de nourriture à trouver

La famine qui ravage l'Ethiopie est en passe de battre tous les records, loin devant le désastre de 1974 qui, en coûtant la vie à deux cent mille personnes, avait provoqué la chute du Négus. Sept millions d'Ethiopiens vivent dans les zones sinistrées et l'on parle aujourd'hui de trois cent mille à neuf cent mille victimes. Cette situation dramatique risque d'être aggravée par la difficulté de réaliser la jointure avec les prochaines récoltes : comme il n'a pas plu cet été, la sécheresse persistante risque fort de repousser cette échéance à un an. Les autorités locales ont lancé au monde développé un appel pour l'envoi dans un premier temps de 630 000 tonnes de nourriture. Selon les experts, c'est du double que l'Ethiopie a besoin pour tenir une année entière.

A ce jour, l'Ethiopie a reçu 100 000 tonnes et table sur la réception d'environ 130 000 tonnes en provenance en partie des Etats-Unis et d'Australie. Le total des aides promises et reçues s'élève à 300 000 tonnes. Il reste 900 000 tonnes à trouver...

De son côté, la France a expédié 1 500 tonnes de blé d'aide directe et 2 000 tonnes au titre du programme alimentaire mondial. Pour 1985, il est question de 5 000 tonnes. En outre, l'Ethiopie a demandé à la France de lui vendre 100 000 tonnes de céréales à crédit, à des conditions avantageuses. Côté éthiopien, on précise que les conditions demandées n'ont pas été acceptées par la partie française. Le programme d'urgence de l'organisation chrétienne Caritas internationalis réclame, pour sa part, 225 000 tonnes de céréales et produits alimentaires. 100 000 tonnes ont été trouvées auprès des Etats-Unis, une demande de 60 000 tonnes à la C.e.e. n'a pas encore abouti.

L'acheminement des vivres sur le terrain pose d'autres problèmes. Si les secours disposent de moyens logistiques suffisants – on parle de 600 camions et de 54 avions – il est parfois extrêmement difficile d'atteindre les populations sinistrées du fait de mouvements massifs d'exode. Autre obstacle à la diffusion des secours, l'absence d'abord de cessez-le-feu avec les forces d'opposition erythréennes et tigréennes. Au moment où les autorités éthiopiennes reconnaissent que l'aide occidentale s'est mobilisée – après une brève hésitation – au mépris des divergences idéologiques, l'urgence de la situation exigeait qu'on apporte une solution au moins provisoire aux problèmes intérieurs. Comme s'il était indispensable d'ajouter la guerre aux fléaux endurés aujourd'hui par les populations de la région.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.c.f.d.), le Secours catholique et Cimade se sont engagés dans un premier temps dans un programme d'aide d'urgence d'un montant de un million de francs. De son côté, l'Association démocratique des Français à l'étranger (A.d.f.e. Ethiopie) lance une souscription pour mettre un camion à la disposition des organismes de secours.

– C.c.f.d., 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris - C.c.p. 18.249.74 Y Paris.

– Secours Catholique, 106, rue du Bac 75007 - Paris - C.c.p. 5620.09 K Paris.

– Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris - C.c.p. 40.88.87 Paris. « Un camion pour le Wollo ». A.d.f.e., 1, rue Paul-Baudry, 75008 - Paris.

– Banque centrale des coopératives et mutuelles. Compte n° 022 31 0075 237 - 12, place de la Bourse 75002 - Paris.



Louis Mexandeau.

A.f.p.



A.f.p.

EXPORTATIONS

Mexico achète nos P.t.t.

Louis Mexandeau exporte nos P.t.t. au Mexique. Les ministres français et mexicains des Postes ont signé vendredi 16 novembre à Mexico un nouvel accord de coopération pour la modernisation et l'amélioration du service postal mexicain. La France louera puis vendra au Mexique des équipements automatiques de traitement du courrier et apportera ses compétences pour créer des centres de tri modernes. En 1978, les deux pays avaient signé un accord similaire pour la mise en place d'un centre de tri automatisé qui a commencé à fonctionner en septembre dernier.

INDUSTRIE

Reprise de l'investissement

Dans l'industrie, quand l'investissement va, tout peut aller mieux... Et, de ce côté, les baromètres semblent se mettre au beau fixe. Au premier semestre 1984, selon le ministère de l'Industrie, les commandes de machines-outils ont augmenté de 40,7 % (29,6 % sans les commandes étrangères). Ces commandes portent essentiellement sur des matériels de haut de gamme, ce qui semble indiquer que les procédures financières mises récemment en place, notamment le Fonds industriel de modernisation, liées à l'accroissement des prêts à taux bonifié (60 milliards en 84) et à l'amélioration observée de la situation financière des entreprises ont des résultats rapides et confirment la reprise de l'investissement industriel. Une reprise annoncée par deux instituts de prévision économique : le B.i.p.e. prévoit un accroissement de l'investissement industriel de 5 % en 1985, l'I.p.e.c.o.d.e. de 6,6 %.

L'enquête réalisée par l'I.n.s.e.e. auprès des chefs d'entreprise en octobre dernier conclut à l'optimisme des industriels en la matière. L'industrie semble au début d'une phase de reprise, déjà sensible pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement tirés par la demande intérieure.

CROISSANCE

Mieux que prévu

Selon une toute récente estimation de l'I.n.s.e.e., la croissance du P.i.b. marchand – il s'agit des biens et services commercialisables – serait de 1,7 % à 1,9 % en 1984. Cette révision à la hausse (l'I.n.s.e.e. ne prévoyait antérieurement que 1,3 % de croissance) montre que la croissance française se porte mieux que prévu et qu'on se situe dans une perspective de reprise. Comme l'aurait déclaré Yvon Gattaz récemment, les socialistes ont prouvé leur aptitude à gérer...

UN NOUVEAU REGARD SUR L'ASSURANCE

UAP

N°1 OBLIGE



DES PRETS ADAPTES A CHAQUE SITUATION

Aujourd'hui, l'accession à la propriété vous concerne. La BNP le sait, et pour mieux vous aider, vous offre toute une gamme de prêts immobiliers : pour acheter, construire ou même rénover, améliorer votre résidence principale.

Dans l'éventail de ses prêts, la BNP vous propose le Prêt Conventionné : taux très intéressant, modalités de remboursement adaptées, financement à hauteur de 90 % du coût de l'opération, durée de 5 à 20 ans, ou encore le P.A.P. (Prêt d'Accession à la Propriété) : taux très préférentiel et dans certains cas sans apport initial, remboursement en 15, 18 ou 20 ans.

Vous aider à acquérir, construire et améliorer votre habitation, c'est aussi notre métier à la BNP.

Ecom/Univas

BNP. LA BANQUE EST NOTRE METIER

Fondation Jean-Jaurès

CRÉDIT MUTUEL PRÉSENTE :



ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD R.C.S. Nanterre 692 017 650

Vous qui avez faim d'entreprendre et soif de vous réaliser, au Crédit Mutuel venez parler de vos idées et de vos projets.

Crédit Mutuel
Les uns les autres.

L'épargne multilion : votre épargne sur mesure.



Parlez-en avec un lion.

L'épargne est une chose sérieuse et parfois compliquée. Pour chaque individu, cela implique un choix selon ses objectifs et les possibilités qui lui sont offertes.

Parce qu'il existe aujourd'hui de nombreuses solutions d'épargne différentes.

Parce que chacun peut les moduler à sa convenance.

Le Crédit Lyonnais a créé **l'épargne multilion : l'épargne multilion,** c'est une épargne sur mesure.

Un dossier pour construire votre épargne sur mesure.

L'épargne multilion vous donne toutes les informations nécessaires sur les différents produits d'épargne disponibles, en même temps qu'il vous fournit les grilles d'évaluation permettant d'ajuster vos objectifs aux différentes formes de placement.

Pour vous procurer ce dossier, demandez-le au Crédit Lyonnais : il vous sera remis gracieusement.

CREDIT LYONNAIS

LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

INTERMARCO-CONSEIL

Politique internationale

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

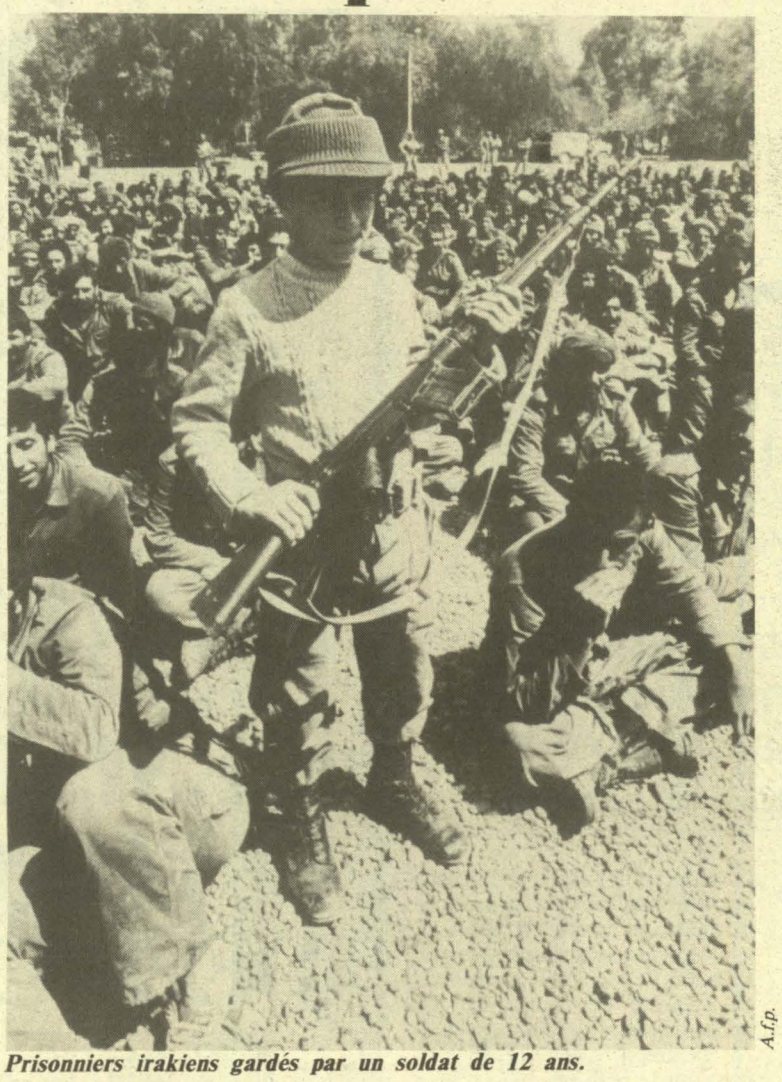
IRAN

Et criminel de guerre en plus ...

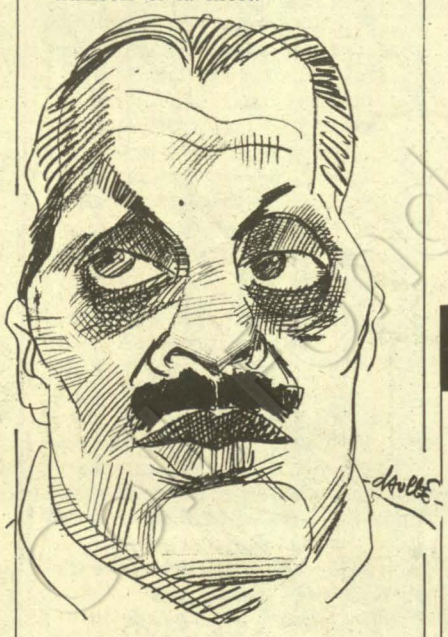
Fin novembre, les pays membres du Conseil de sécurité du Golfe (C.c.g.) ont discuté des conséquences de la guerre irako-iranienne. En toile de fond un constat tragique : toutes les médiations pour mettre fin à ce conflit ont échoué. La guerre se poursuit et, pour les pays du Golfe, cette source d'inquiétude est loin d'être tarie. Ainsi ont-il décidé de créer une sorte de « force d'intervention rapide » destinée à intervenir à tout moment dans cette région chaude et dangereuse. Ils envisagent d'assurer eux-mêmes leur défense face aux risques de dérapage du conflit entre l'Iran et l'Irak. Mais cette décision ne remet pas en cause les accords militaires qui existent entre certains pays du Golfe (Oman, Barein et Arabie Saoudite) et les États-Unis qui possèdent là d'importantes bases militaires.

Un certain nombre de personnalités françaises ont signé récemment un appel pour « mettre fin à ce drame sanglant qui peut d'ailleurs à tout moment s'élargir en une conflagration bien plus vaste ». Les signataires – parmi lesquels Louis Darinot, Claude Estier, Claude Evin, Maxime Gremetz, Jean Lacouture, Didier Motchane, Olivier Stirn, Antoine Vitez – considèrent qu'il est possible d'arrêter la guerre irako-iranienne « à la seule condition qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu. Quatre ans de guerre n'ont procuré aucun avantage décisif à l'un ou à l'autre des belligérants. Aucun des deux peuples ne serait humilié si l'un acceptait de mettre fin au combat – une paix sans vainqueur ni vaincu signifie qu'un cessez-le-feu soit proclamé avec retrait des forces armées sur les frontières reconnues avant le conflit et échange de prisonniers sous la supervision de la Croix-Rouge internationale ou d'organisations analogues. Divers plans de paix définis dans ce sens, comme celui adopté par le Conseil de l'Europe – déclaration n° 110 du 10 mai 1984 – et la résolution votée par le Parlement européen – 19 janvier 1984 –, ainsi que celui présenté par le Conseil national de la résistance iranienne – 13 mars 1983 –, etc., convergent dans leurs grandes lignes ».

Justement la Croix-Rouge internationale vient de dénoncer l'assassinat par les Iraniens d'un grand nombre de prisonniers irakiens. Les représentants du Comité international de la Croix-Rouge (C.i.c.r.) ont assisté lors d'une visite, en octobre dernier, à la prison de Gorcan, une ancienne caserne de l'armée iranienne, à la répression brutale d'une émeute. Plusieurs détenus sont morts, et on a enregistré un nombre élevé de blessés. Pour le C.i.c.r., « ce qui s'est passé à Gorcan n'est pas un incident isolé. D'autres confrontations violentes ont eu lieu dans d'autres camps ». Le nombre réel de prisonniers de guerre irakiens en Iran est difficilement estimable. Le C.i.c.r. a pu cependant établir une liste de 45 000 prisonniers. Il s'agit d'individus détenus dans des camps officiels, un certain nombre d'autres centres de détention sont maintenus secrets par les autorités iraniennes. Plusieurs des personnes enregistrées par le C.i.c.r. comme des prisonniers dans les camps iraniens sont ensuite apparues dans des listes, fournies par Téhéran, d'Irakiens « morts au combat ». Le C.i.c.r. a dénoncé « le traitement inadmissible des prisonniers de guerre irakiens par l'Iran ». « Les membres de la Croix-Rouge ont aussi constaté l'existence des pressions idéologiques et politiques, des tentatives systématiques de rééducation et des attaques constantes contre l'honneur et la dignité des prisonniers. Cette politique vise à forcer les prisonniers à choisir entre la trahison et la mort. »



Prisonniers irakiens gardés par un soldat de 12 ans. A.f.p.



Le général Zia Ul Haq.

PAKISTAN

Sous le voile de l'Islam, la dictature

Le général Zia Ul Haq, au pouvoir depuis 7 ans, organise le 19 décembre une « consultation populaire » destinée à approuver sa politique « d'islamisation » du pays. En réalité, il s'agit pour lui, et dans un Pakistan où 97 % de la population est musulmane, de se maintenir au pouvoir jusqu'en 1983.

La loi martiale ne sera pas levée pour cette date, mais le dictateur laisse entendre qu'après la consultation elle pourrait l'être si les résultats lui sont favorables...

Pour l'opposition, très active pendant l'année 1984, il s'agit d'une fraude pure et simple. Les partis d'opposition n'ont aucun droit, les réunions publiques restent interdites, et la loi martiale les empêche de s'exprimer dans la presse. Le Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.r.d.), qui regroupe une dizaine de partis d'opposition, ne pourra pas faire campagne pour l'abstention. Des peines d'emprisonnement de 3 ans sont prévues pour ceux qui appelleraient à boycotter le référendum.

Le général Zia Ul Haq joue sur du velours, la question posée aux électeurs est on ne peut plus simple : « Etes-vous pour ou contre la poursuite de l'islamisation entreprise par le général Zia Ul Haq ? » L'opposition signale qu'on voit mal des musulmans pakistanais voter contre l'Islam. En affirmant ainsi son pouvoir, le général Zia pense pouvoir contenter l'armée, favorable à une accélération du processus, et aussi pouvoir affermir son autorité face à des voisins par trop remuants. Coincés par l'Iran et l'Afghanistan d'un côté et par l'Inde de l'autre, les militaires pakistanais ont besoin de consolider leur emprise sur le pays et de donner à l'extérieur l'image d'un pouvoir fort. Leurs points d'appui à l'étranger restent les États-Unis et la Chine ; cette dernière trop soucieuse face à un éventuel axe Moscou-New Delhi continue à appuyer le régime pakistanais. Pour les États-Unis, la situation géostratégique du Pakistan et la présence des Soviétiques à Kaboul placent automatiquement la dictature du général Zia comme « un bastion du monde libre ».

La répression, les condamnations à mort et une farouche politique de discrimination des femmes ont dressé une partie de la population contre la dictature. Le référendum des généraux essaie de brouiller les cartes sous le voile de « l'islamisation ».

SHIMON PERES A PARIS

Un réchauffement politique certain

« Chaleur sans égale », « bilan très positif » : Pérès a fait cette fois un tel « tabac » dans la presse israélienne pour sa visite à Paris que sa cote dans les sondages en a connu un bond record, dépassant largement celle de Shamir.

Réception plus que cordiale, en effet, par les officiels ... et les personnalités d'opposition, mais surtout promotion de la coopération mutuelle par la création d'un comité industriel, fourniture prévue par Paris de deux centrales électronucléaires, ouverture enfin, après 15 ans d'absence culturelle, d'une Alliance française à Jérusalem : ce ne sont pas là des signes négligeables du réchauffement politique opéré.

La prudence reste cependant de mise du côté politique, même si c'est la première fois depuis 1967 qu'un Premier ministre israélien – omettant l'exclusive dépendance U.s. – appelle la France à un rôle de « pont » diplomatique au Proche-Orient entre Israël et ses voisins –surtout libanais et syrien. Les récents contacts directs entre Mitterrand et Assad, maitre du jeu au Liban, au moment où les discussions sur l'indispensable retrait des troupes israéliennes restent dans l'impasse, ont sans doute porté Pérès à des souhaits d'intercession ... en vérité bien délicats.

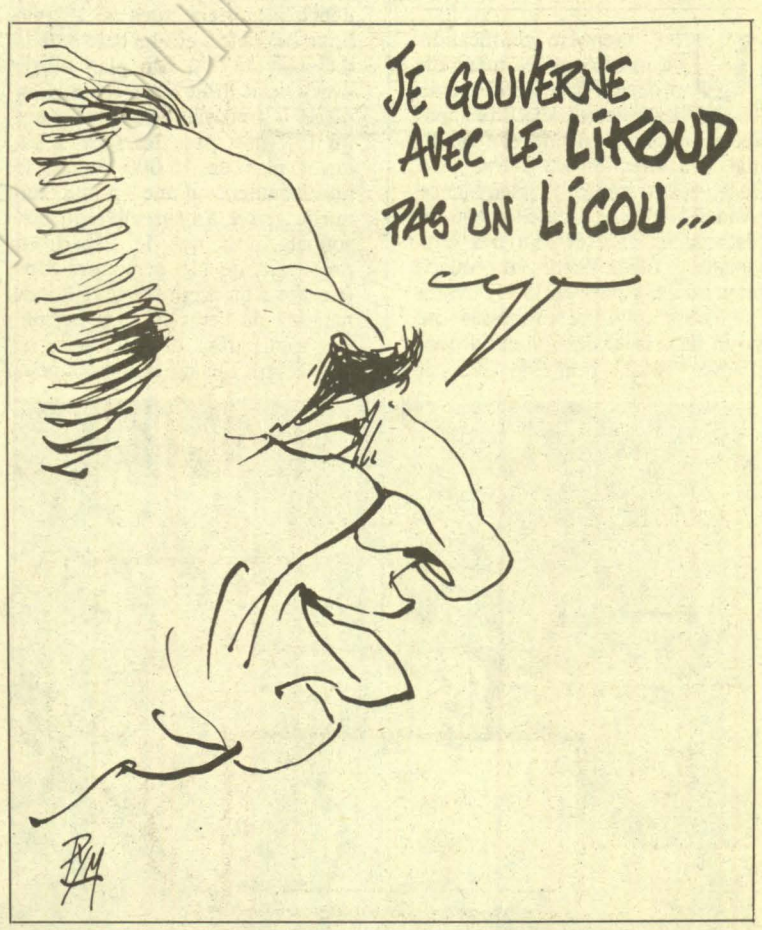
On comprend mieux la discrétion de Pérès du côté jordano-palestinien, malgré le nouvel axe modéré O.l.p. – Hussein d'Amman et les propositions de négociations de ce dernier, d'ailleurs partiellement soutenues en Israël. « Mais, remarque A. Jaffé, porte-parole du Mapam, la France et Mitterrand ne sauraient intervenir quel qu'en soit leur désir sans chances minimales de succès. Or les leaders travaillistes – même si des contacts ont été pris dans les coulisses – ont avant tout les mains liées par le gouvernement d'Union nationale. » De plus, les positions encore ambiguës de l'O.l.p., qui ne rejette toujours pas « la lutte armée » tout en reprenant l'essentiel du plan Hussein, comme le refus réitéré du « petit roi » de tout compromis sur les territoires occupés, limitent toute initiative de Pérès s'il veut éviter l'éclatement de son cabinet ... Et prolongent un immobilisme politique néfaste.

Jean LIBERMAN

CHINE

La énième mort de Mao

La politique de modernisation à la chinoise suit son cours. Cette grande république asiatique vit aujourd'hui au rythme d'un aggiornamento qui bouleverse sinon la vie quotidienne, tout au moins le « cadre théorique » du Parti communiste chinois. Deng Xiaoping a récemment multiplié les gestes visant à montrer aux cadres du parti que le dogmatisme n'est plus de mise en Chine. La rupture avec le passé maoïste est accompagnée d'une gigantesque campagne de propagande et d'éducation, 40 000 000 de communistes chinois doivent être rapidement formés et doivent apprendre la « ligne nouvelle ».



Le pragmatisme des dirigeants chinois ouvre quelques brèches dans le marxisme fossilisé qui était à l'honneur en Chine. Ainsi, et suivant une maxime chère à Deng Xiaoping, « un chat peut être blanc ou noir, l'important c'est qu'il chasse les souris », on invite les cadres du parti à « chercher la vérité à partir des faits », quitte à s'éloigner de la vulgate maoïste. Sur le terrain économique, certaines mesures prises permettront aux paysans de développer certaines formes de production privée en plus de la toujours obligatoire production planifiée par l'État.

Des mesures donc qui essaient d'instaurer au niveau local et régional une plus grande souplesse dans l'organisation de l'économie. L'ouverture de la Chine aux investissements étrangers est l'autre volet de la « modernisation ». Le vent de l'Est a tourné, et les dirigeants chinois étudient avec attention les processus des pays comme la Yougoslavie ou la Hongrie, porteurs de quelques particularités qui font exception dans le camp des « pays socialistes ».

Fin décembre, on prévoit une vaste « opération de rectification » au sein du Parti communiste chinois, cette campagne pourrait culminer avec l'expulsion, en douceur, des plus récalcitrants partisans de la pureté maoïste.

"LE MONDE": COMBINAZIONE, RUE DES ITALIENS

C'est le 20 décembre que l'assemblée générale de la S.a.r.l. « le Monde » désignera le nouveau directeur-gérant appelé à succéder à André Laurens, démissionnaire depuis que la société des rédacteurs a, la semaine dernière, repoussé son plan de redressement financier de l'entreprise qui comportait notamment la vente de l'immeuble de la rue des Italiens. Mais y a-t-il une politique de rechange, et le « combat des chefs » qui se profile à nouveau va-t-il vraiment arranger les choses ?

PAR ANTOINE VIOLET

UNE première clarification va intervenir dès mercredi prochain lorsque la même société des rédacteurs va être appelée à désigner son nouveau candidat à la direction du journal. Ce sera selon toute vraisemblance André Fontaine, actuellement rédacteur en chef et l'un des plus anciens collaborateurs du quotidien où il est entré en 1947. Ecarté au cours du long processus qui avait réglé la succession de Jacques Fauvet, André Fontaine semblait jusqu'à ces jours derniers faire la quasi-unanimité des journalistes et des autres actionnaires de la S.a.r.l. Mais l'annonce par Michel Tatu de sa propre candidature montre que les séquelles des affrontements de ces dernières années ne sont pas toutes effacées.

Quel que soit le résultat des votes de la semaine prochaine, l'entrée en fonctions du nouveau directeur-gérant, accompagnée éventuellement de celle d'un cogérant (on parle notamment de Philippe Ramond qui vient de quitter Canal Plus), ne résoudra pas pour autant la grave crise financière que « le Monde » connaît depuis plusieurs années et qui n'a fait que s'aggraver sous la direction d'André Laurens. Les comptes du journal pour l'année 1982 avaient, en effet, fait apparaître un premier déficit important, près de 18 millions de francs, et une baisse de la diffusion de 9 %. Un plan de redressement avait alors été mis en place. Il prévoyait le non-paiement du 13e mois pour les salariés gagnant plus de 15 000 francs, le non-paiement d'une prime annuelle versée à l'ensemble du personnel, ainsi que le départ en préretraite de 110 personnes dans le cadre d'un accord avec le Fonds national de l'emploi. 102 personnes sont parties dans le cadre de cet accord, 8 étant licenciées pour raisons économiques. Cette mesure touchait des personnes ayant entre 55 et 60 ans et devait permettre de réaliser une économie de 25 millions de francs.

En juin 1984, dans la mesure où l'exercice pour l'année 1983 était à nouveau déficitaire de 29 millions de francs, les associés de la S.a.r.l. « le Monde » se trouvaient mis en situation de voter sur le maintien de l'activité de l'entreprise, les pertes dépassant les fonds propres de l'entreprise. Divers moyens d'assurer le redressement du journal avaient alors été évoqués par la société des rédacteurs.

C'est le 18 octobre dernier qu'André Laurens définissait avant le conseil de surveillance un plan d'assainissement destiné à reconstituer les fonds propres du journal, plan qui était ensuite soumis au comité d'entreprise. Ce plan prévoyait plusieurs mesures, présentées comme indissociables : vente de l'immeuble, réduction des salaires et établissement de nouveaux barèmes. Le 22 novembre, la direction et le Livre-C.g.t. concluaient un accord de principe sur le « gel » de l'imprimerie de Saint-Denis et sur l'utilisation du fac-similé. Le 23, avait lieu la première rencontre entre les syndicats et la direction sur le projet de révision des grilles de salaires et des qualifications. Avec l'échec de ces premières négociations, « le Monde » subissait la première grève de son histoire. C'est sur le projet de vente de l'immeuble soumis au vote des actionnaires qu'André Laurens a été mis en minorité par la société des rédacteurs, celle-ci exprimant ainsi son refus du plan de redressement proposé. Reste à savoir s'il y en a un autre possible.



La société des rédacteurs.



André Laurens.

A.f.p.



F.M.: ONDES LONGUES, IDEES COURTES

Il n'y aura pas de liberté sur les ondes si la situation à l'italienne continue son O.p.a....

PAR DENIS DANGAIX

FALLAIT-IL plusieurs dizaines de milliers d'adolescents venus danser dans la rue, samedi dernier, pour appuyer les négociations « prévues » entre les pouvoirs publics et les radios locales suspendues ? Fallait-il laisser planer l'ambiguïté dans la tête de ses jeunes que suspension égale interdiction. Et donc qu'interdiction égale gouvernement ?

La F.m. vient une fois de plus de démontrer sa force et sa faiblesse. Sa force, car c'est bien la première fois que, grâce à cette magie des ondes, une radio, une grosse radio, une terrible radio — c'est bien ce qu'on lui reproche d'ailleurs —, à coups de flashes martelés toutes les demi-heures à raison d'un émetteur gonflé à 60 kilowatts, a fait descendre sur le pavé des « kids » plus préoccupés de disco que de Convergence 84, par exemple.

Sa faiblesse. Car qui trouvait-on en tête de la manif ? Les représentants des maisons de disques. Les chantres de la liberté comme Johnny Hallyday. La star du « Tu ne tueras point la liberté ». Ce vieux jeune homme tout mélangé de cuir et de clean qui, tout essoufflé, n'hésita pas à déclarer sur les ondes N.r.jigantesque, à 17 h 10 : « Interdire les radios libres, c'est une atteinte à la liberté d'expression. C'est comme l'école libre, le libre accès à l'étranger. Nous sommes français. On veut vivre libre. » Et toc. Merci Johnny, disait l'animateur ému. Un autographe, Johnny, réclamait la foule en délire. Un scandale Johnny l'amnésique. Car pourquoi ne tenait-il pas ce discours à Giscard, quand, en 81, le chanteur épris de liberté se trouvait le soutenir ? Giscard, c'était l'interdiction pure et simple des radios libres.

La faiblesse de la F.m., c'est, par exemple, pendant que la manifestation rythmait au son du new wave, Seguela, le monsieur qui lave blanc en compagnie de représentants d'U.g.c., la chaîne de cinéma rachetait sur la modulation de fréquence la station 100, 6, dirigée par Raymond Blumental. Combien ? Ça ne se dit pas. Oblique F.m., Mégalo, 100,6 et Boulevard du rock, projets composant le groupement, changeaient de main pour devenir dans les prochains jours Hit F.m., la grande radio des arts, spectacles et cinémas. N.r.j. pouvait clamer son inquiétude, d'autres pendant ce temps l'étaient moins.

Et que dire, quand, lors d'une conférence de presse du Syndicat national des télévisions et radios locales, le S.n.t.r.l., syndicat de patrons de radios, Patrick Fiszbin déclarait, jeudi dernier dans un élan de dialectique remarqué : « Le S.n.t.r.l. condamne les mesures de suspension sans les condamner tout en déplorant la situation sans la déplorer. » La voilà bien la faiblesse, l'ambiguïté de la F.m. Voilà bien le règne d'un certain mensonge savamment entretenu, qui fait et du tort à la modulation de fréquence et qui entraîne les principales difficultés aux pouvoirs publics pour appliquer la loi. Il n'y aura pas de liberté sur les ondes si la situation à l'italienne, c'est-à-dire la loi de la jungle, continue son O.p.a. La responsabilité des directeurs de R.l.p., des animateurs et pour certains des actionnaires, est engagée. Il s'agit de l'éthique d'une nouvelle profession, de sa déontologie.

N.r.j. voulait écraser les autres, elle a fait sa démonstration de force. Ça c'est le côté cour. Mais côté jardin, comme T.s.f. 93, 95, 2, la Voix du lézard et les autres (sauf Radio Libertaire trop heureuse de ce qui lui arrive), elle négociait avec T.d.f. sa baisse de fréquence. La première « surprise-manif » des jeunes n'a servi qu'à continuer le trucage de popularité de « la plus belle des radios ». Finies les magouilles. La gauche a créé de nouveaux espaces de liberté. Il ne peut être question de voir la F.m. s'engloutir dans le mercantilisme le plus souterrain.

PLUS VITE, PLUS COURT, PLUS MODERNE... ET PLUS JUSTE

Les affaires civiles en première instance sont passées de 730 000 à 1 225 000 en dix ans. A ce rythme-là, on courrait à l'étouffement de la Justice. Mais comment se débarrasser d'une justice-tortillard sans forcément souhaiter une justice-T.g.v. ? En simplifiant et en informatisant.



PAR MARTINE DUCOUSSET

MADAME la Justice fait peau neuve. Dépoussière ses palais, bouscule ses habitudes, et s'adonne même, carrément, aux joies de l'informatique. Du jamais vu. Aujourd'hui, les magistrats parlent « gestion », « stocks », « productivité » ou bureautique ». Pour un changement, c'en est un, et radical. Un changement qui fait particulièrement plaisir au garde des Sceaux, Robert Badinter. Parce ce que, selon lui, ce « langage tout à fait différent », ce « langage du présent et de l'avenir » s'appuie sur « cette conception que la justice est un service public, qui doit donc rendre service au public ».

Une tâche dont avait bien du mal à s'acquitter, jusqu'à présent, l'institution judiciaire. Trop d'archaïsme, trop de sclérose : malgré la bonne volonté des hommes, la machine ne pouvait tourner à plein régime. Pour améliorer les choses, pour rendre, véritablement, service au public — c'est-à-dire au justiciable —, une seule solution, un seul mot d'ordre : moderniser. Pour que la justice gagne en rapidité et en efficacité. Pour qu'elle soit encore plus juste. C'est tout le but des mesures annoncées le 10 décembre dernier par Robert Badinter. Des mesures de simple bon sens. Seulement, il fallait y penser.

L'institution va juger avec son siècle

Il fallait par exemple se dire que faire plus vite, c'était avant tout faire plus court. Accélérer le mouvement. Une nécessité absolue : entre 1971 et 1981, le nombre des affaires civiles en première instance est passé de 730 000 à 1 225 000. A ce rythme-là, la durée moyenne des procédures aurait pu atteindre, en 1991, 66 mois devant les cours d'appel et 40 mois devant les tribunaux de grande instance. L'angoisse. Il importait de réagir. Mais comment, sans forcément vouloir une justice - T.g.v., se débarrasser d'une justice-tortillard ?

En simplifiant, tout bêtement, chaque fois que possible. Pourquoi ne pas généraliser la pratique du juge unique — plutôt qu'une collégialité — à l'audience des chambres sociales des cours d'appel, complètement engorgées ? Un juge unique, ou « juge rapporteur » qui entend les plaidoiries des avocats et en rend compte ensuite au tribunal ou à la cour. Mise en œuvre dans certaines juridictions, cette mesure permet d'augmenter les audiences. Ainsi la chambre sociale de Versailles, qui avait traité 1 544 dossiers en 1982, en aura bouclé 2 000 en 1984.

Autre moyen d'accélérer le cours de la justice : la planification des expertises judiciaires. Indispensables dans tous les procès de malfaçon immobilière, ou dans le contentieux des accidents de la circulation, mais très lentes et très coûteuses. L'instauration d'un calendrier très strict pourrait diminuer parfois d'un an les délais de procédure. Par ailleurs, une semblable planification de procédures par le « juge de la mise en état » — le magistrat chargé pour chaque affaire d'en préparer le dossier — permettrait là aussi de gagner du temps. Grâce à ce système qu'il expérimente depuis un an, le tribunal de grande instance du Puy a rendu au cours du premier trismestre 1984 cinquante jugements de plus que pendant le premier trimestre 1983. Avec une durée moyenne des procédures raccourcie de trois mois.

Il existe bien d'autres « trucs » pour faire plus vite : alléger la rédaction des décisions civiles (ne pas écrire six pages de jugement quand deux suffisent), accroître le rôle des greffes, ou encore développer la conciliation. Au tribunal de grande instance de Nancy, 8 affaires sur 18 ont été résolues de cette manière. Dans cette même ville, les tentatives de conciliation menées par la chambre sociale devant la cour d'appel aboutissent pour 60 % d'entre elles.

Voilà pour la modernisation des pratiques judiciaires déjà existantes. Mais la grande nouveauté, la « révolution industrielle » que s'apprête à vivre, selon Robert Badinter, la justice, c'est sans conteste l'informatique. L'institution vieillotte et conformiste va juger avec son siècle. « L'informatique et la bureautique seront les priorités de la chancellerie pour 1985 », a déclaré le garde des Sceaux. L'affaire n'est pas trop mal engagée : budget informatique en hausse de 105 % en l'espace de quatre ans, équipements bureautiques avec 250 machines de traitements de textes représentant 15 % du parc de l'administration. Comme l'a expliqué Guy Pinot, premier président de la cour d'appel de Versailles et futur président du Comité permanent de gestion judiciaire dont Robert Badinter vient d'annoncer la création : « Sans informatique et sans bureautique, il est impossible de faire face à la situation de crise qu'entraine l'accroissement des affaires judiciaires. »

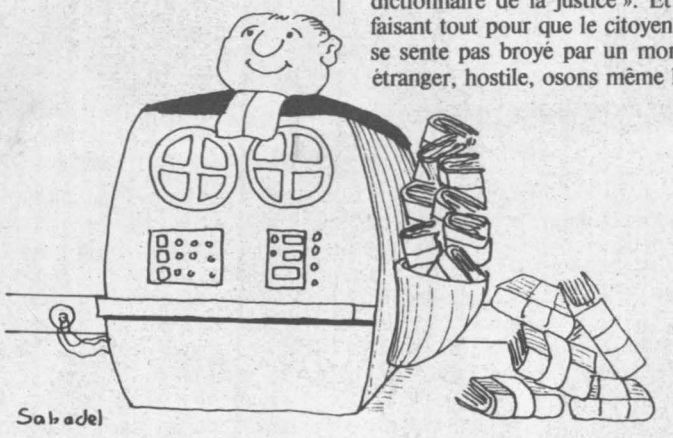
Les premiers résultats sont encourageants. Ainsi le casier judiciaire de Nantes, qui regroupe désormais en un seul fichier automatisé l'ensemble des fichiers détenus dans les 175 tribunaux de grande instance, a-t-il permis de libérer 300 postes de greffiers. Autre motif de satisfaction : aujourd'hui, 64 juridictions disposent d'un terminal qui les relie aux banques de données du Cedig (Centre d'informations juridiques). Le magistrat, « gros consommateur d'informations », ne peut qu'apprécier cette facilité d'accès à une documentation qui lui est absolument nécessaire pour la préparation de décisions fiables.

Le progrès est considérable. Mais une justice à son tour contaminée par les mots en « tique » ne risque-t-elle pas d'y perdre son âme ? Pas du tout, répond le président Pinot : « Il ne s'agit pas de mettre un ordinateur à la place du juge, mais de parvenir, grâce à l'informatique, à une libération des énergies, à une meilleure organisation de la gestion matérielle des procédures. » Moins de paperasseries, moins de tracasseries : délivré du souci administratif, le juge pourra se consacrer entièrement à son boulot de juge.

Modernisation des matériels, renouvellement des méthodes, c'est-à-dire de l'état d'esprit : pour Robert Badinter, « il n'y a pas d'espérance pour l'institution judiciaire en dehors de cette démarche-là ». Une institution judiciaire dont le blason mérite d'être redoré. Courteline, c'était hier. Pourtant, a rappelé le garde des Sceaux, les Français n'ont pas toujours confiance en la justice de leur pays. D'abord « parce qu'ils la voient comme un monde clos qui se refuse à se moderniser. Cela n'est plus exact ». Ensuite à cause d'un problème évident de communication. Charabia judiciaire, chicaneries, pesanteur de la machine : le public ne s'y retrouve plus, ne comprend rien, rouspète et maugrée. Consciente de ce problème, la chancellerie, depuis trois ans et demi, multiplie les ouvertures. En publiant des guides d'informations pratiques, comme le « Guide du droit des victimes » (120 000 exemplaires vendus), ou tout récemment le « Guide pratique de la justice » et le « Petit dictionnaire de la justice ». Et en faisant tout pour que le citoyen ne se sente pas broyé par un monde étranger, hostile, osons même kafkaïen. « Justice-accueil », c'est un service mis en place dans plusieurs juridictions, et dont l'usage devrait bientôt se généraliser. Les greffiers qui en ont la charge donnent des renseignements sur l'obtention de l'aide judiciaire, la situation pénale d'un dossier, l'exercice des voies de recours ou les moyens à mettre en œuvre pour percevoir des dommages-intérêts — en se gardant toutefois de faire office de conseil juridique.

Là encore, une mesure de bon sens, dont la justice et les justiciables ne peuvent que se féliciter « Innovation, concertation, décentralisation doivent être les mots d'ordre de la justice d'aujourd'hui », a souligné Robert Badinter. Avec une prise de conscience commune, la participation de tous, et la volonté politique d'agir, Courteline, dans un proche avenir, pourrait bien ne plus être que de la littérature. ●





Fondation Jean-Jaurès

Beaux LIVRES



Enseigne de marchand de vin, au XVIIIe siècle.

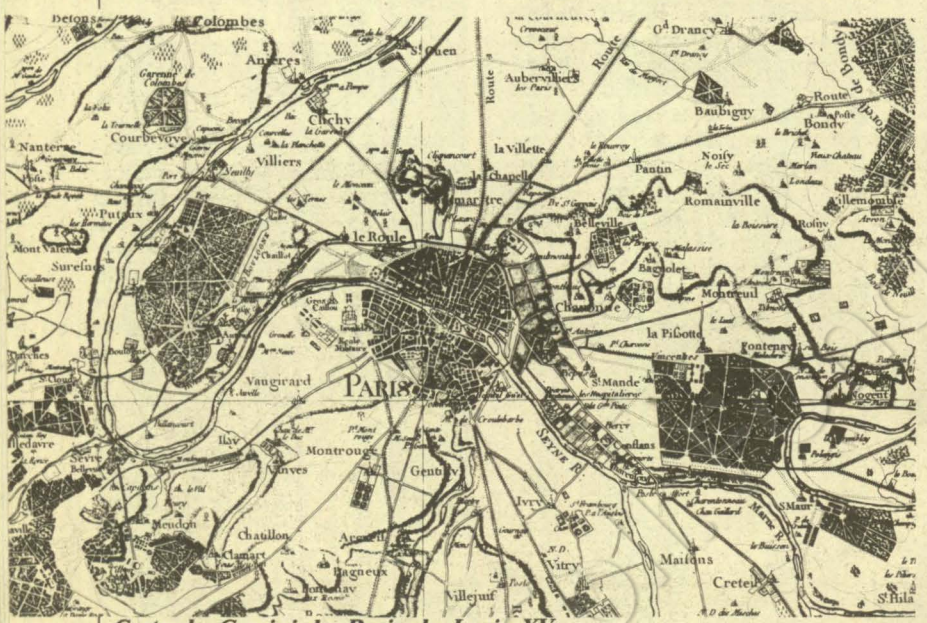
ARTS DE VIVRE

Portrait du vin

Il existe parfois des moments où le regard, simple, efficace, commande toutes les réactions. Voir. Contempler. Admirer. Il existe parfois des moments où feuilleter un recueil nécessite tout un art fragile. On ouvre la page délicatement, découvrant une succession d'images plus belles les unes que les autres. On s'attarde ici, on revient là. Lisant avec attention les textes des légendes. Le travail remarquable de la dernière parution de l'équipe de A.c.r. Edition procure au sens visuel un double sentiment. Respect et admiration. Respect pour l'idée, le vin à travers la peinture. Respect pour la somme de recherches que ce fil conducteur a nécessité. Respect pour la mise en forme. 260 pages de peintures, de couleurs, de respiration. Admiration pour tout cela. Les satyres de Rubens, les fêtes des vendanges de Renoir, les gueules de bois de Toulouse-Lautrec. Les citer tous serait indélicat. Il faut voir la robe pourpre d'un vin rouge s'étaler sur le visage du buveur. Il faut regarder se combiner un paysage avec sa vigne. C'est la magie du pinceau, la richesse de la palette. C'est la fortune du peintre et le bonheur du regard. « Le Vin à travers la peinture », un superbe livre sur un superbe sujet.

D.D.

« Le Vin à travers la peinture », — A.c.r. Edition Internationale Diffusion : les éditions de l'Amateur, 580 F.



Carte de Cassini du Paris de Louis XV.

Goûts de France et d'ailleurs

« Il était une fois des recettes » : la formule résume assez bien ce qu'est essentiellement la production éditoriale en matière culinaire ; Robert Courtine, le chroniqueur gastronomique, en a d'ailleurs fait le titre d'un de ses derniers ouvrages (Flammarion). Mais le chef Alain Chapel affirme, lui, que « la Cuisine, c'est beaucoup plus que des recettes » (Robert Laffont)... Chapel a raison : la cuisine, c'est aussi quelque chose qui renvoie à la mémoire des peuples, à leurs cultures, à leur imaginaire. « Tables florentines » (Stock) par exemple, recueil d'une trentaine de récits, démontre qu'au XVIe siècle déjà le thème de la nourriture pouvait, à travers la littérature, refléter les réalités sociales et culturelles d'une société (celle de Florence en l'espèce).

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es », donc d'où tu viens et où sont tes racines. Connaître la cuisine d'une région, d'un pays, c'est déjà mieux connaître ceux qui y vivent, c'est connaître les produits locaux, donc déjà un peu l'économie. Ainsi les livres de cuisine deviennent autant « d'invitations au voyage ». « Le Goût de la France » de Robert Freson (Flammarion) nous entraîne dans les principales provinces françaises. « La Cuisine des Charentes et du Poitou » (Denoël) au pays du cognac, des huîtres et des cagouilles. «La Nouvelle Cuisine allemande et autrichienne » (Robert Laffont) au royaume du lard, des farces et de viennoiseries. « La Cuisine italienne réinventée » (Robert Laffont) au paradis des pâtes, des salades et des légumes fondus. Et « la Cuisine de la Villa Lorraine et de l'Ecailler du Palais-Royal » de Marcel Kreusch (Flammarion) chez un poète de la gastronomie qui est mort récemment : il était belge et on venait du monde entier dans ses deux restaurants bruxellois pour savourer ses poissons et ses soufflés au chocolat. A chacun ses voyages...

J.-P.L.

La France en cartes anciennes

Vous voulez faire un cadeau véritablement royal ? Pensez aux cartes anciennes (chasses du roi, chef-d'œuvre de Cassini (1750-1815), cartes des campagnes napoléoniennes) dont une collection splendide est disponible à l'Institut géographique national.

En vente à la boutique I.g.n., 107, rue La Boétie, 75008 Paris ou par correspondance. Prix valables jusqu'au 31 décembre : tirage offset sur papier parchemin de 60 à 76 francs ; ou plus beau mais plus cher : tirage taille douce sur papier parchemin de 140 à 328 francs.

CINEMA

Il était une fois Hollywood

Vous aimez le cinéma ? Donc vous aimez forcément le cinéma américain ! Arpentez le boulevard du rire, celui du crépuscule, les sentiers de la gloire ou la rue sans joie avec le magnifique livre consacré aux plus grands films produits par la capitale mondiale du cinéma. Somptueusement illustré — le texte est un peu plus sommaire : fans des « Cahiers » abstenez-vous — « Hollywood » est un bien joli cadeau. Cadeau nostalgique aussi car, à parcourir les quelque quatre cents photos, on peut se rendre compte à quel point l'usine à rêves tourne désormais à vide. Restent les grandes machines fantasmatiques à la Spielberg programmées sur ordinateurs. Tant pis pour ceux qui préféraient « l'Impossible M. Bébé », « Autant en emporte le vent » ou « Chantons sous la pluie ».

N. C.



« Hollywood » par Ted Sennett, Nathan, 435 F.



Greta Garbo, par Cecil Beaton.

Le photographe préféré de Garbo

La vie est un théâtre, la photo en capte le reflet. Et quand, Cécil Beaton s'en mêle, c'est chaque fois le miracle. Ne manquez surtout pas l'album consacré au plus génial des photographes anglais. Marilyn et Brando, Britten et Stravinski, de Gaulle et la princesse Elisabeth... C'est superbe. A vous dégoûter de faire de la photo pendant plusieurs mois.

M.D.

« Cecil Beaton », préface de Jean Sagne, Ed. du Chêne, 185 F.

JAPON

Pierre Loti a encore frappé

L'Imaginaire de Pierre Loti, l'auteur de « Pêcheur d'Islande », devenu voyageur égaré au Japon du siècle dernier, en plein cœur de l'ère Meiji, lorsque ce peuple s'éveillait à l'industrie, cela donne un album de photographies aux couleurs du temps et de la mémoire. Jeunes geishas au regard embué, vieux guerriers posant pour l'éternité, familles murées dans les traditions... Le tout dans ces ocres et ces sépias de l'aube de la photo... Magnifique.

« Mukashi Mukashi, le Japon de Pierre Loti », photos de Beato et Stillfried ; introduction de Chantal Edel. Editions Arthaud, 110 pages. 295 F.

Faites la manche en kimono !

Vous voulez réveillonner chicos ? Plus strass que les stars, plus Garbo que Marilyn ? Jouez à fond l'exotisme du vêtement, la parure des kimonos. Habit de toujours dont l'usage ne n'est pas évanoui avec les ans, il peut avoir la valeur d'une véritable œuvre d'art. Itchiku Kubota, créateur d'aujourd'hui, fait dans le sublime. Le texte qui accompagne ces photographies de rêve est en anglais, mais qu'importe le flacon...

« Opulence, the Kimonos and robes of Itchiku Kubota », éditions Kodansha international, 146 pages. 551 F.

Les pouces verts

Véritable parcours initiatique, élément indispensable de la culture zen ancestrale, le jardin au Japon est un art de la civilisation qui ravit l'œil et comble la réflexion. Le Nôtre enfoncé ! Mais se payer ces paysages géométriques relève du rêve même sur papier glacé. Pour toutes celles et tous ceux qui ont un (ou une) milliardaire nippon dans leurs relations.

« Jardins du Japon », par Teiji Itoh — Editions Herscher, 228 pages. 750 F.

F. G.

MUSIQUE

Bach pour que notre joie demeure

A force de parler du divin Mozart, on en oublie les autres. A commencer par Bach, à qui justement Wolfgang Amadeus trouvait tant à redire. Heureusement, Roland de Candé vient de combler cette lacune avec une bio-musicologie (on dit bien bio-filmographie) de taille qui se révèle un sommet de réflexion sur un compositeur en définitive fort mal connu. Bach le « mathématicien » enfin remis à sa place : l'une des toutes premières.

« Jean-Sébastien Bach » par Roland de Candé, éditions du Seuil, 490 pages. 150 F.

Le tout sur le tout

Tout savoir sur la musique, ses origines, ses différences, de continent en continent : un désir ency-

clopédique enfin à la portée de tous. De la notion de son chez les Egyptiens aux tribulations de Boulez, devenez incollable. De belles illustrations, un texte agréable. Un cadeau égoïste.

* *« La Musique des Egyptiens à aujourd'hui », ouvrage collectif, éditions Nathan, 358 pages, 395 F.*

DICOS

Informer, éduquer, distraire

Esprit encyclopédique, es-tu là ? C'est une mode parmi d'autres : on fait désormais des dictionnaires à propos de tout et de rien. De véritables « listings » pour ordinateurs : tristes comme des annuaires des P.t.t., longs comme des jours sans fin. C'est un peu comme les livres reliés et dorés sur tranche dans les cabinets des médecins : il est bon, dorénavant, d'avoir un métrage appréciable de dictionnaires sur ses rayons... Et que je t'invente un dictionnaire (léger) des « Ecrivains du monde » (Nathan). Et que je te lance le (plus sérieux) « Dictionnaire des littératures de langue française » (Bordas), pompeusement paré du bandeau « le livre des livres ». Et que je t'édite un monumental « Dictionnaire des philosophes » (Presses Universitaires de France)... où les vivants ont été conviés à écrire leur propre éloge ! Tout cela est lourd, prétentieux et sent l'opération commerciale.

« Informer, éduquer, distraire » : c'était la trilogie de l'ex-O.r.t.f. Ce devrait être la devise de tout auteur de dictionnaire. C'est probablement celle de Jean Tulard qui avec son « Dictionnaire du cinéma » (Robert Laffont, collection « Bouquins ») ravira tous les cinéphiles (le tome 1 est consacré aux réalisateurs, le tome 2 aux acteurs, producteurs, scénaristes et techniciens). C'est évidemment celle de Pierre Perret : la réédition du « Petit Perret illustré par l'exemple » (Jean-Claude Lattès), augmenté de centaines de nouvelles définitions, fera la joie de tous ceux qui savent que l'argot fait plus pour la survie d'une langue que toutes les académies... et leurs dictionnaires !

J.-P. L.

POLITIQUES

Mendès-France L'homme engagé

Grâce à la biographie que Jean Lacouture lui a consacrée, on croyait tout savoir de Pierre Mendès-France. C'est-a-dire tout ce qu'il est possible de savoir, puisque P.M.F. s'est toujours refusé à écrire la moindre ligne de ces « mémoires » dont les grands hommes sont si friands... On se trompait : il y a encore à apprendre sur Mendès et de Mendès. La parution du tome 1 de ses « Œuvres complètes » (Gallimard) le démontre. D'abord, ainsi réunis, ses écrits (livres, articles, discours, correspondance, etc.) soulignent la continuité de sa pensée, la force de sa passion pour les idées de liberté et de progrès, la constance de son enracinement à gauche. Ensuite, et surtout, cette édition nous promet des textes inédits ; ainsi, le premier tome nous révèle-t-il ces « Carnets de notes du groupe Lorraine » où P.M.F. se raconte au quotidien entre juillet et novembre 1943, entre le moment où il arrive en Angleterre et le moment où il part pour Alger (où de Gaulle l'a nommé commissaire aux finances).

Ce premier volume s'intitule « S'engager, 1922-1943 ». Cinq autres suivront. Au total, les « Œuvres complètes » de Pierre Mendès-France rempliront presque cinq mille pages...

De Gaulle, l'homme rebelle

De Gaulle ? L'homme du 18 juin, bien sûr. Le gaullisme, aussi. La Ve République, évidemment. Et la fin, pathétique : « Je cesse, aujourd'hui... » Tout a été dit, raconté, discuté, contredit. Restait l'énigme : comment devint-il de Gaulle ? Qui était-il avant son entrée dans l'Histoire ? Ce genre de questions, depuis quelques années, un homme l'a posé avec pertinence : Jean Lacouture. A propos de Malraux, Mauriac, Mendès-France et Blum. Et voici qu'avec son « De Gaulle, tome 1, le Rebelle »



De Gaulle et son biographe Jean Lacouture.

(Seuil) Jean Lacouture récidive et tape sur son clou favori : quelle a été la formation de De Gaulle ? Comment Charles est-il devenu « le grand Charles », figure historique et personnage mythique ? Procédant ainsi, Jean Lacouture a évité le double écueil du dénigrement et de l'idolâtrie.

En journaliste, c'est-à-dire en s'en tenant aux faits et en gardant une certaine distance par rapport à « l'objet » de son enquête, il a commis là ce que Claude Mauriac a appelé « une biographie exemplaire ». Peut-être fallait-il ne pas être gaulliste pour comprendre de Gaulle et le restituer dans sa complexité...

J.-P. L.



Pierre Mendès-France.

RIMBAUD

Mirages en Ethiopie

En décembre 1880, tout juste âgé de vingt-six ans, le poète Arthur Rimbaud arrive au Harrar, dans l'Est éthiopien. Derrière lui, il a si bien brouillé les pistes que certains, Verlaine par exemple, le croiront en Afghanistan et que d'autres le tiendront pour mort. Il n'en reviendra que dix ans plus tard pour mourir effectivement. En Ethiopie, Rimbaud aura abandonné la poésie pour le commerce, donc, d'une certaine façon, aura bel et bien cessé d'être vraiment vivant.

En 1977, pour tourner un film avec Charles Brabant, Alain Borer, à vingt-sept ans, se lance sur les traces d'Arthur Rimbaud. Il n'en rapportera pas que des images sur pellicule. Il en reviendra avec des images plein la tête. Comme s'il avait réellement vu Rimbaud là-bas, aux confins du désert, se faisant commerçant, se faisant rouler, s'en moquant, cherchant « autre chose ». De cette vision subjective, de cette quête hargneuse et colérique, de ce voyage au bout du monde et au bout de soi, de ce « trajet Rimbaud » revécu et intériorisé, Alain Borer a fait deux livres hantés par « l'homme aux semelles de vent » : « Rimbaud en Abyssinie » (Seuil) et « Un sieur Rimbaud se disant négociant » (Lachenal et Ritter). Au total, « une saison en rimbaldie » à lire d'urgence. Et à « voir ».

J.-P. L.



Le palais de l'horticulture : la serre française.

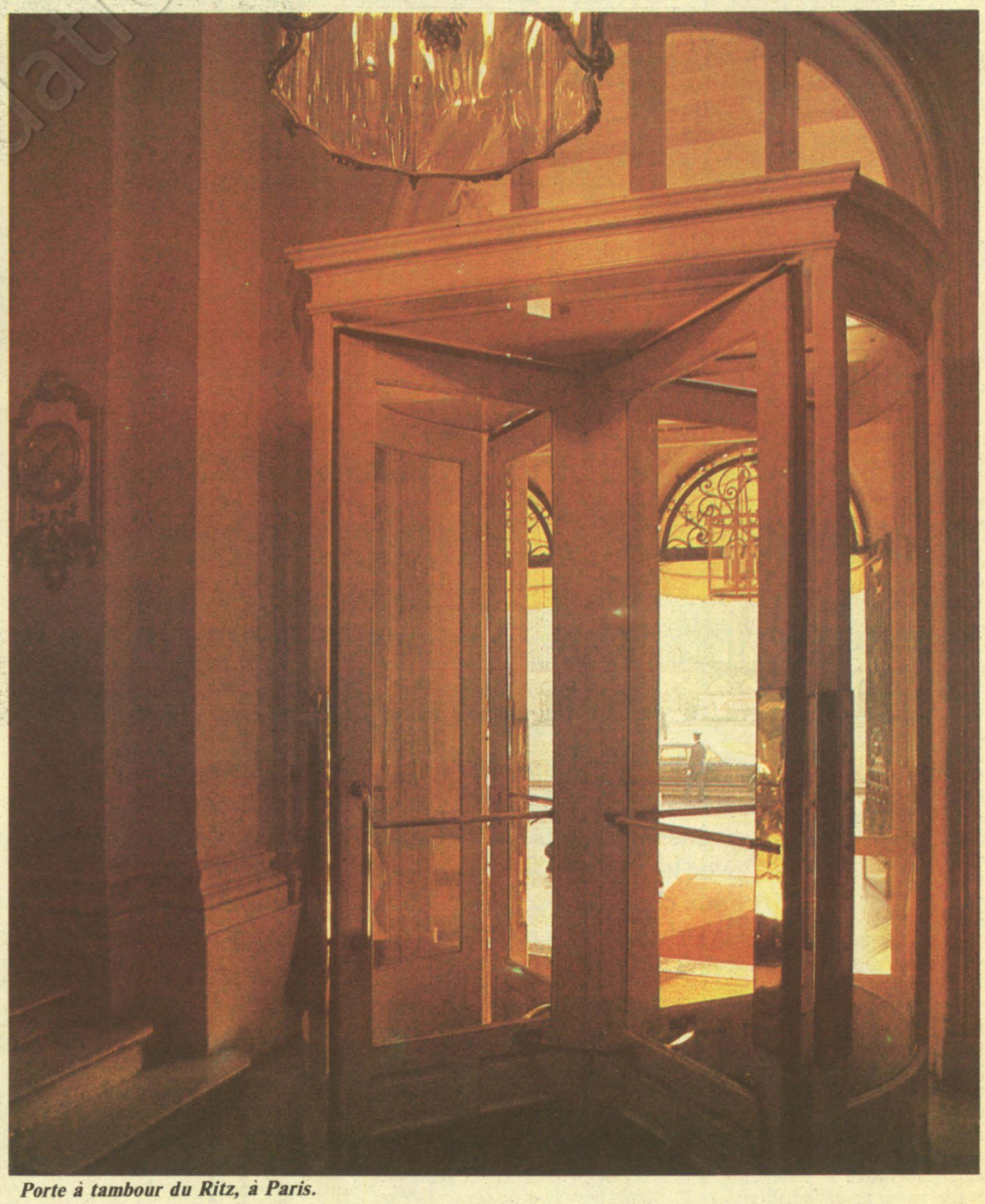
RETRO

Rêves de luxe

Le palace, « cette part de poésie liée à l'argent »... Plus qu'à la nostalgie, l'ouvrage paru chez Flammarion, « Palaces et grands hôtels d'Europe », invite au voyage, au fil d'images somptueuses de cette terre de légende, de ces machines à rêver qu'étaient les palaces. Au bord des lagunes vénitiennes, dans les villes d'eau de Bohême et les cités thermales françaises, dans toutes les grandes capitales, s'y sont côtoyés les extrêmes de la société de plaisir, les capitaines d'industrie, les aristocrates, les escrocs, les divas, les hommes d'Etat... Leurs architectures superbes, élevées à la gloire d'un monde finissant mais encore fabuleusement riche, révèlent le choc d'une rencontre très surréaliste entre le romantisme, le dollar et les tentations du monde moderne. Errance, luxe, calme et volupté, charme et extravagance, gigantisme et élégance, stucs et ors... Dans un style fleuri, parfois précieux, à la mesure du mythe, les auteurs de ce remarquable livre vous conduisent dans une promenade totalement dépaysante au pays des rois et des fêtes, des fées et des soupirs.

Ce n'est pas sur ce ton que Bernard Marrey et Jean-Pierre Monnet ont choisi de parler des serres, de leur histoire et de celle des jardins d'hiver (Editions Graphite). Leur travail est œuvre d'érudits, sérieuse jusqu'au pointillisme. De quoi décevoir sans doute ceux qui chercheraient dans le livre les même bouffées d'exotisme et de volupté évoquées par les serres et leurs plantes tropicales. Ce serait dommage, car l'ouvrage se laisse apprivoiser avec plaisir. Il convainc en décrivant cette lente démocratisation qui a conduit les serres des orangeries, luxe royal au XVIIe siècle, aux bow-windows du XIXe siècle. Histoire d'une conquête, celle de la lumière, qui a changé notre vie.

* *« Palaces ». Ed. Flammarion (420 F). « La Grande Histoire des serres et des jardins d'hiver ». Ed. Graphite. (334 F).*



Porte à tambour du Ritz, à Paris.



Profitez des vacances pour gagner au TAC O TAC !

C'est le jeu de l'année ! Partout en France des milliers de joueurs, gagnent à chaque instant; car, avec le **TAC O TAC,** vous avez deux chances de gagner.
Une chance au grattage : si une somme apparaît vous l'avez déjà gagnée et vous serez payé sur place.

Une deuxième chance au tirage qui a lieu un mercredi sur deux et vous permet de gagner le gros lot.
Vous pouvez gagner sur les deux parties du billet : jusqu'à 10.000 F au grattage, jusqu'à 4.000.000 F au tirage télévisé.

Le **TAC O TAC** de la Loterie Nationale, c'est le jeu à deux chances,

une chance au grattage
une chance au tirage.

TAC O TAC



PATRONYMES : UN PATRIMOINE EN DANGER

C'est un constat : quantité de noms de famille sont en voie d'extinction. Une anémie qui appelle une thérapeutique. Elle existe. Mais qui l'appliquera ? Notre société patriarcale laisse aux oubliettes les propositions de lois qui redonneraient vitalité à ce patrimoine en danger.

PAR FRANÇOISE ASCAIN

IL y a un an, la communication faite par Michel Tesnière, polytechnicien, à la Société française d'onomastique était éditée afin que le travail de ce spécialiste disparu cesse d'être pillé sans vergogne. Ce rapport « Vie et mort des noms de famille » dénonçait l'appauvrissement de notre patrimoine anthroponymique. Une logique implacable et mathématique dont un seul exemple peut illustrer le processus ; sur cent noms de personnes, différents et uniques, il en disparaît soixante-dix au bout d'une génération.

Pourquoi ? La simplicité même. Cent personnes : mettons cinquante garçons, cinquante filles. Les filles ? Par célibat ou mariage, c'est l'hécatombe de cinquante noms. Les garçons ? Entre les célibataires, les mariés sans enfant, ayant engendré des filles ou un seul garçon... un pourcentage de pertes tel qu'il ne reste que trente noms à perpétuer. Deuxième génération : tout dépend du nombre de garçons qui naîtront ! La femme est-elle dernière du nom : celui-ci s'éteint. Selon le calcul des probabilités, des milliers de noms vont encore disparaître... D'après cet onomasticien, il y aurait actuellement 250 000 noms différents, en France, pour 50 millions d'habitants. 7 000 homonymes très fréquents sont portés par la moitié des Français... ! et les noms rares ou très rares portés par l'autre moitié ! Si rares qu'ils ont peu de chance de se perpétuer longtemps. Cela a pour corollaire que d'ici à 100 ans tout le monde s'appellera Martin, Dubois, etc.

Cet appauvrissement n'avait pas laissé indifférent le gouvernement, et nombre de députés pour des raisons diverses se sont penchés sur ce problème.

Alors quels remèdes ? D'abord : franciser les noms étrangers, ce qui faciliterait l'intégration de ceux qui ont obtenu la nationalité française — cela se fait, mais au ralenti.

Ce bon vieux patriarcat !

Simplifier la procédure auprès du Conseil d'Etat pour ceux qui ont une raison de changer de nom (nom ridicule, flétri par une mésaventure). Les cas sont trop limitatifs, car on pourrait ajouter ceux qui veulent relever le nom d'un parent proche décédé sans postérité, ceux qui veulent transmettre surnom ou pseudonyme, illustre ou pas, d'un des membres de leur famille ; jusqu'à ce jour : quasiment impossible ! Dans ce ramassage logique, on glanerait bien ainsi quelques noms anciens et nouveaux, puisque, hélas, la création spontanée n'existe plus ! et que la transmission est limitée au nom patronymique du père. Nous y voilà !

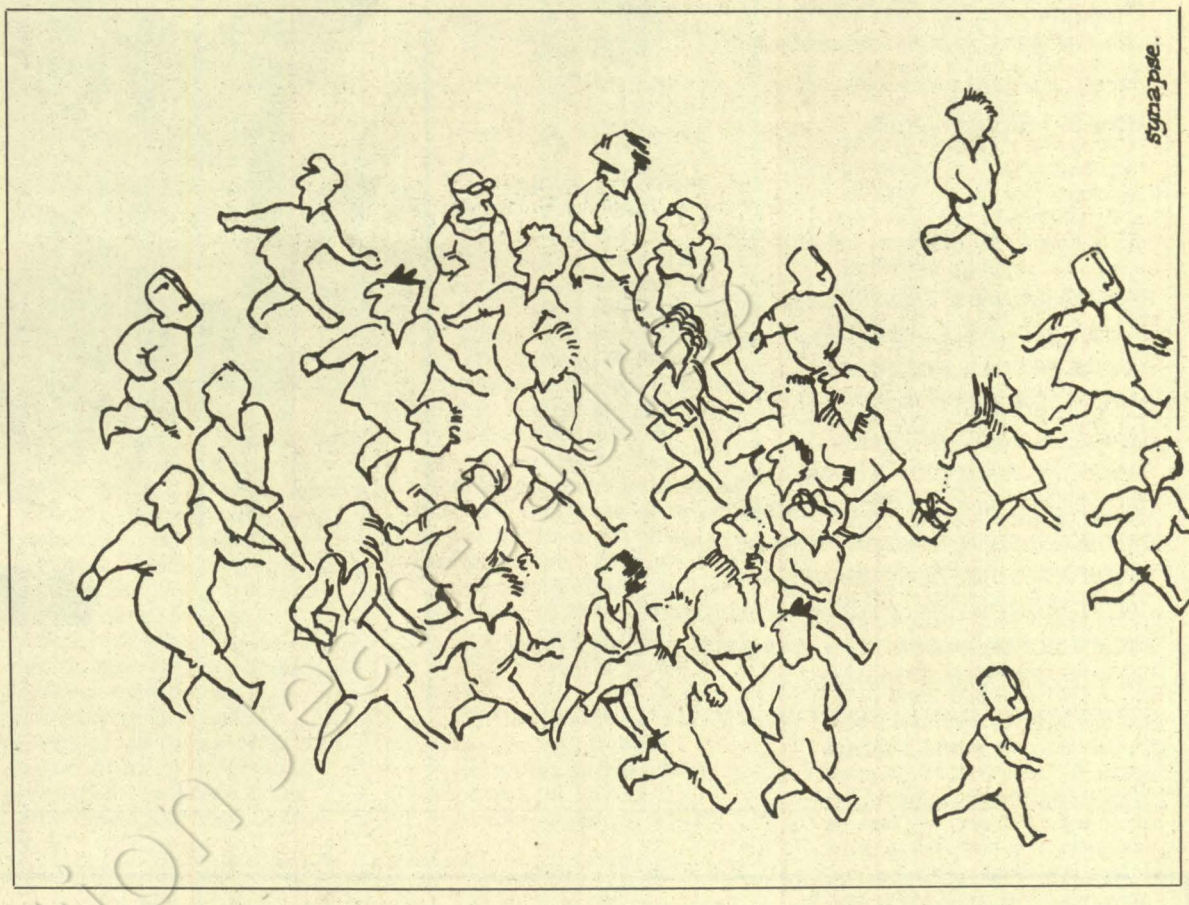
C'est là où le bât blesse ! C'est cependant la cause de l'extinction des noms de famille. Le seul remède efficace et immédiat pour arrêter cette hémorragie serait la possibilité de transmission des noms par les femmes. Drôle d'affaire ! Nombreux parlementaires — pas seulement socialistes et apparentés mais d'autres, soucieux de leur descendance — ne sont pas opposés à un changement des règles législatives. Quant au ministère des Droits de la femme, il n'est pas en reste, on s'en doute.

Révolution que cela ? Pas du tout. Si on gratte un peu dans le Code civil, on lit — ô ! surprise — « qu'aucun citoyen ne peut porter de nom ou de prénoms que ceux exprimés dans son acte de naissance, que le nom exprimé est celui du père ou de la mère » (loi du 6 Fructidor an II), il n'est aucunement question du père seul ! S'il y a eu prééminence du nom du père c'est en fonction d'une idéologie patriarcale et de coutumes fortement ancrées que des textes de jurisprudence surajoutés n'ont fait que conforter. (Idem en ce qui concerne l'utilisation du nom du mari : aucune obligation.)

Aujourd'hui, les yeux s'ouvrent. Les tabous tombent. Des associations se sont formées. Parmi celles-ci : Révoltes légitimes, *une association dont le support institutionnel permet de mener des actions collectives. L'instigatrice : Colette Auger, avocate. Des centaines de lettres très circonstanciées lui arrivent, expliquant les motifs du désir de changement. Que disent-elles ces lettres ? Elles parlent de leur vie... « d'enfants très désirés qui vont avoir des noms différents sans aucun lien entre eux... ni avec moi-même », dit l'une.

« Tous les patronymes paternels sont épuisés, je suis la dernière à porter le nom familial », écrit l'autre. « Je me retrouve, écrit un adolescent, abandonné à un âge tendre par son père biologique, avec un nom qui ne correspond en rien à la réalité : je ne veux pas le transmettre. » « Je voulais accoler mon nom de jeune fille à celui de mon mari, mais quel problème avec l'administration... et avec ma belle-famille ! » — « Où est ma place ? » écrit une jeune femme. Autant de lettres, autant de cas de figure...

Combien de jeunes femmes qui vont accoucher ignorent en fait leur droit, celui, entre autres, de donner leur propre nom à un enfant naturel, à condition d'être la première à le reconnaître, le nom du père étant toujours favorisé. Dans l'ensemble, une détermination à garder son propre nom ou à l'accoler à celui du conjoint.



Cela ne fait que confirmer un sondage effectué par l'I.n.s.e.e. en décembre 1983 sur un échantillon de 2 000 personnes, et qui recueillait 50 % d'avis favorables (51 % des femmes et 47 % des hommes) et 17 % d'avis non favorables, pour un changement dans le mode de transmission.

Forte de tout cela, Colette Auger a soumis à la chancellerie et à divers ministères une proposition de loi. Celle-ci ne se présente pas en termes d'égalité des sexes, bien que cet aspect ne soit pas à écarter, mais elle prend en compte d'autres considérations, entre autres, l'intérêt des enfants. Elle explique : « C'est un constat : de nos jours un couple sur trois divorce. Qu'est-ce qui se passe alors : un foyer éclaté, parfois un ou deux foyers nouveaux, d'autres enfants. Pour la femme, une fâcheuse succession d'identités, et dans la famille une grande disparité de noms. » D'où un premier article de loi : « Au mariage, chaque époux conserve l'usage de son nom. » Néanmoins, les époux peuvent choisir d'accoler, dans l'ordre qu'ils déterminent, le nom de chacun d'eux. Relié par un trait d'union, voilà le nom matrimonial, celui qu'on transmettra aux enfants.

« Cette loi est toute simple, dit-elle. Elle règle tous les cas ! Celui des enfants naturels, des enfants légitimes, des enfants de plusieurs lits : le nom de la mère toujours présent dans la cellule familiale reste le lien qui relie tous les demi-frères et sœurs. Plus de frustration ! Chaque enfant, avec ses deux noms, affirme franchement son identité et sa filiation. »

Complication que cela ? Il ne semble pas. Nos voisins européens ont adopté des systèmes équivalents.

Vers l'usage du double nom ?

Y aura-t-il guerre de religion au sein des familles, quand les enfants grandis seront tenus, lors de leur propre mariage, de choisir un seul de ces deux noms pour l'associer à leur tour et le transmettre ?

« Mon objectif final serait de désacraliser les noms ! Un enfant devenu adulte doit pouvoir choisir le nom qu'il veut perpétuer... Ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre. Il faut faire confiance à l'individu ! Tout simple pour les enfants à naître. Pour les autres, un délai à prévoir pour se mettre en conformité avec la loi. » Tout simple ? Sûrement pas ! Car s'il y a silence c'est bien qu'il doit y avoir réticence quelque part !

On évoque la longueur des noms que l'ordinateur ne pourra absorber ! Enfantillage ; n'absorbe-t-il pas des ribambelles de chiffres ? (Sécurité sociale. E.d.f., Ursaff, etc.). On évoque les généalogistes qui s'y perdront : il semblerait au contraire qu'on leur mâche le travail. On évoque (ou n'ose évoquer) les services du ministère de l'Intérieur qui vont s'emberlificoter dans des fichiers impraticables ! Peut-être ! Au début ! Mais comment s'accommodent-ils déjà des 168 000 Martin, 100 000 Bernard, 78 000 Durand, Dubois, Petit, Moreau, etc. implantés dans notre pays ? Cette homonymie gênante — qui va s'accentuer — n'est-elle pas porteuse de quelques confusions ? Prétextes que tout cela !

Les diverses propositions de loi, qui présentent quelques variantes, tournent cependant autour de ces trois points : choix de l'un ou l'autre nom ; substitution ; adjonction. Cette dernière proposition, qui ne favorise spécialement ni l'homme ni la femme, a le mérite de rattacher l'enfant à son père et à sa mère. Il se trouve que, sans esprit vindicatif, l'usage du double nom assure en même temps une égalité entre les sexes et permet par un système souple et interchangeable l'émergence d'une nouvelle richesse anthroponymique. Alors qui dit mieux ? ●



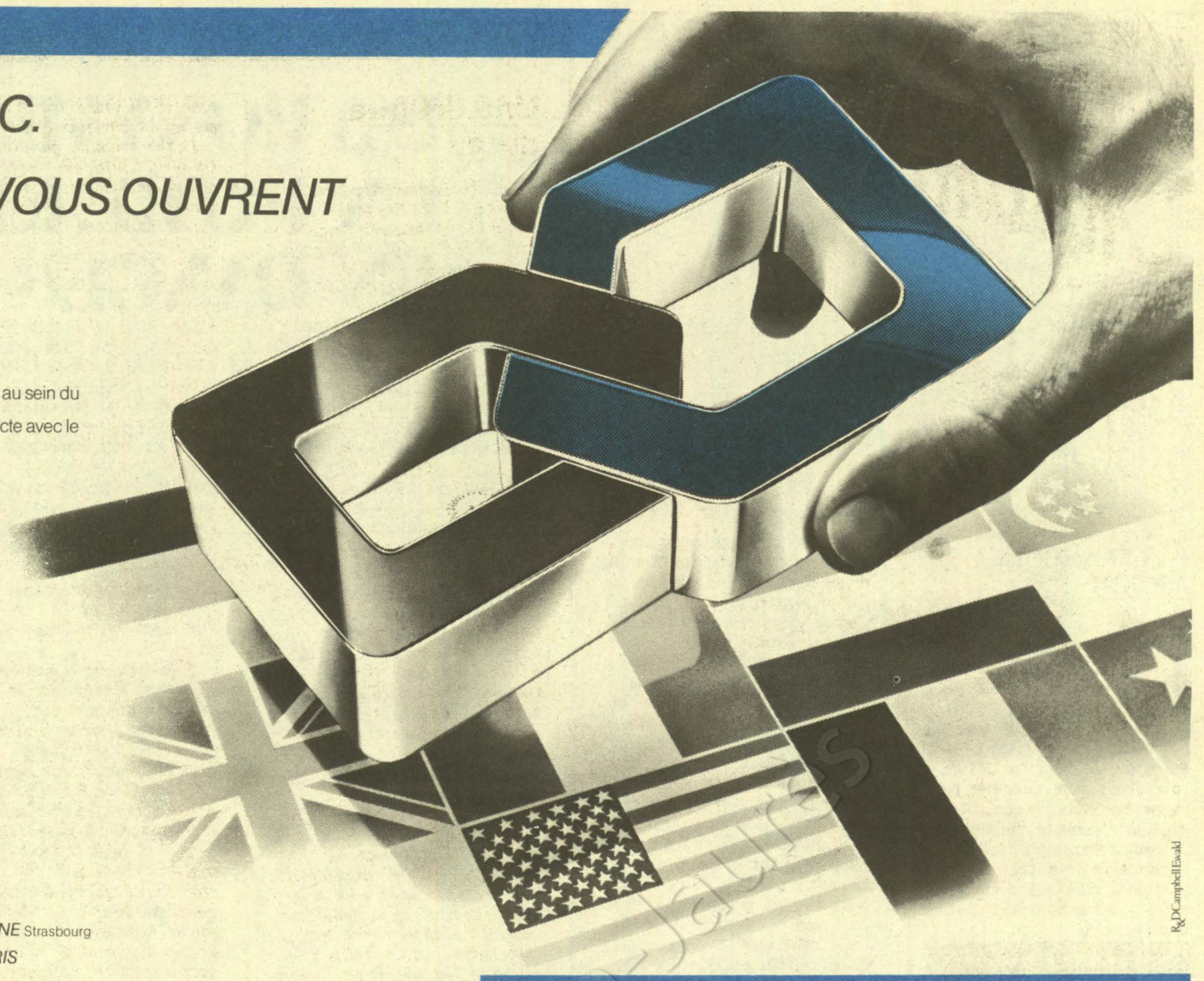
** Association Révoltes légitimes, 10, boulevard Raspail, Paris.*

GROUPE CIC.

NOS BANQUES VOUVRENT LE MONDE.

Forte d'un réseau international qui se développe au sein du Groupe CIC, votre banque vous met en prise directe avec le monde. Avec elle, vous traitez rapidement vos opérations bancaires internationales, vous êtes conseillé pour vos importations, vous trouvez une aide pour choisir des partenaires commerciaux et financiers. Votre banque s'ouvre sur le monde. Avec elle, vous irez plus loin.

BANQUE BONNASSE FRERES Marseille
BANQUE REGIONALE DE L'AIN Bourg-en-Bresse
BANQUE REGIONALE DE L'OUEST Blois
BANQUE SCALBERT DUPONT Lille
BANQUE TRANSATLANTIQUE Paris
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE Paris
CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE Strasbourg
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE Rouen
CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST Nantes
SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL Bordeaux
SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE Lyon
SOCIETE NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER Nancy



R&D Campbell Ewald

PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN

Groupe CIC

La campagne d'abonnement que nous avons engagée depuis le 12 octobre est l'occasion de rappeler à tous les socialistes que « l'Unité » est leur journal, le seul organe d'expression nationale du P.s. et qu'il a besoin du concours de tous pour vivre et se développer. En cette période difficile, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Face à la grande presse hostile, les socialistes ne peuvent s'en remettre à personne pour soutenir leur propre journal.

Pour améliorer encore « l'Unité », pour qu'elle vous apporte chaque semaine davantage d'informations et d'arguments, nous avons besoin de vous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous, recrutez autour de vous de nouveaux abonnés en profitant du tarif actuel que nous maintenons encore pendant quelques semaines, dans le cadre de notre grande campagne de relance.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (180 F)*** ☐

★ ***abonnement d'un an (270 F)*** ☐

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

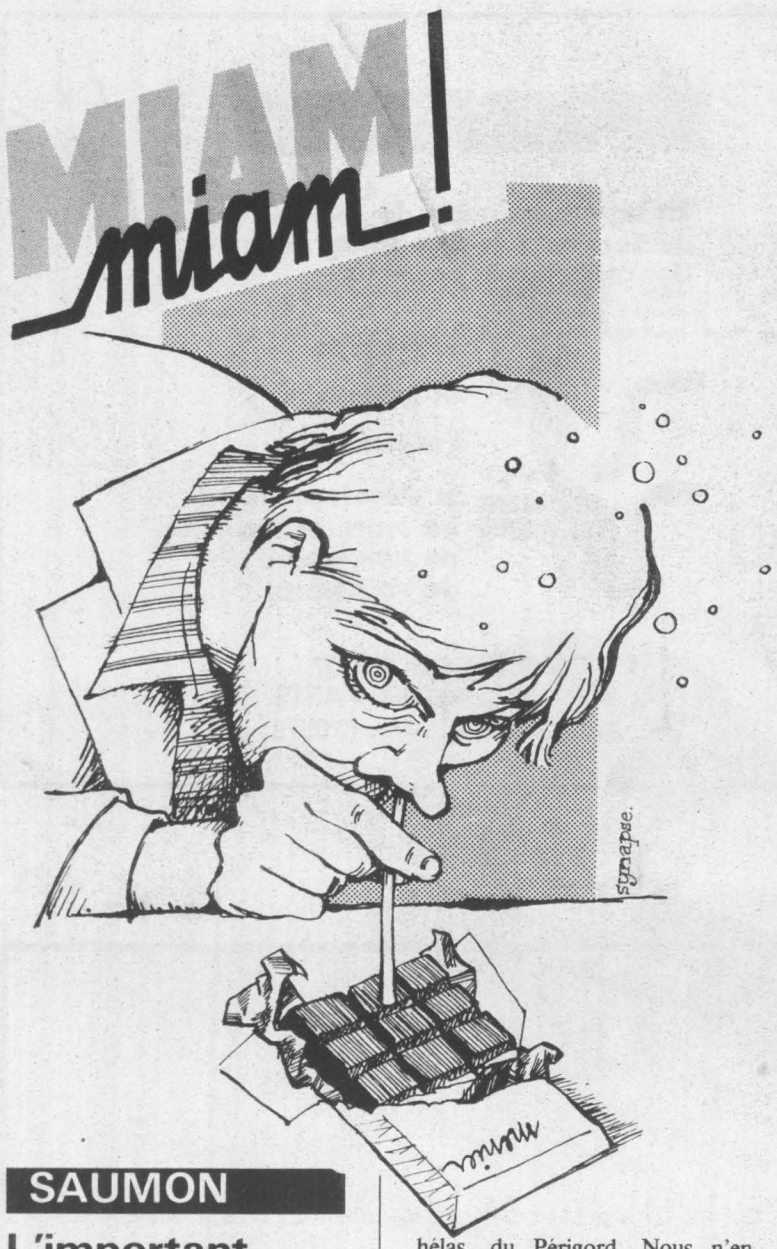
☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.



Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.



SAUMON

L'important... c'est pas le rose !

Ah, le saumon fumé... Un must des tables de fêtes. Et pourtant rares sont les Français qui en mangent du vrai et du bon. D'abord parce que le nom même de saumon cache des bestioles fort différentes. Rien à voir entre le médiocre poisson du Pacifique et le vrai de l'Atlantique. Il faut avouer qu'ici la différence de prix se justifie : autour de 200 F le kg pour les Coho et Red King du Pacifique mais entre 230 et 450 F pour le norvégien, l'écossais, etc.

Dans un cas, les tranches seront plutôt cartonneuses, trop salées, peu goûteuses malgré leur « belle » couleur « rose saumon ». En fait, le bon saumon fumé doit être clair de chair, presque jaune, signe de son onctuosité. Ce que savent peu de consommateurs puisque les fabricants poussent parfois le vice jusqu'à colorer leurs produits.

Les différences de prix ne se justifient cependant pas toujours. Ainsi, le saumon tranché main, qui ne coûte pas plus cher même lorsqu'on l'achète à la coupe chez un traiteur ou un poissonnier, a toutes les chances d'être de meilleure qualité, ne serait-ce que parce qu'on lui aura épargné quelques congélations. On retrouve son congénère prétranché en machine surtout dans les grandes surfaces, conservé dans des conditions parfois déplorables, à trop hautes températures.

Même vendu à bas prix, considérez donc ce sous-produit comme toujours trop cher pour ce qu'il vaut. Préférez-lui le maquereau fumé qui, lui, conserve un goût délicieux. Ou le vrai, le tendre, le délicat saumon fumé, qui trahit sa chair bien grasse. Quitte à n'en déguster qu'une tranche. Sans oublier de fermer les yeux et de se lécher les doigts. On a même le droit de ronronner.

F. DE G.

TRUFFES

La différence vient d'Italie et d'Espagne

Ce qu'on appelle « truffe du Périgord » ne vient pas toujours, hélas, du Périgord. Nous n'en produisons par an que quelque 40 tonnes. Or, nous avons « besoin » de 250 tonnes. La différence vient d'Italie et d'Espagne. La truffe comme l'escargot fait pencher la balance commerciale en notre défaveur. Pour bien faire, il faudrait planter plus de 5 000 hectares de truffes. L'ennui, c'est que la truffe ne se plaît pas n'importe où. On a pourtant trouvé un moyen de la faire « venir » en dehors des zones traditionnelles. La truffière française se reconstitue aujourd'hui assez vite. Bel espoir pour les amateurs !

PIERRE-YVES POINDRON

CAVIAR

La France recherche des parents esturgeons

Ce n'est pas demain la veille que les restaurants « chic » afficheront à leur menu du « caviar » français. D'abord parce que les fines bouches le trouvent moins bon, ensuite parce qu'il est encore produit en quantité infinitésimale. Mais caviar français il y a... Il y a même un « programme caviar » inscrit dans le IX[e] plan, destiné à tirer partie de l'esturgeon qui veut bien encore fréquenter la Gironde et ses affluents, la Garonne et la Dordogne.

Cet esturgeon, nous diront les gastronomes, offre une chair d'une grande finesse, mais ses « œufs » — ou plus exactement les ovules de la femelle — laissent à désirer quand on a goûté à ceux des esturgeons soviétiques ou iraniens. Ne crachons pas si vite dans le caviar ; l'expérience mérite d'être tentée : tout est mis en œuvre pour produire, non un succédané, mais un caviar, peut-être moins prisé mais loin d'être dédaignable. Pourquoi pas, en effet, puisque, avant-guerre, on pêchait en France environ 120 tonnes d'esturgeons, soit 5 tonnes de ce mets synonyme de luxe et de raffinement.

Tout le problème consiste à remonter le courant depuis longtemps boudé par « l'acipenser sturio » ou esturgeon commun qui, autrefois, faisait la fierté des pêcheurs girondins. Il faudra en effet l'amener à se reproduire plus massivement dans nos rivières, voire, si besoin est, le réimplanter en maîtrisant la reproduction artificielle. Le maître d'œuvre de l'opération « caviar » est le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts, (Cemagref) avec le concours de l'Inra et de l'université de Bordeaux. Le problème numéro un ? Mieux connaître les habitudes du « sturio » et son cycle de reproduction de façon à ne pas jeter l'alevin avec l'eau de son bain et de ne pas le pêcher avant maturité.

Le Cemagref recherche donc parents esturgeons pour ses expériences. Or, l'esturgeon est fragile, voyage mal hors de son milieu naturel et ne s'élève pas aussi facilement qu'un veau ou un poulet. Jusqu'à présent, tous les bébés « éprouvettes » ont refusé de pousser en bassin d'élevage.

Le jeu pourtant en vaut la chandelle, car, à 40 F le kilo pour la chair et à 600 F le kilo pour les « œufs », le programme devient presque rentable avec une production de 200 tonnes l'an d'esturgeons (soit 15 tonnes de caviar). Comme le notait « Sciences et Vie », c'est une belle querelle d'appellation en perspective. Il y aura sûrement des rabat-joie pour trouver que notre « caviar » ne vaut pas le beluga, nec plus ultra il est vrai, ni même l'osciètre ou le sevruga et s'entêter à l'appeler, avec un rien de condescendance, « œufs d'esturgeon ». En attendant des prix plus accessibles (le caviar français ne vaudra « que » 600 F le kilo), passez un bon réveillon avec ou sans caviar !

P.-Y.P.

CHOCOLAT

Une drogue dure !

Que de chemins parcourus depuis celui de l'Espagnol Cortez qui en 1519 découvrait l'empire Aztèque et une drôle de monnaie : la fève de cacao. C'est la naissance de l'industrie chocolatière à la fin du XVIII[e] siècle, la première chocolaterie mondiale à Noisiel-sur-Marne en 1824 et l'imposante multinationale Rowntree-Machintoch. Les « cabosses », ou fruits du cacaoyer, étaient devenues fèves concassées, broyées, affinées et tempérées. On n'en était plus au temps de la boisson amère, additionnée de poivre et de farine de maïs — un véritable délice, à ce qu'il paraît chez les Aztèques. L'heure était à l'incorporation de vanille sucrée, à la transformation en tablettes fourrées, en rajout de noisettes, d'amandes et d'aromates. Le chocolat façon « petit plaisir » avait laissé de côté la graine de cacao, tonique, certes, mais insipide.

La place du chocolat dans la consommation familière du Français est relativement importante. Il en consomme en moyenne 5 kilos par an. Un chiffre proportionnellement élevé si on le rapproche de celui de la pomme de terre, la véritable star du panier de la ménagère, qui, rappelons-le, est ingurgitée à raison de 77 kilos par personne et par an. Cinq kilos de chocolat c'est autant de kilos de fèves, de beurre et de pâte. Passons sur les détails minéraux, calorifiques, ô combien calorifiques, énergétiques du chocolat. L'amateur ne nous pardonnerait pas de mettre en évidence les propriétés « cachées » de son péché. Mais pourtant ! On ne peut laisser sous silence l'effet pervers de quelques éléments.

La théobromine, par exemple. Un agent additionné responsable de la stimulation du système nerveux. C'est la théobromine qui est la cause de l'interdiction du cacao aux nourrissons de moins de 10 mois. C'est cet additif qui empêche les sujets atteints de goutte et d'hyperuricémie de croquer sa tablette... même en cachette. L'acide oxalique ensuite. Cette « chimie » empêche le pouvoir du calcium. Problème. Mais parade. Pour ceux qui sont « gênés » par ce que la médecine appelle un « cas de lithiase oxalique », ils pourront se rabattre sur le chocolat au lait. C'est bon le lait. Et puis évoquons la tyramine et le phényléthylamine. Deux amines terribles celles-là. Les migraineux, les allergiques du foie... autant de cas, autant d'interdictions de l'usage du chocolat.

Tout de même, la pratique gourmande du chocolat, la salivation intensive qu'il procure ; le désir, au dire des « accrochés », quasiment extatique que sa chair apporte, voilà bien des aspects qualitatifs qu'il faut prendre en compte. L'amateur de chocolat se fiche bien du médical. Il rigole si on veut lui démontrer qu'en croquant sa tablette il assume une compensation. Qu'en buvant son bol il transgresse ses troubles de comportement. Et qu'en suçant son carré il masque ses dépressions. Il rigole, car il vit son plaisir. Il goûte. Et tant pis si le chocolat est un moyen « anti-peine de cœur ». Lui il aime.

DENIS DANGAIX

Nota - Sources : Bulletin d'information du laboratoire coopératif, n° 159 et « Gyn-Obs », janvier 1981.

INRA

Magret sur pattes

Quand un canard de Barbarie rencontre une cane commune, qu'est-ce que cela donne ? Du magret sur pattes. Et voilà pourquoi le magret s'est démocratisé au point de solliciter notre assiette dans des restaurants qui ne figurent pas toujours au firmament de la gastronomie. Parce que, de ce croisement heureux est née une espèce — le mulard — peut-être un peu moins savoureuse en ce qui concerne le magret, mais tellement plus dodue.

C'est l'I.n.r.a. qui a présidé à ces noces. Pas évident, car il faut que les promis se plaisent et dans ce genre de croisement, il peut y avoir, allez savoir, des incompatibilités. Le « magret sur pattes » est donc le résultat de croisements et de sélections successifs, amoureusement arrangés par l'I.n.r.a. Un grand merci pour cet institut de recherche dont les trouvailles sont loin d'être toutes monstrueuses.

Monstrueux, le gavage l'est, hélas, pour ces bons palmipèdes dont nous allons prononcer le nom avec délectation au moins dix fois par réveillon en savourant leur foie onctueux. Rien à faire qu'une seconde de remords. Le foie gras d'oie ou de canard reste et restera une grande chose. L'I.n.r.a., encore lui, l'a bien compris, qui s'est ingénié à mettre sur pied des animaux et des techniques de gavage permettant d'obtenir autant de foie en deux fois moins de temps. Là aussi, le foie tend à se démocratiser. Qui s'en plaindrait, à part les oies et les canards évidemment ? L'I.n.r.a. étudie le moyen d'accroître le poids du foie sans rien gâter de sa saveur. Je passe toutefois sur la fiche technique des aliments et méthodes de prégavage pour ne pas vous couper l'appétit. De toute façon, ces choses-là doivent garder une part de leur mystère.

P.-Y.P.

ESCARGOT

Un plan Orsec « petit gris »

Héliciculture. Alerte ! L'escargot disparaît de certaines de nos régions. Un comble, la France en importe 7 000 tonnes par an. Et dire que c'est nous qui avons inventé ce mets, les Anglais nous l'ont suffisamment fait sentir avec leurs mines dégoûtées... Aujourd'hui, l'escargot coûte 46 millions de francs à notre balance commerciale.

Il a donc fallu mettre au point un plan Orsec « petit gris ». C'est l'I.n.r.a. qui s'en est chargé avec la faculté des sciences de Rennes. Ça n'a l'air de rien, mais c'est tout un travail... L'élevage de l'escargot se fait en quatre étapes, chacune d'elles nécessitant des conditions particulières. Par exemple, au moment de l'éclosion, il faut à l'escargot seize heures de jour et huit heures de nuit, eh bien, en « nursery » c'est exactement l'inverse... mais toujours au même degré d'humidité. C'est dire qu'il faut des bâtiments et des installations pour ne pas confier au seul hasard la réalisation de ces conditions. Pour l'engraissement cependant, l'escargot peut aller faire un petit tour dans les champs si toutefois il ne gèle pas. Mais dans tous les cas, il faudra respecter scrupuleusement ses desiderata, car, qui l'eût cru, l'escargot est finalement un animal capricieux. Allez, on lui pardonne...

P.-Y.P.

VIVRE QUAND MÊME

Comment s'en sortir, se dépasser, quand, atteints de polio, victimes d'accidents divers ou de malformations congénitales (la thalidomide rappelez-vous ... c'était en 1962), on a dû affronter une vie bouleversée ?

On peint. Avec le pied. Avec la bouche, comme on peut. On illustre des cartes, des calendriers, on décore des objets, on crée des tableaux ... Joli, cocasse ou émouvant : tout cela est proposé à la vente, car si « vivre c'est peindre », peindre c'est avoir les moyens de vivre ... La fierté de n'être pas des assistés.

Une association animée par Denise Legrix. Une organisation commerciale qui permet à tous, quel que soit le rythme de leur travail, de toucher une somme mensuelle régulière.

Un catalogue existe, demandez-le, on peut choisir. Encourager ces adultes, ces enfants ...

Société d'édition des artistes de la bouche et du pied
217, route de Schirmeck
Strasbourg
Tél. 16 (88) 28.24.42 et 34.22.38.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

LES CANTONALES

FORMATION ET PREPARATION DES ELUS

Pour aider les candidats dans la campagne des cantonales « COMMUNES ET FORMATION » a réalisé un dossier de 150 pages, indispensable pour les sortants et les nouveaux candidats. Il est constitué de deux volets : *Comment mener la campagne des cantonales* (stratégie, connaissance du terrain, analyse électorale, principes d'organisation...), *connaître le Conseil général* (les outils de la gestion, les finances du département...).

Vous pouvez le commander à « Communes et Formation », 12, cité Malesherbes – 75009 PARIS (joindre un chèque ou un mandat administratif de 100 F).

Des stages de formation peuvent être organisés à la demande des Unions départementales des élus socialistes et républicains et des Fédérations du Parti.

Ils se déroulent sur une demi-journée (800 F), une journée (1 500 F), une fin de semaine ou plus et s'adressent à une vingtaine de participants (candidats ou militants animateurs). Ils sont animés par un ou deux animateurs nationaux et des conseillers généraux du département. Au cours de ces sessions peuvent être abordés des sujets comme : Plan de campagne et technique de campagne – Contexte politique de la campagne – La campagne et techniques de campagne – tement – Le Conseil général après la décentralisation – etc.

Pour toutes informations, s'adresser à :

Communes et Formation
12, cité Malesherbes
75009 PARIS
Jean MARET ou Danielle PALMERO
Tél. : (1) 526.50.50

petites annonces

DIVERS

Réf. 400. A vendre, maison seule ou avec dépendance aménageable pour collectivité en Savoie à Pralognan station été-hiver. Tél. (79) 08.72.67.

Le Centre culturel
communal de Bagneux
organise
du 1er au 21 décembre
au théâtre Victor-Hugo
14, av. Victor Hugo, Bagneux
une exposition
« Regards »
avec 4 plasticiens
LARA BAC ESTEVE DEL AOR
OLIVIER CANTENYS
MARIE-CHRISTINE GAUTHIER
MICHELE MASSION
Ouvert du mardi au samedi
de 15 heures à 19 heures.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

LA DEFENSE CEDEX 07
TOUR EUROPE - 92080 PARIS
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579



Pour aller vite, très vite, pour réussir, les affaires ont besoin d'une banque à leur image : entreprenante.

Sans oublier la tradition qui a fait d'elle une des premières banques françaises, la Société Générale répond bien à ce critère impératif.

Qu'il s'agisse d'aide à la création d'entreprises, de crédits à l'innovation ou à l'économie d'énergie, la Société Générale sait toujours apporter son concours aux entreprises qui vivent avec leur temps.

C'est sa vocation. Et c'est aussi sa force.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
EN RYTHME AVEC LA SOCIÉTÉ.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

20, avenue Rapp - 75341 Paris Cedex 07 - ✆705.94.39

BULL : LES MOYENS DE LA RÉUSSITE

Bull s'est doté des moyens de relever le défi informatique mondial afin d'éviter à la France tous les risques de la dépendance à l'égard des grands constructeurs américains.

LES OBJECTIFS A HORIZON 86

Le Plan d'Entreprise de Bull pour la période 84-86 s'articule autour de trois axes :
1) s'orienter vers les marchés de la micro-informatique et de la bureautique distribuées en mettant à profit les atouts dont le Groupe dispose tant dans les moyens et grands systèmes informatiques que de son expérience dans les réseaux de communications ;
2) consolider et améliorer son adaptation au marché en proposant un ensemble de matériels, de logiciels et de services répondant à l'attente de ses clients et lui permettant une liberté de choix totale ;
3) poursuivre une politique d'alliances et de coopération tant avec des partenaires industriels qu'avec les sociétés de services et d'ingénierie informatique.

LE REDRESSEMENT FINANCIER

En 1983, pour la première fois depuis 1979, l'ensemble des indicateurs financiers du Groupe a amorcé un renversement de tendance vers une situation plus saine.

Ce redressement résulte, d'une part, de l'apport par l'État devenu actionnaire principal, d'une dotation en capital permettant de commencer à rattraper la sous-capitalisation dont souffrait le Groupe depuis cinq ans.

Il résulte d'autre part, de la progression du chiffre d'affaires (+ 21,3 %), du contrôle rigoureux des frais de fonctionnement, de la maîtrise de l'outil industriel, de l'amélioration de la marge brute et de la réduction des frais financiers.

Ces améliorations ont permis de réduire les pertes de moitié par rapport à 1982 et de confirmer le retour à l'équilibre financier pour 1986.

LES INVESTISSEMENTS

Ce retour à la profitabilité s'effectue sans compromettre l'avenir.

En 1983, les investissements industriels du Groupe se sont élevés à 636 millions de francs, soit une progression de 20 % par rapport à l'année précédente.

Les montants consacrés à la recherche et au développement représentent 1,3 milliard de francs. Par ailleurs, 852 millions de francs ont été consacrés aux investissements en parc locatif et en pièces de rechange.

Pour évaluer l'effort consacré à la préparation de l'avenir, il convient d'ajouter à ces 2,8 milliards d'investissements directs, les dépenses de formation.

Dans une industrie de pointe comme l'informatique, la valeur du personnel est capitale.

En 1983, plus de 5 % de la masse salariale du Groupe ont été réservés à la formation, essentiellement centrée sur l'évolution des métiers et des technologies.

Parallèlement, le Groupe a poursuivi une politique de recrutement de jeunes diplômés et renforcé ses relations avec les établissements d'enseignement spécialisé.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Plus que tout autre secteur, l'informatique nécessite d'anticiper les mutations technologiques pour maintenir un haut niveau de compétitivité des produits et leur adéquation aux besoins des clients.

Bull consacre 11 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement. 3 100 personnes travaillent dans le centre de recherche du Groupe et les six centres d'études spécialisés par secteurs de produits.

Les travaux du centre de recherche sont orientés autour de cinq axes principaux :
— circuits à haut degré d'intégration ;
— magnétisme ;
— architecture de réseaux ;
— génie logiciel ;
— intelligence artificielle.

Ces travaux, associés à ceux des centres d'études et de développement des divisions produits, et aux échanges avec les partenaires français et internationaux du Groupe, préparent les produits de la prochaine génération En 1983, Bull a crée avec ICL et Siemens un centre européen de recherches avancées.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au cours de ses cinquante années d'histoire, Bull a réalisé plusieurs innovations technologiques majeures.

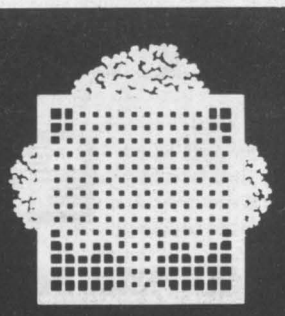
Tout récemment, Bull a pris la tête de deux nouveautés importantes. La carte à mémoire CP8 dont les utilisations au-delà du domaine bancaire, ouvre de multiples perspectives d'application.

L'imprimante magnétographique de conception entièrement française connue sous le nom de « Mathilde » connaît déjà un vif intérêt commercial au plan international, grâce à son avance technologique.

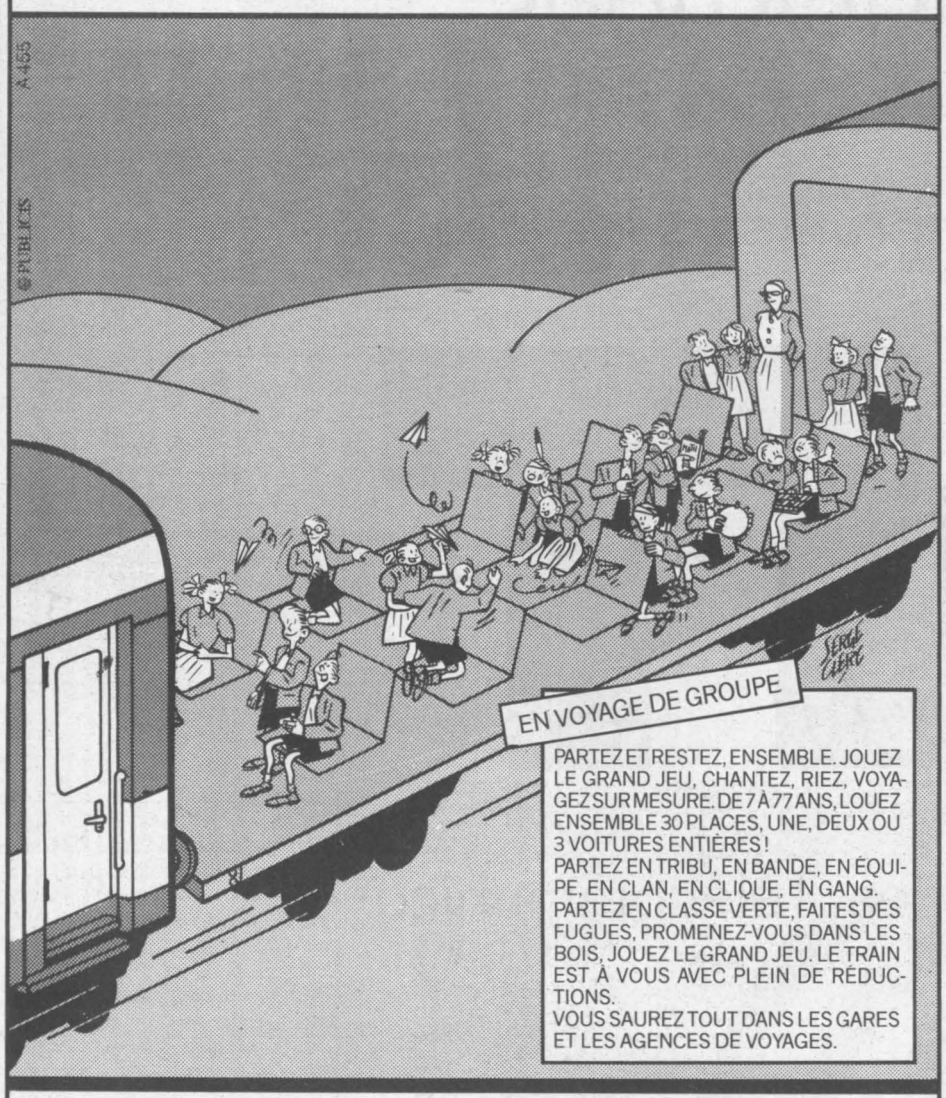
BULL EN 1983

- CHIFFRE D'AFFAIRES : 11,6 milliards (+ 21,3 %)
- MARCHÉS INTERNATIONAUX : 38 %
- 6 CENTRES INDUSTRIELS EMPLOYANT 6 600 PERSONNES
- 1 CENTRE DE RECHERCHE 6 CENTRES D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT EMPLOYANT 3 100 PERSONNES.

Bull



LE TRAIN RASSEMBLE LES TRIBUS!



SNCF LA VIE VOYAGE EN TRAIN.



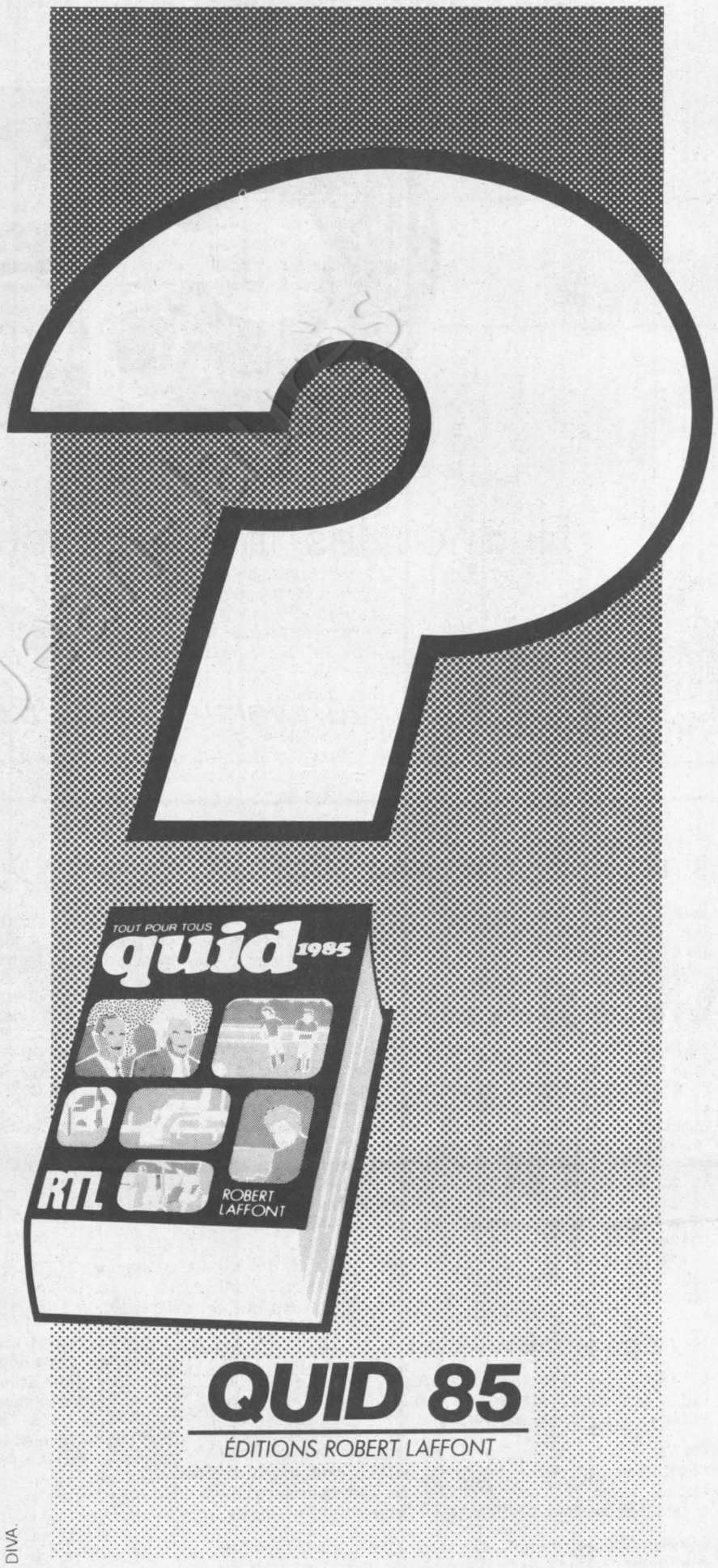
BANQUE DE L' ECONOMIE SOCIALE

bccm

BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES ET DES MUTUELLES

Siège social: 12, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél.: (1) 233.44.71
72 agences et points conseils, à Paris et en Province

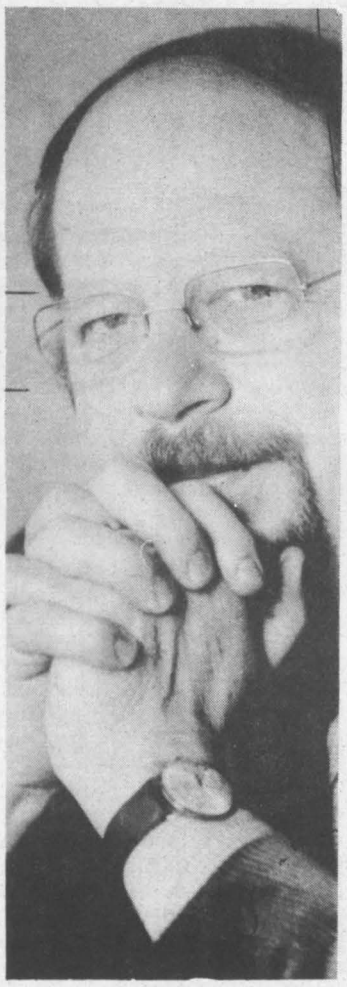
VOUS AVEZ LA QUESTION



DIVA.

IL A LA RÉPONSE

La chronique littéraire de Claude Glayman



AMOUR ET HUMOUR FOUS

Paul Eluard et Salvador Dali, illustres représentants de l'école surréaliste ont aimé follement la même femme : Gala. Le poète a laissé de superbes lettres et le peintre des tableaux inouïs.

Paul Éluard : « Lettres à Gala » : 1924-1948 – Gallimard.

Pierre Ajame : « la Double Vie de Salvador Dali » – Ramsay.

Carelman : « Catalogue d'objets introuvables » – Balland (nouvelle édition).

Vitezslav Nezval : « Poèmes choisis » – Seghers, Coll. « Autour du Monde ». Et « Valérie ou la semaine des merveilles » – Robert Laffont, roman traduit du tchèque par Milena Braud et Jean Rousselot.

IL y a soixante ans, presque jour pour jour, naissait officiellement le surréalisme : décembre 1924, publication du premier Manifeste sous la plume d'André Breton, parution du numéro un de la « Révolution surréaliste ». Soixante ans après, alors que le siècle aborde ses dernières années, il subit encore les effets d'un mouvement dont on n'a pas fini d'épuiser les mystères. Des maisons d'éditions se sont spécialisées dans son étude, un Centre de documentation est en préparation, des livres paraissent, multiples, qui modifient un éclairage qu'on imaginait définitif.

Paul Éluard, grand surréaliste devant l'éternel, connut son heure de gloire comme poète de la Résistance et comme artiste engagé aux côtés du P.c.f. L'image que j'en conservais était assez pâle ; le temps ayant recouvert le proche de Breton d'une forte pellicule de sentimentalité, sinon de sentimentalisme, assortie d'une dose, non moins forte, de candeur. Et puis voici cette correspondance, imposante par la taille, importante par ce qu'elle révèle, tant et si bien que sa lecture a quelque peu modifié mon point de vue sur son auteur.

C'est en 1912, dans un sanatorium où il se soignait, qu'Eugène Grindel, dit Paul Éluard, rencontra une jeune beauté russe qu'il baptisa d'un nom qui ne devait plus la quitter, Gala. La passion lia ces deux êtres jeunes et d'exception. Après une première séparation, la guerre, au cours de laquelle Éluard fut mobilisé, les unit à jamais, le mariage date de 1917, une fille, Cécile, en naquit. Celle-ci a retrouvé ces lettres, assez brèves, mais qui couvrent une très longue période, allant de 1924, date à laquelle le peintre Max Ernst fit son entrée dans la vie du couple, alors que Paul Éluard, désespéré, entreprenait un tour du monde salvateur jusqu'en 1948, soit quatre ans avant la mort du poète. C'est en 1929 que le couple se défit définitivement, Salvador Dali avait rencontré Gala et l'avait retenue auprès de lui à Cadaquès. En 1934, Éluard épousa Nusch qui disparut tragiquement en 1946. Gala devait, quant à elle, décéder en 1982. Nous ignorons les réponses de Gala à Éluard (à l'exception de quelques lettres remontant à 1916 et qui figurent en annexe de l'ouvrage), mais il faut croire qu'elles étaient également ardentes ; sinon on s'expliquerait mal la poursuite du dialogue plus de 20 ans durant, en dépit d'une interruption de cinq années au cours de la Seconde Guerre mondiale.

On le sait, les surréalistes ont été des adeptes, sinon des instigateurs de l'amour fou. La relation Gala/Éluard relève, à l'évidence, de cette conception et ce que les lettres révèlent incidemment des passions d'André Breton et d'autres compagnons d'Éluard les place sur un même plan. En 1929, Éluard déclare à Gala : « La beauté n'arrive pas, n'est jamais arrivée à faire mon affaire. Sans l'amour, tout est toujours perdu, perdu, perdu, plein d'accrocs et de poisons fades et ignobles. Il n'y a pas de vie, il n'y a que l'amour. » Fidélité mythique et mystique ; en 1933, alors qu'il s'apprête à épouser Nusch, il s'écrie : « C'est un paradoxe de vouloir, n'ayant pu vivre avec toi, vivre avec une autre. » Passion unique que cette passion première dont rien ne détournera le poète qui l'aura vécue sans que ses lecteurs et le monde en sachent grand-chose à la différence du couple Elsa/Aragon qui s'est affiché, autoproclamé, sans doute trop pour qu'on l'ait cru sur parole. Du reste, l'attachement plus que touchant d'Éluard pour Gala modifie non seulement l'image assez ingrate de cette dernière, mais confère à la fidélité d'Éluard à Dali une dimension aussi affective qu'éthique.

« Les Lettres à Gala », qui servent l'histoire du surréalisme montrent qu'Éluard a sans arrêt défendu Dali au sein du groupe et singulièrement face à Breton. Il n'est pas exagéré de prétendre que c'est l'hostilité quasi hystérique de ce dernier à l'encontre du peintre qui alerta Éluard sur le dogmatisme pontifiant et totalement dénué d'humour du pape du surréalisme, dont il devait se détacher progressivement à partir de 1934, puis de 1936 pour rompre définitivement en 1938.

Il y a un paradoxe surprenant à voir en 1945 le poète de la Résistance défendre Dali, couramment présenté comme hitlérien et franquiste, tandis que Breton, qui a vécu la guerre aux États-Unis, s'acharne sur Dali, plus peut-être encore que sur Aragon.

Dans la biographie très enlevée qu'il consacre à Dali, Pierre Ajame fait mieux comprendre ce que pouvaient signifier l'attirance de Dali pour Hitler et son allégeance au Caudillo. Provocateur, génie fou, excessivement doué, profondément quoique brièvement lié à Lorca et à Bunuel, rival en hispanité et en peinture de Picasso et de Miro, Dali est un homme-orchestre. Ses textes sont importants, rappelle Pierre Ajame, il a collaboré à de nombreux ballets, à plusieurs films (dont les premiers coups d'éclat de Bunuel), confé-



A.i.p.

Salvador Dali avec un portrait de Gala.



Keystone

Paul Eluard.

rencier prolixe, c'est un maître en publicité, ce qui nous le rend familier aujourd'hui. Ajame, bon connaisseur, nous assure que les dernières décennies sont cependant contemporaines d'une indiscutable décadence. Vue du côté de Dali, Gala apparaît comme un objet de passion érotique, mais aussi comme un imprésario fort doué pour les affaires. Il est vrai qu'il fallait cette complicité pour un artiste en symbiose avec son époque, plus par l'esprit que par la forme. Je m'explique au sujet de la forme, en relevant, après tant d'autres et après Dali lui-même, que le peintre surréaliste, comme toute la peinture surréaliste, n'a pas inventé de formes nouvelles, se contentant d'imaginer des thèmes provocants, des sujets incroyablement insolites : « Plus le sujet d'une peinture échappe aux conventions, plus son exécution doit être d'une perfection imparable », assure Dali.

Le surréalisme qui est passé à côté de la peinture abstraite (tout comme Dali) a développé l'humour et l'absurde, vertus où le XX[e] siècle a puisé certaines de ses inspirations les plus novatrices. En témoigne le catalogue célèbre de Carelman qui reparaît à point et rappelle les meilleures inventions impossibles depuis la brouette humaine (Dali a parlé de « la brouette de chair ») jusqu'au seau à châteaux de sable en passant par les ciseaux siamois, les feux tricolores pour Wc, la cuillère double pour bébé ou la vareuse à fuseaux horaires, etc.

L'extraordinaire sensualité d'Éluard et l'humour fou de Dali sont constitutifs du surréalisme, d'un surréalisme devenu universel. Avant de devenir stalinien et après avoir commencé par une belle disposition élégiaque, le poète tchèque Vitezslav Nezval (1900-1958) fut un poète surréaliste. « Valérie » est un roman « noir » qui a été écrit précisément en pleine période surréaliste. Le choix de poèmes effectué sous la houlette d'un Jean Marcenac également stalinien remonte à 1954. Il permet de se forger une idée sur un poète de qualité qui « votait en faveur de la Révolution ». Est-ce celle qui correspond à la conception que nous avons aujourd'hui de la poésie, du surréalisme ? La révélation que constitue la correspondance d'Éluard, le bilan de l'art dalien conçu par Ajame démontrent que les temps ont changé et avec eux notre point de vue, pour ne pas dire l'essence même de la subversion poétique, qu'elle provienne des mots ou des couleurs.

LISEZ AUSSI :

Robert Benayoun : « les Dingues du nonsense : de Lewis Caroll à Woody Allen » – Balland.

Reprise d'un classique du genre. Plus que savoureux : le prétendu nonsense n'est-il pas le véritable sens de notre époque !

Lewis Caroll : « Journaux » – Christian Bourgois.

Inédits en France, ces journaux du père d'Alice peuvent à première vue sembler ternes. A y regarder de plus près on découvre un L. Caroll très observateur et curieux de tout, prodigieusement éclairant sur la vie britannique et sur lui-même, ses obsessions, etc.

Europe : « Antonin Artaud » – Novembre/décembre 1984.

Louons la véritable renaissance d'une revue qui de numéro en numéro rouvre des dossiers, réexpertise des auteurs ou des genres et les replace en perspective. Nous n'en aurons jamais fini avec Artaud !

Werner Spies : « Max Ernst : les collages, inventaire et contradictions » – Un livre-coffret Gallimard.

Ce livre attendu mais parvenu trop tard par rapport à cette chronique et dont nous reparlerons est une étude exceptionnelle sur la création d'un artiste majeur issu du surréalisme. De plus, magnifiquement illustré, c'est un cadeau idéal.

– A la pointe de la découverte sur le surréalisme se trouvent deux entreprises éditoriales. L'une est conduite par la maison Lachenal et Ritter qui a republié Philippe Soupault. Parmi les titres : « Mémoires de l'oubli 1914-1923 », « Voyage d'Horace Pirouelle » (1917), « En joue ! », « Mort de Nick Carter » (1926), « le Grand Homme », « Poèmes retrouvés 1918-1981 », « Poésies pour mes amis les enfants » et une très belle présentation des « Écrits sur la peinture ». La même maison publie en cette fin 84 « Un Sieur Rimbaud se disant négociant » d'Alain Borer, repris en digest au Seuil qui se révèle d'ores et déjà comme un maître livre (à noter chez « 10/18 » la réédition de l'essai sur Rimbaud d'Henri Miller : « le Temps des assassins »).

– La seconde entreprise est menée par l'Age d'homme avec la revue « Mélusine » éditée sous les auspices du Centre de recherche sur le surréalisme. Cinq numéros sont parus à ce jour, plus un essai aussi original que passionnant, « le Surréalisme et le roman » de Jacqueline Chenieux. Salut les artistes !

"APOCALYPSE NOW !" OU SEULEMENT "DEMAIN IL SERA TROP TARD"

Ils ne mâchent pas leurs références, les cinéastes anglais, danois, grecs, italiens ou allemands que vous pouvez croiser de-ci de-là entre trois projections et deux festivals dans l'attente de la grande conférence qu'ils tiendront en mars prochain à Rome. Réunis rue de Valois à l'initiative de Jack Lang voici trois semaines, ils avaient fait l'unanimité façon chœur antique pour tirer la sonnette d'alarme sur l'état de santé du septième art au sein de leurs pays respectifs. Une situation quasi désespérée.

PAR FABIAN GASTELLIER

PARANOS, Volker Schlöndorff, Michaël Radford, Liliana Cavani, Michelangelo Antonioni, Costa-Gavras et les autres, liste impressionnante qui dépassait la trentaine de noms et à laquelle se sont joints, dernièrement, quelques producteurs dont notamment le very british David Puttman ? Pas tant que ça. Au fait, simplement, d'une réalité particulièrement morose et justement inquiétante qu'on ne guérira pas à seuls coups de colloques mâtinés de nobles intentions.

Les chiffres sont là. Sans être alarmistes, disons qu'ils sont alarmants. En treize ans, de 1970 à 1983, la fréquentation des salles de cinéma en Europe a diminué de 46 %. La production de longs métrages est passée d'environ 600 films à 400, et le nombre de salles a connu une chute globale de 13 % (1). En tout et pour tout, aujourd'hui, un Européen sur deux ne voit plus un film européen. En tête de cette débâcle, l'Italie qui a peut-être franchi le point de non-retour. Essayez donc d'aller au ciné, un soir, comme ça, à Rome... Des lieux géants, inadaptés à notre fin de siècle technologique, où règne le néant. La zone. Pareil à Milan, Florence, Naples. Un désastro.

En avril 1984, déjà, quatorze intellectuels italiens, de Comencini à Moravia en passant par Fellini, Umberto Eco et les Taviani, avaient écrit à François Mitterrand pour lui confier leur crainte, fondée, de se retrouver au cœur d'un « génocide culturel ». La raison ? La modification brutale du paysage des médias avec l'éclatement des télévisions privées, l'apparition des satellites, du câble et du réseau hertzien. Huit cent quarante émetteurs de télévision, trois chaînes privées d'amplitude nationale, mille deux cents films et des centaines de téléfilms et de programmes d'autres continents et d'autres cultures pour tout potage au pays de Visconti. Une modification qui a créé des centaines de milliers d'heures à remplir tout en vissant à la glu le spectateur cinéphile potentiel sur son fauteuil de télévision. Résultat – toujours en Italie : la vente des livres et des journaux diminue ; des éditeurs sont menacés et le cinéma... quel cinéma ?

Ce n'est pas lutter avec une obstination d'homme des cavernes contre la notion même du progrès que de mesurer les conséquences d'un tel bouleversement. Les robinets à images se multipliant, il convient de savoir quelles images en découleront. Ce n'est pas non plus faire de l'anti-américanisme primaire et viscéral que de constater la standardisation des produits culturels. De « Dallas » à « Dynastie » en passant par les kilomètres de vertes prairies westernisantes, on fait dans l'uniformité. D'où risque toujours de naître l'ennui, c'est pas moi qui le dis, c'est le poète, mais on n'écoute jamais les poètes et bien des gens et des groupes financiers foncent tête baissée et portefeuille protégé vers le coton de la monotonie.



Gamma

Jack Lang entouré de quelques-uns des cinéastes européens invités : Liliana Cavanni, Volker Schlöndorff, Bernardo Bertolucci, Michelangelo Antonioni.

« Cette gangrène du cinéma ne s'en tiendra pas seulement au cinéma, expliquait dernièrement Volker Schlöndorff. Cela ira en s'amplifiant et atteindra inévitablement les autres arts. Si l'Europe ne réagit pas, c'est qu'elle prend irrémédiablement congé du domaine culturel. » Une réflexion en miroir aux amers propos des intellectuels italiens constatant que « la circulation des idées et cette vigueur intellectuelle, qui avait caractérisé depuis toujours notre vie culturelle, s'opacifient progressivement ».

Comme un oracle

Pauvre Europe. Elle a déjà planché sur le lait, les céréales, la dinde, le vin et la sardine, voici à présent qu'on lui colle de la pellicule au menu. L'a-t-elle bien digérée, le 22 novembre dernier, au deuxième conseil des ministres européens de la Culture, qui s'est tenu à Bruxelles sous la présidence irlandaise ? En tout cas, elle ne boude pas le problème puisque si aucun scoop bondissant n'est ressorti de cette réunion, plusieurs mesures de départ ont quand même été adoptées dont le principe de la création d'un système multilatéral de soutien aux industries de programmes avec la possibilité, pour les Etats membres, de se lier par des accords bilatéraux ou multilatéraux, ainsi que l'ouverture d'un Fonds social européen pour les travailleurs du secteur culturel – mesure visant en premier lieu les professions techniques du spectacle.

Au fil de toutes les rencontres, la France fait souvent office de grand sage que l'on consulte comme un oracle. C'est que dans le marasme, curieusement, elle se porte bien. Elle résiste, la belle, alors que ses voisines jouent les Traviata, et sa population des salles obscures est même en augmentation (+ 7 %). Ici, Canal Plus est un joli bébé et le jeu – l'enjeu ? – de la privatisation, tout nouveau tout beau, n'a pas encore eu le temps de poser problème. Sévère dans ses réglementations de tous ordres, la France est parvenue à mieux se protéger. Sur les quatre points de revendications prioritaires – la nécessité d'une chronologie de la diffusion des films à travers les nouveaux médias, la lutte contre le piratage, l'aide à la production des programmes et l'instauration d'un quota de films européens –, elle a déjà vissé ses boulons. N'empêche. L'euphorie pourrait rapidement virer au rire jaune.

En 1983, et en dépit de notre système de protection, sur les 24 000 heures de programmes audiovisuels diffusés, on ne comptait que 5,4 % de fiction française. Pour l'an 89, on envisage 36 chaînes dont trois du service public diffusant 100 000 heures de programmes dont 30 000 seraient consacrées à la production nouvelle. Et alors ?



Si la Gaumont éternue, est-ce que l'industrie cinématographique tout entière s'enrhume ?

Peut-être. Et c'est une des raisons qui ont sans doute poussé les instances supérieures de la prestigieuse firme à effectuer en plein hiver un véritable nettoyage de printemps. Motif de l'opération-balai : le déficit de plus en plus insupportable pour le carnet de chèque de son p.-d.g. Nicolas Seydoux de la société Gaumont. Deux cents millions de francs à débourser en novembre dernier pour la remise à flot du plus gros navire de pellicule européen, ça fait cher l'expérience de gestionnaire accordée à Daniel Toscan du Plantier depuis déjà pas mal d'années.

Bouc émissaire ou fautif réel ? Toscan, c'est vrai, a accumulé les malchances, les maladresses et les semi-échecs. Son ciné de prestige, où il faisait se côtoyer les Fellini, Rosi, Bergman et autres Losey, n'a pas toujours passionné les foules. Un rêveur, en quelque sorte, souvent mégalo et pas toujours au fait des sordides questions d'argent. En plus, et pour couronner le jeu de malheur, la filière romaine de Gaumont a piqué du nez pour cause de crise cinématographique italienne, et l'implantation américaine est plus que poussive.

Exit donc Toscan. Exit ? Un bien grand mot lorsqu'on sait que le moustachu papa de « Carmen » et « Don Giovanni » se voit offrir un fauteuil de vice-président tout doré. Toscan est depuis des lustres (en fait depuis l'époque des culottes courtes) un ami de Seydoux. Et l'absence de clash ouvert entre les deux signifie sans doute que les deux hommes continueront de se consulter.

Pour le nouveau venu, Christian Fechner, la tâche sera rude. On persifle déjà sur son passage en estimant que cette nomination chasse le culturel au profit du rire au look gras des « Charlots », dont Fechner est le producteur. Bonjour les procès d'intention.

En gros, on peut penser que la remise en cause du règne Toscan est peut-être un effort de rationalisation à une époque où le funambulisme est moins permis. Peut-être aussi une percée vers un cinéma plus « français » que « parisien ».

Reste à savoir si nous n'allons quand même pas vers un avenir frileux où les risques seront plus mesurés et la standardisation d'un produit « tous publics » vue d'un meilleur œil. Mais ce ne sont que des craintes avant la bataille.

F.G.

« Les nouveaux espaces médiatiques sont encore considérés comme la panacée par les cinéastes de ce pays, estime Gérard Vergez, le réalisateur des fort beaux et successfull « Cavaliers de l'orage ». On se dit « laissons-les vivre car ce besoin d'images nouvelles sera un coup de fouet au septième art », mais pendant ce temps-là s'instaurent des lois qui nous excluent – Canal plus, par exemple, refuse de payer les droits d'auteurs – et nous n'avons aucune sécurité d'aucune sorte sur un hypothétique appel à la création pour remplir le robinet d'images. Au contraire, l'exemple italien est bien là pour stigmatiser les risques. Là-bas, ils ont rempli les espaces neufs avec les fonds de tiroir les plus ringards. »

Sans verser dans le chauvinisme, Gérard Vergez est le premier à reconnaître l'exceptionnelle survie française. « C'est vrai que l'on tient encore compte du fait qu'il existe non pas un mais des publics ; c'est vrai que les exploitants, ici, ont encore confiance dans notre cinéma et que les spectateurs français vont encore en majorité vers les films français. Mais le cinéma d'auteur est quand même condamné. Si les Rohmer ou les Rivette existent, c'est dû au coût minime de leurs productions. On ne prend plus de risques. Tout cela, c'est un réduit doré ; une peau de chagrin qui peut s'étioler du jour au lendemain... » Alors la solution ? Les coproductions ? Mouais... « On ne coproduit agréablement qu'avec des cinémas vifs, créatifs, or autour de nous, c'est déjà la mort. Et puis les produits où tout le monde parle sa langue avec nivellement par doublage, bof... »

Le courage de l'argent

Non. La solution c'est le courage. Le courage de l'argent. Le courage d'un Etat préservant l'outil – les salles, les studios – et le grain de folie nécessaire. Oser. Ne pas miser sur le répétitif mais sur le spectacle en tant que surprise ; ne pas s'autocensurer dans le genre nain en estimant qu'on n'est pas capable de lutter avec les géants. C'est vrai que l'on dit toujours aux Français : « Vous n'êtes doués que pour le polar ou le genre intimiste. Laissez « E.t. » à Spielberg. » Et c'est vrai qu'un tel préjugé de non-talent est écœurant.

En bref, il faut coller à l'industrie cinématographique le mode d'emploi de l'industrie tout court : quand on se lance dans la compétition internationale, on sait qu'il faudra beaucoup de balbutiements, de déchets, de prototypes et de sous dépensés pour parvenir à une réussite. La R.f.a., l'Italie et leurs confrères ont déjà renoncé. Raison de plus pour y croire et ne pas se contenter de vœux pieux. « Tu causes, tu causes c'est tout ce que tu sais faire », c'était français. Mais tous les Français ne s'appellent peut-être pas Zazie. ●

(1) Chiffres du dossier du ministère de la Culture.

LA VIE D'ARTISTE cinéma



Gamma

Gremlins.



Jean Rochefort dans « Réveillon chez Bob ».



Nemo.

MAGIE

La perle noire des fêtes

Il s'appelle Nemo, comme le capitaine de Jules Verne et comme le héros de la bande dessinée de Winsor McKay. Dans le Manhattan des années trente, Nemo, le petit garçon, rêve. Et tombe en ascenseur dans un monde étrange, hésitant entre nuit et crépuscule, peuplé de personnages fantasques : Monkey et Cunegond, un singe et un garnement habitant le « Nautilus » échoué. Alice, princesse de Younderland, seule rescapée d'un naufrage. M. Rip, magicien noir. Deux princes russes, le frère et la sœur, excentriques explorateurs. M. Légende, dangereux Zorro. Rals-Akraï, belle humanoïde errant dans son vaisseau spatial à la recherche d'or...

Fantaisie sombre, rêve violent et magnifique, « Nemo » est la première œuvre d'Arnaud Sélignac, un très jeune réalisateur français qui a réussi à enthousiasmer une équipe exceptionnelle : John Boorman et Claude Nedjar, pour la production franco-britannique, Gabriel Yared pour la musique, Philippe Rousselot pour la photo, les productions de l'ordinaire pour les décors et les effets spéciaux... Ils nous font cadeau d'un film magique, dramatique, drôle, absurde, tout à la fois. Une perle noire renouant avec la tradition perdue d'un Méliès.

Tout le contraire de « l'Histoire sans fin », quête initiatique pleine de superbes marionnettes, mais jouée sans conviction par de jolis éphèbes. Les ficelles sont si grosses, le propos si pauvre, que jamais l'image ne réussit à surprendre vraiment. Simplement parce que cette production allemande n'a cherché qu'à copier les Spielberg et Lucas américains, sans y parvenir, malgré le renfort des meilleurs spécialistes des effets spéciaux made in U.s.a. Pour la magie, imiter ne suffit pas, il faut surtout imaginer !

F. DE G.

** « Nemo » de A. Sélignac, avec S. Kibel, J. Connery, M. May, C. Bouquet, M. Blanc.*
** « L'Histoire sans fin » de W. Petersen.*

FABLE

De l'anti-communisme primaire en cadeau

Il jouait du saxophone, tout bêtement, au Cirque de Moscou. Et ne comprenait pas grand-chose aux rêves de liberté dont lui parlait son copain Anatole. Et puis, un jour, pendant une tournée à New York, c'est comme une révélation. Un coup de tête, un coup de cœur. Vladimir Ivanov choisit de rester à l'Ouest. La scène se passe dans le célèbre magasin « Bloomingdale's », elle est irrésistible. Comme sont irrésistibles plusieurs séquences du film de Paul Mazursky, « Moscou à New York ». L'anti-communisme primaire y est délicieux, mais ce n'est pas le propos. Ce que découvre Vladimir à New York, c'est la liberté. Mais aussi l'usage désastreux qu'on peut faire de cette liberté. La misère, l'exploitation et la loi du plus fort. « Moscou à New York », c'est une fable. Une fable drôle, tendre, parfois désenchantée. Dommage, vraiment, que la mise en scène pêche un peu trop souvent par manque de rigueur.

M.D.

** « Moscou à New York », par Paul Mazursky, avec Robin Williams, Maria Conchita Alonso, Cleavant Derricks.*

RIRES

L'ange manipulateur

Le pire n'est jamais sûr. Et « Réveillon chez Bob », une bonne surprise : la bande annonce permettait vraiment d'en douter. Mais la farce de Jérémie, l'ange manipulateur, réserve au spectateur d'excellents moments.

Jérémie écrit à son père, émigré seul en Suisse, à cause des impôts, du silence et de ses nerfs, que sa mère vit avec un certain Bob qui lui donne des coups sur la tête. La manip marche évidemment puisque l'heureux auteur de bandes dessinées rapplique dare-dare, en plein réveillon de nouvel an, avec pour tout bagage un P. 38 dans une boîte à chaussures et un dessin en guise d'adresse. Le voilà perdu dans la « cité fleurie », cinq ou six tours plantées sur une dalle, sinistres mais dotées de ravissants noms de fleurs. L'errance, en compagnie d'un garagiste cocu et de sa charmante comptable, durera toute la nuit. Jusqu'à ce que l'adorable bambin s'avoue un peu dépassé par les événements.

C'est tendre et comique. Le jeune Denys Granier-Deferre réalise son film sur un rythme sautillant, avec assez de sens de l'absurde pour que le rire évite la farce. Même si les dernières minutes pataugent un peu dans la choucroute familiale. On marche et on rit. C'est déjà beaucoup : même Oury ne réussit pas, avec sa « Vengeance du serpent à plumes » à vous soutirer un sourire.

F. de G.

** « Réveillon chez Bob » de Denys Granier-Deferre avec Jean Rochefort, Guy Bedos, Agnès Soral, Bernard Fresson et Mireille Darc.*

DISNEY

Robin des Bois et Tonton Freud

Belle Marianne, Gertrude, Petit-Jean, Frère Tuck et le shérif de Nottingham. Ils sont tous là, les héros immortels de « Robin des Bois », mais transfigurés par Walt Disney. Jolis renards, gros nounours, petits lapins et poule pondeuse pour le clan des bons ! Les méchants étant plutôt grimés en loups, serpents, vautours et autres volatiles antipathiques !

Comme toujours avec la grande usine à rêves Disney, les enfants sont heureux. Avec ce « Robin »-là bourré de clins d'œil cinéphiles et de références psychanalytiques (le prince Jean est un pauvre lion famélique, immature et suceur de pouce !), les parents prennent aussi leur pied en se donnant les meilleures raisons du monde.

N.C.

PROFIL

Rochefort... un éléphant ça ne trompe pas énormément

C'est fou ce qu'il se ressemble. Jusque dans les chaussettes jaune paille. Le grand nez, bien sûr, la voix charmeuse, l'élégance discrète... Jean Rochefort est comme un grand vin : il vieillit bien. A l'image des héros qu'il incarne.
Heureux père, grand timide – dit-il – courtois et gentil – « par timidité », prétend-il – et pétillant d'humour. A la question : « Etes-vous un militant ? », il répond : « Pas du tout. Je m'intéresse à mes contemporains de façon assez médiocre. Au-dessus de cinq personnes, mon Q.i. me lâche... » Bon, on s'en doutait, Jean Rochefort est plus un homme d'intimité que de foule.
Dans « Réveillon chez Bob », il est une fois de plus un de ces vieux enfants dont il a le secret, pudeur et tendresse, charme caustique, menteur plus que de raison. Mais Louis Alban, dessinateur pour enfants à qui tout réussit, est moins coincé, mais enfermé dans des carcans sociaux que bien d'autres personnages qu'il a habillés à l'écran.
Jean Rochefort est-il satisfait de ses rôles ? « Je me sens toujours plus préoccupé par le film, l'œuvre entre guillemets, que par le rôle lui-même. J'ai été très content de certains films que j'ai tourné depuis dix ans, même si... les derniers m'ont déçu.
« Réveillon chez Bob », j'espère qu'il va marcher. En tout cas, il m'a redonné le goût de tourner. »
La rencontre avec Denys Granier-Deferre semble positive, puisque Jean Rochefort en redemande, qu'il s'apprête à travailler avec lui sur un scénario, à partir d'un roman.
Malgré une première expérience d'écriture pour un long métrage qui a mal fini : « C'était un scénario contre la peine de mort. La gauche m'a joué un sale tour en l'abolissant : nous n'avons plus trouvé de producteur. »
Pense-t-il à la mise en scène ? « Au cinéma, j'ai réalisé des courts métrages, mais j'ai assez stupidement manqué d'énergie. Il y a une dizaine d'années, quand j'ai vu la somme d'angoisses, d'efforts, de concessions, de flagorneries qu'il fallait pour « monter une affaire », j'ai été saisi d'une immense fatigue. » Recommencer maintenant ? « A cinquante ans, on en a un peu marre de faire beaucoup d'efforts. Mais avec les distances et l'indifférence nécessaires, ce serait peut-être possible. »
Le grand regret de Jean Rochefort, c'est le théâtre. Son expérience de mise en scène, avec « L'étrangleur s'excite » d'Eric Naggar, en 1982, le laisse visiblement un peu amer. « Je croyais avoir fait connaître à la France un grand auteur. Nous nous sommes fait éreinter et ça m'a fait très mal. Mais je suis sûr que Naggar a beaucoup de talent. »
Depuis quinze ans, Jean Rochefort n'est pas monté sur les planches. Faute de pièce qui le passionne. « J'ai eu la chance de jouer tous les Anglo-Saxons, Pinter et les autres. C'étaient des coups de foudre. Avec Delphine Seyrig, c'était toute notre passion. Je voudrais retrouver cet enthousiasme. »
Et il avoue : « Mon premier grand plaisir au cinéma, c'est « l'Horloger de Saint-Paul » avec Tavernier. Avant, je ne rêvais qu'au théâtre. »
Pourtant, il est aujourd'hui un des symboles, avec Noiret et quelques autres, de cette « qualité française » parfois très décriée. « Nous ne faisons rien pour ça. Nous sommes des acteurs provinciaux, montés à Paris dans les années cinquante. Nous ressemblons à nos origines. Et nous aurions l'air ridicule en nous internationalisant. »
C'est-à-dire en vous américanisant ? « Il faut le reconnaître, la France est un peu occupée par les Etats-Unis, culturellement. Et j'en ai un peu marre. Faut bouter le Ricain ! »
Il rit. Avec malice. Et ajoute, avec sérieux : « On nous regardera avec une extraordinaire nostalgie, dans dix-vingt ans... »

Frédérique de Gravelaine

HORREUR

La petite bête qui monte, qui monte

Le père Noël est une ordure. En ce soir de réveillon, l'Amérique moyenne est envahie par des monstres à dents longues, oreilles pointues et hargne ravageuse : les Gremlins. Ces loubards de race non identifiée terrorisent vite tout le monde, y compris le gentil Gizmo, leur géniteur involontaire à l'abri dans sa douce maison. Etrange produit que ce film. A la fois dénonciateur d'une certaine pourriture américaine (les Gremlins font dans le genre Mac-Do, chewing-gum et excès de bière), rétablisseurs d'une jolie morale (ils exécutent au passage un couple de xénophobes et une vieille capitaliste avare), mais aussi adeptes des valeurs popotes. Bref, une œuvrette violente, moyennement ficelée mais diablement rusée qui convaincra le cinéphile, heureux de pouvoir lire entre les lignes les mille et une références au septième art, et les indécis qui hésitent encore entre l'ordre et le néant.

F.G.

** « Gremlins » de Joe Dante. Avec Zach Galligan, Phoebe Cates, Hoyt Axon.*

FRISSONS : Une nuit du cinéma d'épouvante à la cinémathèque lundi 17 décembre à partir de 20 heures. Au programme « The Mummy » de Karl Freund (1932), « The Black Cat » d'Edgar G. Ulmer (1934), « A son of Frankenstein » de Rowland V. Lee (1939) et « Wolfman » de Georges Wagner (1941). Le tout avec Boris Karlof, Bela Lugosi et Basil Rathbone. Brrr... Renseignements au 553-74-39.

MARIONNETTES : Un festival du cinéma et des marionnettes du 12 au 18 décembre à Paris, cinéma les Templiers, 49, rue de Bretagne, 75003. Avec des merveilles comme « l'Ange » de Patrick Bokanouwski, « Hitler » de Hans-Jürgen Syberberg et des classiques comme « les Aventures de Pinocchio » de Luigi Comencini. Une jolie sortie pour grands et petits. Renseignements au 373-50-25 ou 272-94-56.

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER



Patrick Chesnais et Guy Tréjan dans « Jacques le Fataliste ».



Errol Flynn dans « le Vagabond des mers ».

VENDREDI 14 DECEMBRE :

T.f.1 « Pierre Perret : un air de liberté », émission de Catherine Dupuis ; réalisation de Georges Barrier – 20 h 35.

Pierrot le débonnaire ; le paillard savoureux qui fait des pieds de nez aux esprits coincés, ça décoiffe votre téléviseur. Au menu : « Au tord boyau », « le Zizi », « Mon p'tit loup », « le Bonheur c'est toujours pour demain » et d'autres et d'autres et d'autres ...

A.2 « Allo Béatrice », série d'Yves Laurent et Albert Kantof ; réalisation de Jacques Besnard. Cinquième épisode : « Enquête à l'italienne » – 20 h 35.

Promenade transalpine avec casting latin. Séduisant.

Ciné-club. Cycle japonais : « les Sept Samouraïs » deuxième partie, de Akira Kurosawa – 23 h.

T'as d'beaux sabres tu sais ...

F.r.3 « Vendredi 84 », magazine proposé par André Campana : « le Cinéma de notre vie », document de Jean-Charles Eleb ; réalisation de Patrick Camus – 20 h 35.

La télévision et nous. Des voyeurs ? En compagnie de Richer Bohringer.

« Pile et Face », réalisation de Jean-Claude Bois – 21 h 55.

La naissance d'un film ou René Allio sur le tournage de « Matelot 512 ».

Musiclub : Beethoven, concerto pour violon opus 61. Itzhak Perlman, violon, orchestre philarmonique de Los Angeles – direction Carlo Maria Giulini – 22 h 55.

On a tout dit. Angélique.

SAMEDI 15 DECEMBRE :

T.f.1 Théâtre : « Un parfum de miel », d'Éric Westphal – mise en scène de Georges Vitaly – 20 h 35.

Drame de la reconversion. Dentiste malgré lui, Philibert rêve de devenir apiculteur. Mais il est allergique aux abeilles. Avec Dominique Paturel.

« Extérieurs nuit », magazine proposé par Michel Cardoze – 1 h.

Errances du côté de la Goutte-d'Or avant démolition.

F.r.3 « D'amour et de kriss », émission de Kriss Graffiti – 21 h 30.

Maintenant que les dossiers de presse veulent bien de nouveau nous prévenir à temps du contenu de cette mini-bombe hebdomadaire, je peux en recauser. Ouf ! Ce soir : réflexion sur l'évolution des mœurs ou comment on peut (presque) tout faire à la télé, du sado-maso à Jeanne d'Arc en passant par Emmanuelle et Gym-tonic.

Canal Plus « Issey Miyake », document d'Éric Cloue – 18 h 15. Autres diffusions les 17/12 – 15 h 50 ; 21/12 – 10 h 45 ; 23/12 – 7 h 40.

Le plus démentiel des fripiers nippons haut de gamme raconté par lui-même.

Et sur France-musique, toute la journée est consacrée à Bayreuth. Viva Wagner !

DIMANCHE 16 DECEMBRE :

T.f.1 « L'Ultime Attaque », de Douglas Hickok – 20 h 35.

A la fin du siècle dernier, l'affrontement entre troupes britanniques et armées zouloues en Afrique du Sud. Mouais ... Avec Burt Lancaster, Peter O'Toole et Simon Ward. Mieux vaut France-Musique à 20 h 30, Riccardo Chailly et Murray Peralia aux prises avec Bruckner et Mozart. Si !

F.r.3 Théâtre : « l'Oiseau vert » de Carlo Gozzi ; mise en scène de Benno Besson – 16 h.

Fable philosophique vénitienne mise en scène avec un rare bonheur imaginatif et comique. A ne pas rater.

« Philippe Soupault et le surréalisme », émission conçue par Jean Aurenche et réalisée par Bertrand Tavernier. Troisième partie – 20 h 35.

Cinéma de minuit : « Jet pilot », de Joseph Von Sternberg – 22 h 30.

Espionnage en plein ciel et love story russo-yankee entre Janet Leigh et John Wayne.

Canal Plus « Ingrid Bergman », document de Gene Feldman et Suzette Winter – 16 h 50.

Portrait de star disparue entre Stockholm, New York et Hollywood.

LUNDI 17 DECEMBRE :

T.f.1 « Des nerfs à vif », de J. Lee Thompson – 20 h 35.

Repris de justice en cavale contre procureur responsable de la condamnation. Bonjour la décrispation. Avec Gregory Peck et Robert Mitchum qui, ces temps-ci, a tendance à camper dans votre télé.

A.2 « Le Grand Échiquier », émission de Jacques Chancel. « Premiers de cordées, avec le quatuor Ivaldi » – 20 h 35.

Pour le pianiste Christian Ivaldi.

F.r.3 « Tout feu tout flamme », de Jean-Paul Rappeneau – 20 h 35.

Tribulations d'un père fantasque et de sa fille, plutôt B.c.b.g. Le cocktail détonnant Montand-Adjani. Aérien ...

MARDI 18 DECEMBRE :

T.f.1 « L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau : « Clipperton, île de solitude », réalisation de Jacques-Yves Cousteau – 20 h 35.

A mille kilomètres au sud-ouest d'Acapulco, Clipperton, atoll français paradisiaque peuplé d'eau douce, de millions de crabes, de dizaines de milliers d'oiseaux et de milliers de requins. Robinsons de tout poil attendus ...

A.2 « Le Parrain », de Francis Ford Coppola – deuxième partie – 20 h 40.

Exit Brando, introducing Al Pacino. Une plongée au cœur de la Mafia. Prévoir une bouée.

F.r.3 « La Dernière Séance », émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Soirée Errol Flynn avec « le Vagabond des mers » de William Keighley et « la Caravane héroïque » de Michaël Curtiz – 20 h 35.

L'un des moustachus les plus célèbres de Hollywood dans l'Angleterre des Stuart puis dans l'Amérique de la guerre de Sécession.

MERCREDI 19 DECEMBRE :

T.f.1 « Portrait imaginaire de Gabriel Bories », réalisation de Claudine Bories. Coproduction T.f.1 – I.n.a. – 21 h 40.

A travers un destin individuel, l'histoire de plein d'hommes de 1914 à nos jours, de Belleville en banlieue ... Et sur France-Musique, re-Riccardo Chailly dès 20 h 30 avec Stravinski et Kurt Weill. On ne s'en plaindra pas.

A.2 « Jacques le fataliste », de Diderot – (voir encadré).

« El tango : Milva et Astor Piazzola aux Bouffes du Nord » – 22 h 45.

L'égérie de Strehler dans les brumes du bandonéon.

F.r.3 « Un jour aux courses », de Sam Wood – 22 h 20.

Les Marx plus Brothers que jamais. Pour mourir de rire.

JEUDI 20 DECEMBRE :

T.f.1 « La Dictée », série de Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand. Épisode n° 6 et fin : « le Retour aux sources » – 20 h 45.

« Infovision », magazine proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy – 21 h 35.

Panorama de 1984. Du conflit des routiers à la crise de la sidérurgie en passant par le Liban, l'Irak, les jeux Olympiques, le Tchad ... Mais sur France-Musique, en direct de Pleyel à 20 h 30, Riccardo Muti dirige « Ivan le terrible » de Prokofiev. Râââh !!!

A.2 « Sous le plus grand chapiteau du monde », de Cecil B. de Mille – 20 h 35.

Enième rediffusion des amours d'un cirque. Passion dans la sciure. Avec Charlton Heston, Dorothy Lamour et James Stewart.

F.r.3 « Barrabas », de Richard Fleischer – 20 h 35.

Peplum hébraïque délirant avec Anthony Quinn, Silvana Mangano, Jack Palance et Vittorio Gassman.

L'Émission de la semaine : « Jacques le Fataliste » d'après Denis Diderot. Adaptation et réalisation de Claude Santelli – A.2., mercredi 19 décembre – 20 h 35.

Conte philosophique et roman joyeux passant tour à tour de la réflexion profonde à la cocasserie grivoise, « Jacques le Fataliste » fait partie de ces textes décapants qui excitent l'esprit et font se pâmer de plaisir. A.2. n'a pas lésiné sur le talent pour mettre en scène ces conversations à bâton rompu entre un maître tyrannique et son valet mi-Sganarelle mi-Pantagruel. Admirez plutôt : Santelli à la caméra, Guy Tréjan, Patrick Chesnais et François Perrier à l'affiche. Ça se magnétoscope, ça, madame. Bonne soirée !

(suite de la page 28)

dossiers comme la chasse ou la qualité de l'air. Comment arriverez-vous à rapprocher, voire à concilier des intérêts qui sont divergents ?

– Distinguons bien. Lorsque je parle de la chasse, je suis immédiatement confrontée à des associations. A deux types d'associations. Les associations de chasseurs et celles de protecteurs de la nature. Là, j'ai un rapport aux associations, qui consiste à les écouter et à être capable de leur confier des responsabilités. Je dois être capable de les faire travailler ensemble même si, apparemment, leurs intérêts sont divergents. Si j'ai demandé aux préfets de réunir des commissions pour organiser des confrontations sur les problèmes de la chasse, c'est pour mettre tous les acteurs devant leurs responsabilités. Et cela donne d'excellents résultats. Mais quand je travaille sur la qualité de l'air, je peux répondre aux souhaits des associations, mais je ne travaille pas directement avec elles. Tant mieux si ça satisfait des associations, mais je dirai que je n'ai pas à les attendre pour me décider et que je n'ai pas non plus à « faire plaisir ». Ce n'est pas pour elles que je le fais car, vraiment, il s'agit là d'un enjeu politique important.

– Vous avez présidé pendant six mois le Conseil des ministres européens de l'Environnement. L'Europe de l'Environnement c'est avant tout la lutte contre la pollution. Deux dossiers sont en état d'urgence : l'essence sans plomb et les pluies acides. Quelles sont dans un premier temps vos impressions sur les relations internationales en matière de qualité de la vie ?

– Ma première impression quand je suis arrivée au premier Conseil des ministres européens chargés de l'Environnement, en juin 1983, c'était l'énorme complexité de la machine européenne, sa lourdeur et sa lenteur. Et puis pour avoir vu ce qui se passait dans d'autres réunions internationales, à Ottawa et à Munich sur les pluies acides, à Genève sur la convention sur la protection de l'air, je pense que l'Europe est un instrument relativement efficace. Car ce qui est bon, c'est que nous avons une capacité à légiférer, une fonction réglementaire, un pouvoir d'imposer aux différents Etats des devoirs nouveaux en matière d'environnement.

Lorsque nous nous réunissons en Conseil des ministres européens, nous prenons des décisions qui seront ensuite applicables par les différents gouvernements. J'ai fait adopter au premier semestre 1984 un certain nombre de mesures importantes sur le transport de déchets transfrontaliers, sur les installations industrielles nouvelles, sur les contrôles à la source des normes d'émission. Et puis dans la nuit du 6 au 7 décembre, nous avons adopté une directive sur l'essence sans plomb et de nouvelles orientations pour de nouvelles normes d'émission sur la pollution automobile. Ce sont des mesures très importantes. C'est tellement lourd économiquement que nous étions suivis, par les ministres de l'Energie et de l'Industrie qui jetaient un œil sur ce que nous faisions.

– Un œil inquiet ?

– Ils savent que c'est important. Et aussi par les constructeurs automobiles. J'avais reçu la veille les responsables de Renault, de Peugeot et de Citroën. J'avais vu les pétroliers, car ce sont des mesures lourdes pour l'économie pétrolière et automobile. J'ai eu également une autre impression quand, pour la première fois, j'ai participé aux réunions internationales, et qui a été très réconfortante pour la militante politique que j'étais. Il y avait un acteur invisible dans la salle. L'opinion publique. La pression qu'exercent les mouvements militants. Mais tout de même avec un danger.

Celui d'agir de manière démagogique et d'agir sur des incitations simplistes. J'ai dit à propos du plomb dans l'essence qu'il y avait une désinformation qui finissait par se faire. Avec deux types d'équations qui sont réductrices et simplificatrices. On a dit : mort des forêts égale pluies acides. Pluies acides égale pollution automobile. Pollution automobile égale plomb dans l'essence. A chacune des équations, on a fait une réduction. Parce que la pollution automobile ce n'est pas seulement le plomb, c'est beaucoup d'autre chose. Il ne serait, par exemple, pas inutile de réduire la vitesse sur autoroute en Allemagne. Par ailleurs, la pollution atmosphérique, ce n'est pas que la pollution automobile. C'est aux deux tiers la pollution industrielle. Alors tout expliquer par la voiture et le plomb dans l'essence, c'est une mauvaise réduction de l'esprit militant que les ministres ont tort de reprendre.

– Mais pourquoi l'essence sans plomb va-t-elle apparaître en Allemagne début 1986 et chez les autres, dont la France, début 1989 ?

– Parce que l'Allemagne se croit obligée d'anticiper sur une décision qui a besoin d'un certain temps pour être mise en place. L'Allemagne est talonnée par son opinion publique, parce que le mal des forêts y atteint la moitié de ses espaces forestiers. Parce qu'il y a une sensibilité écologique très forte et aussi, il faut bien le dire, parce que la structure commerciale de la construction automobile et de l'industrie allemande n'a peut-être que des bénéfices à tirer des mesures sur l'installation des pots d'échappement catalytiques et de l'essence sans plomb.

– Et les pluies acides. Quelles sont les mesures immédiates à prendre ?

– Deux types de mesures. D'abord une meilleure connaissance du phénomène. Je suis à la fois pragmatique, mais aussi un peu pressée. Quand on est ministre, on est chargé d'agir. Et quand on me parle d'études à faire, j'ai tendance à dire : c'est bien les études, mais je veux des remèdes. Cependant, il faut, en ce moment, continuer à étudier le mécanisme de l'acidification des sols et du mal des forêts. On ne sait pas si l'acidi-

"Le P.s.u. c'est une histoire, un capital, un héritage, une pensée et des militants"

"Une opinion sensibilisée est un atout considérable pour un ministre de l'Environnement"

fication des sols est l'élément déterminant. Donc il faut savoir s'il existe des facteurs facilitants sur lesquels on peut lutter immédiatement. La gravité du problème provient de ce que la transformation de l'atmosphère est quelque chose sur lequel on ne peut agir du jour au lendemain. On maîtrise mal la portée de la pollution. L'Allemagne souffre d'une pollution qui vient de Tchécoslovaquie. L'est de la France, les Vosges souffrent non pas d'usines installées localement, mais d'usines implantées à l'ouest, peut-être d'installations bien au-delà de la mer du Nord ou de la Manche.

Il est donc très difficile d'agir sur des phénomènes dits de longue distance. Et puis il y a les mécanismes d'imprégnation et d'accumulation dans les sols sur lesquels on ne peut revenir en peu de temps. Notre devoir demeure dans l'intervention pour que, dans deux ans, trois ans ou dans quatre ans, on fasse disparaître le phénomène. Cela veut dire que l'on abaisse de 50 %, c'est la deuxième mesure, comme on l'a décidé en France, la pollution par le soufre de 1980 à 1990. J'ai même dit à Bruxelles, le 6 décembre, que nous acceptions d'abaisser de 60 % la pollution par le soufre entre 1980 et 1995. D'abaisser de 40 % l'oxyde d'azote dans les mêmes dates. Là il s'agit de l'avenir.

– Si l'Allemagne est souvent montrée comme exemple en matière de « prise en compte » des problèmes environnementalistes, c'est, sans aucun doute, à cause de l'importance du phénomène des Verts. La France est le pays où l'écologie politique stagne, voire recule. Est-ce que cela arrange ou gêne votre action ?

– Un ministre peut toujours dire que, d'une certaine manière, ça l'arrange. Quand j'étais à Bruxelles, il y avait une manifestation des écologistes de Greenpeace. Quand je suis allée à Brême, pour une convention concernant la mer du Nord, il y avait de grandes manifestations des Verts. Assez violentes à l'égard des ministres de l'Environnement. On peut toujours se dire : on est quand même plus tranquille quand on n'a pas ces manifestations à la porte de son ministère à chaque fois que l'on rentre. Ça évite d'avoir à s'expliquer au jour le jour. Mais je crois qu'une opinion sensibilisée, c'est pour un ministre de l'Environnement un atout considérable. Une opinion sensibilisée, c'est la présence permanente dans le champ politique de cette préoccupation. Alors que celle-ci n'est pas spontanée chez la plupart des hommes politiques.

Il est important d'avoir des associations, des groupes qui réagissent vivement. Je dirais aussi que, dans le travail concret, quotidien de mon ministère, heureusement que j'ai les associations. Car beaucoup de dossiers sur lesquels je suis amenée à intervenir me sont signalés d'abord par les associations. Il y a certes une administration et qui fait du bon travail. Mais pour elle existe toujours la pente de l'ordre. La pente du moindre trouble. Le rôle des associations sur le terrain, c'est la vigilance. Et je suis heureuse de trouver en elles des partenaires avec lesquels je peux travailler.

– Madame le Ministre, vous êtes toujours attentive aux « choses » de la politique. On ne vous a pas entendu, du moins avec un certain écho, sur des déclarations fracassantes de Jacques Chirac en matière, par exemple, d'interruption volontaire de grossesse...

– Ce qu'il y a de plus inquiétant ce ne sont pas les retournements de Jacques Chirac sur tel ou tel aspect, ni qu'un jour il s'énerve sur une question. Je pense qu'aujourd'hui l'interruption volontaire de grossesse, les libertés conquises par les femmes dans ces domaines sont assises. Je ne suis pas prise de



A.f.p.

Après la catastrophe à Bhopal.

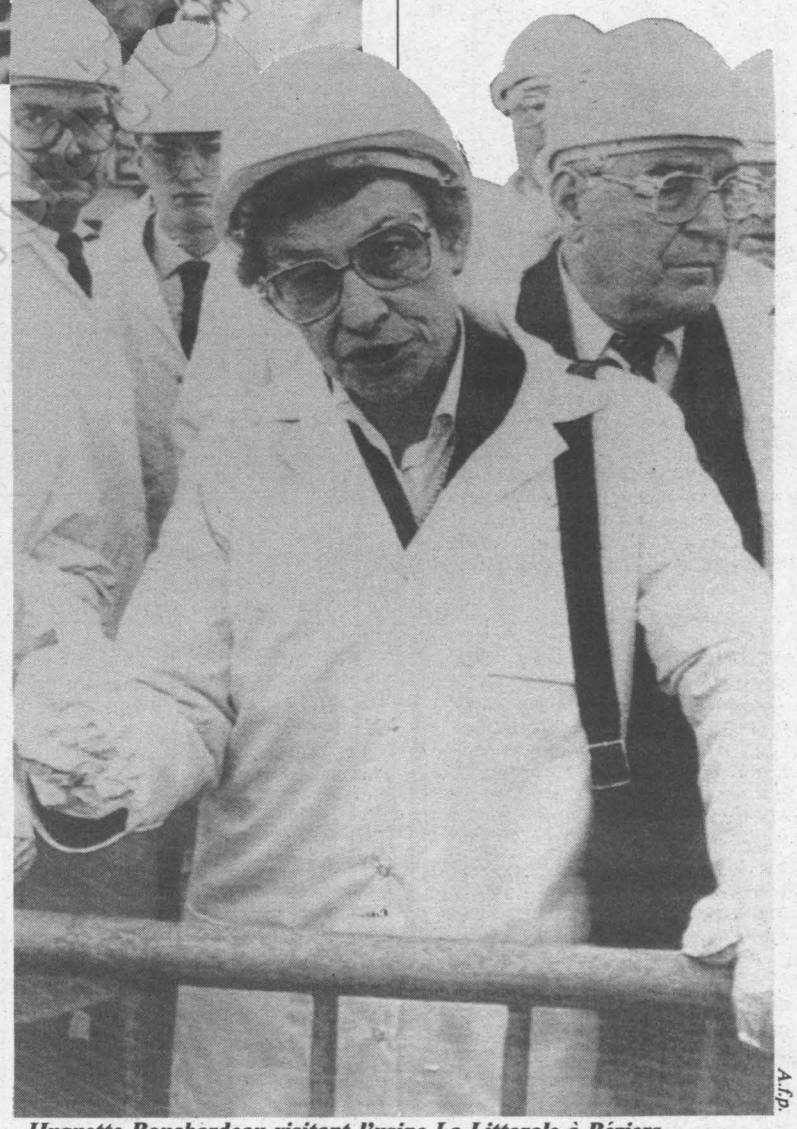
grands tremblements lorsque Chirac se laisse aller à une humeur à ce sujet. Ce que je trouve plus grave, c'est que s'il a ces humeurs-là, ce n'est pas pour rien. Il se sent obligé d'insister sur ces questions pour reconquérir une partie de son électorat sur Le Pen. Toute une partie de la droite se réclame aujourd'hui des idées de Le Pen sur l'ordre moral, la lutte contre l'immigration, le racisme. Des idées qui continuent leurs développements avec les prises de position du Front national sur la Nouvelle-Calédonie. Toute cette montée de l'idéologie d'extrême droite est inquiétante, et il faut être capable de réagir.

Mais par tempérament, ce qui me ferait intervenir en politique, c'est moins des réactions contre la droite que des réactions pour que la gauche soit novatrice. Pour que la gauche soit capable de définir un projet. Pour que la gauche continue d'être ce qui apporte dans la société les capacités de transformation, de plus grande justice sociale, de lutte contre les privilèges, de conquête d'espaces de liberté, d'intervention ou de dynamisme. C'est ça qui me ferait davantage réagir. Je ne me sens pas spécialement motivée pour me récrier chaque fois que la droite dérape, dit des bêtises ou injurie. J'ai plutôt envie d'avoir un discours politique positif. J'ai envie d'être au côté des jeunes immigrés de la deuxième génération, parce que cette présence signifie autre chose aujourd'hui. La lutte antiraciste, c'est quelque chose de très positif sur leur existence dans la société française. Ils sont là. Ils vivent eux-mêmes une culture mêlée. Une culture semblable à celle des jeunes de leur âge. J'ai plus envie de partager ce courant dynamique, en écoutant leur culture, en écoutant leur présence plutôt que de lutter abstraitement contre le racisme.

venir. Pour ma part je pense que le P.s.u. c'est une histoire, un capital, un héritage, une pensée et des militants. Ce groupe de militants qui a donné naissance à tellement de vies militantes dans ce pays, qui a formé tellement d'hommes politiques. Souvent au sein du gouvernement, à l'Assemblée, chaque fois que j'ai à rencontrer des responsables politiques sur le terrain, ils m'abordent en me disant : « Moi aussi, j'ai été au P.s.u. » Il y avait là une manière de faire de la politique qui était novatrice.

– Est-ce toujours un laboratoire d'idées ?

– Je ne suis pas sûre que le P.s.u. joue aujourd'hui ce rôle de laboratoire d'idées, car je ne le crois pas assez riche, assez fort pour jouer ce rôle à lui seul. Je crois par contre que la gauche a besoin de laboratoires d'idées. Je mets ce mot au pluriel. Car je crois que la gauche a besoin de se renouveler aujourd'hui. Il y a eu un projet pour gouverner. D'abord le programme commun, puis le projet socialiste et les cent dix propositions. Et puis est venu mai 1981. On a gagné et du coup, on s'est dit, on n'en est plus au programme. Avec raison car on en était à gouverner. Mais alors que l'on n'en était plus à l'activité programmatique, on a abandonné l'activité de projet. Or, je fais la



A.f.p.

Huguette Bouchardeau visitant l'usine La Littorale à Béziers, le 10 décembre.

– Et votre parti, le P.s.u. Le petit frère des grands, le grand frère des petits ouvre son congrès une fois de plus avec à la clef le problème de son identité. Pour l'ex-secrétaire général du P.s.u., votre parti a-t-il encore un devenir particulier ?

– Je ne sais pas comment le congrès du P.s.u. se prononcera sur son évolution dans les mois à

distinction nette entre programme et projet. La gauche doit trouver des solutions aux problèmes difficiles de l'heure. Mais on ne peut pas se passer pour gérer au jour le jour d'un projet de société. Et un projet de société, cela ne veut pas dire une grande utopie. C'est choisir, par exemple, toujours davantage de démocratie dans la pratique quotidienne. Dans la décentralisation, on ne s'arrêtera pas au fait de remettre une partie du pouvoir d'Etat qui appartenait aux préfets aux présidents de conseils généraux.

On n'aurait pas fait beaucoup de progrès si entre les conseils généraux et les citoyens ne circulait pas une démocratie un peu quotidienne avec des explications de mandat, avec de multiples consultations à la base. Les nationalisations, c'était se donner une capacité pour maîtriser les rouages économiques. Très bien. Et je m'insurgerai toujours contre le fait que ce sont des individus qui peuvent décider en toute impunité de l'avenir d'autres individus qui travaillent dans l'entreprise, car ils détiennent le capital. Je ne pense pas normal qu'à la cessation d'activité d'un industriel on brade non seulement son entreprise mais les 100, 200, ou 1 000 travailleurs qui sont dans l'entreprise comme autrefois, dans la Russie des tzars, on vendait un village avec tant d'âmes à la fois.

Cette conception féodale de l'entreprise qui est encore celle d'une partie du patronat privé n'est pas pensable. Mais par contre les nationalisations qui devraient être la reprise du pouvoir par la puissance publique en ce qui concerne les orientations économiques et les travailleurs, en ce qui concerne la capacité de gestion, j'ai peur que l'on se soit arrêté en route. C'est ce que j'appelle avoir des projets. On ne passe pas du jour au lendemain d'un mode de gestion archaïque à des formes démocratiques plus avancées. De la même manière, je ne suis pas persuadée que la gauche a toujours en tête comme objectif la réduction des privilèges dus à la fortune, à la naissance, au savoir dans la société.

On ne parle pas assez de la réduction de la hiérarchie des revenus. On ne met pas assez en valeur cet anachronisme de la société française qui, par rapport à des sociétés qui sont parfaitement capitalistes, a une autre manière d'imposer l'héritage par exemple. Je voudrais que gauche égale liberté. La liberté pour moi, ce n'est pas seulement la liberté de dire sur laquelle on a fait des progrès considérables. Les radios libres, ça existe. Je trouve que la droite a un toupet incroyable à venir parler de mainmise sur la radio et la télévision alors que moi, avec beaucoup d'autres, je suis passée en jugement sur ces problèmes-là. C'est la liberté de respirer un air un peu plus léger. Je voudrais que dans l'organisation du temps des enfants en classe, par exemple, il y ait aussi une capacité à vivre moins en système disciplinaire. Que l'on soit capable de concilier goût d'apprendre pour les enfants et capacité à vivre mieux son temps. De la même manière qu'une autre organisation du temps pourrait aller avec un meilleur partage du travail. C'est une des solutions dans le domaine de l'emploi.

– Dans votre livre programme « Tout le possible » d'avant 1981, vous avez déclaré : « S'il faut un jour gouverner, le plus difficile ne sera pas dans les propositions immédiates à mettre en œuvre, mais dans les tournants à opérer pour que ce qu'on nomme la gauche ne soit pas pris dans la glu des solutions traditionnelles. » Trois ans après, avez-vous l'impression que ces tournants aient été négociés ?

– Oui. Mais si j'avais à réécrire cette phrase, que je ne trouve pas mauvaise du tout, je dirai qu'il n'y a pas un jour où l'on ne négocie un tournant. C'est pourquoi je dis que le travail sur le projet doit être permanent. Et que les tournants se négocient lentement et progressivement. Changer la société, c'est gravir une énorme montagne. Et, pour arriver en haut, il vaut mieux respirer calmement et faire les détours nécessités par la pente.

Propos recueillis
par DENIS DANGAIX

HUGUETTE BOUCHARDEAU: UNE AUTRE MANIERE DE GOUVERNER

Ministre à part entière, l'ex-secrétaire générale du P.s.u. se sent visiblement à l'aise au sein du gouvernement où elle fait du bon travail en ne négligeant pas de s'appuyer sur les institutions européennes et les associations. Pour une opinion alertée par la catastrophe de Bhopal, Huguette Bouchardeau dit clairement les limites et les pouvoirs d'une politique de l'environnement.

PAR DENIS DANGAIX

FAIRE l'inventaire du possible. Huguette Bouchardeau, candidate pour son parti le P.s.u. aux élections présidentielles de 1981, témoignait de sa volonté de changement. Cette candidate femme, elle insiste sur le terme, cette candidate « plurielle », car à travers elle c'est le collectif qui parle, connaît depuis près de deux ans l'aventure ministérielle.

Secrétaire d'Etat à l'Environnement et à la Qualité de la vie dans le deuxième gouvernement de Pierre Mauroy, ministre chargée du même secteur sous la responsabilité de Laurent Fabius, Huguette Bouchardeau n'a pas perdu cet esprit militant. Des convictions, elle en a. La concertation, elle l'applique. Elle « gouverne » son ministère en s'appuyant sur ce qui bouge dans la société. Tout en expliquant qu'il ne faut pas mélanger programme et projet.

« L'UNITE » : Madame le Ministre, la catastrophe de Bhopal fait, hélas la « une » de l'actualité. A Béziers, usine de même type, appartenant à la même multinationale, les ouvriers sont inquiets. Inquiets pour leurs conditions de sécurité. Qu'en est-il exactement ?

HUGUETTE BOUCHARDEAU : La catastrophe de Bhopal est l'accident industriel le plus meurtrier que l'on ait jamais connu. Il y a eu hélas des événements tragiques comme en 1974 celui de Flixborough en Grande-Bretagne qui a fait, pardonnez-moi l'expression, « seulement » 28 morts ou Sévéso en 1976, accident terrible qui ne fit pas de victimes directes. Et puis là on ne chiffre pas encore. Mais on sait qu'il y aura plusieurs milliers de morts sans parler de ceux qui auront des atteintes graves à la santé. Le 6 décembre dernier, à Bruxelles, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres européens de l'Environnement, nous avons, sur ma demande, fait, à l'Inde, offre de solidarité et le rappel des mesures de sécurité. En Europe, nous sommes relativement bien équipés avec la directive de Sévéso rentrée en application en janvier 1984. J'ai envoyé une circulaire aux préfets pour leur demander de mettre en œuvre les études de dangers.

En ce qui concerne l'usine la Littorale à Béziers, vous me dites, il y a des inquiétudes. Les inquiétudes sont plus anciennes. C'est à partir de 1977 que les travailleurs de l'entreprise ont mis en avant des cas d'intoxication. Les syndicalistes ont demandé des mesures et, en avril 1979, le ministère de l'Environnement indiquait des orientations supplémentaires. Le produit n'est pas comme en Inde entreprosé en vrac, mais en fûts de 220 litres. Par ailleurs, les fûts sont dans un dépôt qui est muni d'analyseur d'air. Si une fuite est détectée, les portes du hangar se ferment automatiquement. Et se met en marche un système d'aspiration qui conduit le gaz à une tour de lavage. En principe, je dis toujours



Gamma

"Je fais une distinction nette entre programme et projet"

en principe quand il s'agit de sécurité, car personne ne peut dire qu'il existe un système absolument parfait, les sécurités ont été multipliées. Depuis ma circulaire de décembre 1983, les visites de contrôle s'effectuent au rythme d'une tous les deux mois. Le dernier rapport que j'ai en main date du 9 novembre 1984. Et j'ai tenu à me rendre moi-même sur les lieux le 10 décembre.

– Tout observateur du domaine de l'environnement et de la qualité de la vie vous reconnaît un style. On évoque une méthode bouchardiste faite d'un mélange de convictions et de conciliations. En moins de deux ans de responsabilité ministérielle, la militante Bouchardeau a-t-elle trouvé en la ministre son point d'équilibre ?

– Je ne sais pas où se trouve mon point d'équilibre et où j'étais le plus équilibrée. Mais une chose est certaine : j'ai non seulement ma personnalité, mais aussi un certain nombre de convictions sur la manière de gouverner. Je dis depuis longtemps qu'il faut une autre manière de faire de la politique. C'est-à-dire avec une exigence de morale. On ne fait pas n'importe quoi simplement pour réussir ou pour plaire. On a un mandat à respecter. Si la gauche est au pouvoir, ce n'est pas uniquement par lassitude de la droite. Au moins une partie de ceux qui ont voté pour la gauche avaient en elle une grande espérance pour changer la société. Et faire de la politique ne consiste pas simplement à gérer. Même pour les choses les plus simples, les plus élémentaires, celles qui semblent le moins engager les convictions politiques, il y a quand même une manière de procéder et qui met tout naturellement en avant ses convictions. La chasse par exemple. Ce qui m'anime la plupart du temps, étant donné l'aspect conflictuel du problème, c'est une volonté d'écouter les différents partenaires. D'essayer de concilier les points de vue et de les comprendre. Le fait de ne pas céder aux groupes de pression, de ne pas se laisser impressionner par quelques notabilités, de faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers, c'est ça garder ses convictions.

– Il semble, sous votre responsabilité, que le concept même de l'environnement ait évolué. On voit émerger l'idée que l'environnement est un facteur du développement. Une solution à la crise. Pensez-vous que l'économie et l'écologie puissent faire bon ménage ?

– J'ai deux réponses qui peuvent apparaître comme contradictoires. L'écologie, c'est une certaine réflexion économique sur le développement. On ne gère bien le développement qu'à partir d'un certain respect des équilibres. Et si celui-ci est négligé, il y a des conséquences désastreuses pour l'économie. D'où économie et écologie, cela va de pair. Si vous ne dépolluez pas les affluents à la sortie d'une usine, par exemple, vous détruisez les rivières et la vie dans les rivières. Vous arrivez alors à la nécessité ou de condamner la rivière ou à la dépolluer. Et là, il s'agit d'un coût économique pour la collectivité que vous n'aurez pas su faire prendre en compte par les auteurs de la pollution au départ. Autrement dit, vous vous retrouvez devant des dégâts pour l'économie plus coûteux que si on avait été capable de maîtriser les choses en amont.

L'écologie c'est donc une capacité à maîtriser les équilibres, pas seulement au sens de respect de la nature, mais aussi avec un certain souci de respecter les équilibres économiques eux-mêmes. En même temps, c'est vrai que, dès qu'un problème d'environnement se pose, on s'aperçoit que son coût est important. Si je veux faire désulfurer une centrale thermique, si je veux qu'un chauffage urbain ne rejette pas de poussières, de particules, de S02... je vais demander soit une installation de désulfuration, soit l'utilisation de fuel suffisamment raffiné pour ne pas avoir de rejet. Ces deux mesures sont coûteuses. Ce n'est pas parce que l'économie bien comprise suppose la prise en compte des équilibres naturels que cela ne coûte rien. Au moment où on doit faire des efforts en matière d'environnement, il faut se dire que ce sera coûteux et être capable d'étudier les mécanismes financiers. On a été capable de le faire dans le domaine de l'eau, je voudrais que l'on soit capable de monter ces mécanismes dans le domaine de l'air et dans celui des déchets.

– Le milieu associatif a accueilli avec satisfaction certaines réformes comme les enquêtes publiques ou la pêche. Mais il vous attend au tournant sur certains

(suite en page 26)

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325